

rapport annuel
2022

DÉPARTEMENT DU TARN



« Vivre ensemble le Tarn »

LE DÉPARTEMENT, UNE INSTITUTION DE PROXIMITÉ	2
LES CHIFFRES CLÉS	4
LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT	6
LES TEMPS FORTS	8
LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	10
LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION.....	26
LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ	50
LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR	66
RAPPORT FINANCIER.....	82
GLOSSAIRE	87



Le rapport d'activités de l'année 2022 démontre le rôle majeur que joue le Conseil départemental dans la vie quotidienne de chaque Tarnaise et Tarnais.

C'est pour eux que nous sommes dans l'action au quotidien pour leur apporter des réponses concrètes et adaptées. Du premier au dernier souffle de la vie, le Département agit pour tous à travers un budget en 2022 de 510,5 M euros.

Pour aider nos jeunes à bien grandir et permettre à nos aînés de bien vieillir.

Pour améliorer la qualité de vie de tous, dans tous les territoires.

Pour renforcer l'accès aux soins, développer les

solidarités, préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Notre assemblée démontre au quotidien que nous sommes efficaces même lorsqu'un sujet ne relève pas directement de notre compétence. Nous sommes souvent le meilleur échelon de proximité pour agir et répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous l'avons démontré pendant la crise sanitaire avec notre expertise et notre agilité pour faire face à la pandémie, alors que les Départements n'ont aucune compétence en matière de santé publique.

Nous le démontrons encore en proposant à tous les Tarnais des aides concrètes qui permettent d'alléger les dépenses du quotidien et améliorent leur pouvoir d'achat.

Des actions fortes comme :

- La hausse du chéquier collégien à 220€ pour nos 19 000 jeunes,
- La gratuité des transports pour les enfants en situation de handicap,
- La gratuité de l'accès à la téléassistance pour les seniors,
- Le gel du tarif des repas dans les cantines, malgré la hausse des prix de l'alimentation, pour permettre à tous nos collégiens de pouvoir manger des repas de qualité sans grever le budget des familles,
- La construction de nouvelles aires de co-voiturage pour permettre à tous les automobilistes de faire des économies de carburant,

- L'animation du guichet Tarn Rénov'Occitanie pour permettre à chaque foyer de faire des économies d'énergie.

Ces actions en faveur du pouvoir d'achat, nous pouvons les mettre en œuvre grâce à la bonne gestion financière de notre collectivité. Depuis 2017, notre situation budgétaire n'a cessé de s'améliorer.

Aujourd'hui, grâce à notre volontarisme, les fondamentaux budgétaires sont bons. Nous nous sommes sérieusement désendettés pour ramener notre capacité de désendettement de 7 ans à 3,6 ans.

Notre capacité d'autofinancement a fortement progressé de 42 millions d'euros à 71 millions d'euros en 5 ans. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et évoluent au même rythme que la moyenne nationale.

Tous les efforts que nous avons menés, de manière volontariste, nous permettent d'amortir l'augmentation des charges subies par notre collectivité. Et ce sérieux budgétaire s'accompagne depuis 5 ans d'un niveau d'investissement record.

Entre 2018 et 2022, nos investissements ont augmenté de 40% ! Nous nous situons bien au-delà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 10% sur la même période.

Nous sommes le premier investisseur local. 100 millions d'euros ont été directement investis dans l'économie tarnaise en 2022 par notre collectivité. Un record !

Un investissement qui ne nous fait pas oublier l'urgence d'agir pour nous adapter au réchauffement climatique. Un Plan Climat a été mis en œuvre. J'ai tenu à co-organiser avec l'État une conférence-débat sur la gestion de l'eau dans notre département en septembre 2022, avec les collectivités, les services de l'État, les entreprises, les agriculteurs, les associations environnementales, etc. De cette rencontre a découlé un Livre blanc qui servira de référence pour définir nos politiques.

Durant cette année 2022, notre cap est resté le même : servir tous les Tarnais afin de répondre à leurs attentes, les protéger et les accompagner, avoir un rôle de facilitateur aux côtés de l'État et des autres collectivités.

Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental du Tarn

L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers



L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers, élus pour six ans au suffrage universel direct. **Elle est actuellement présidée par Christophe RAMOND, assisté de 13 vice-Président(e)s.**

Dans chaque canton, le Conseiller et la Conseillère départementale élus remplissent un rôle de proximité. Ils représentent le Département auprès de nombreuses instances.

LE PRÉSIDENT

Élu par ses pairs pour six ans, il prépare, oriente et exécute les décisions de l'Assemblée départementale. Il organise les travaux de l'Assemblée ; il la convoque, fixe son ordre du jour, préside les séances et fait procéder aux votes. Il prépare les projets de délibérations soumises aux votes de l'Assemblée plénière. Il dirige l'administration départementale.

Il représente le Département dans ses relations avec l'État, les autres collectivités territoriales et les organismes associés au Département.

LES 13 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils assistent le Président dans la définition et l'exécution des politiques départementales.

LES 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Ils débattent et décident des actions du Département.

Ils participent à la Commission Permanente.

Ils votent le budget.

Ils sont répartis en 4 commissions organiques spécialisées qui étudient et expertisent les dossiers pour faciliter la prise de décision du Conseil départemental et faire avancer les projets :

- commission Finances et Administration départementale,
- commission Cohésion Sociale,
- commission Cohésion Territoriale,
- commission Éducation, Jeunesse, Sports, Culture, Vie Associative et citoyenneté.

LES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN 2022

• Cinq réunions du Conseil départemental :

Orientations budgétaires (11 février), Budget primitif (24 et 25 mars), Rapport d'activité du Département (1^{er} juillet),
Décision modificative n° 1 (30 septembre), Décision modificative n° 2 (18 novembre)

• Onze réunions de la Commission permanente :

14 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre

• 16 recueils des rapports du Président ont été réalisés

• 524 délibérations ont été produites

• 5 comptes rendus intégraux des débats ont été édités

LES 46

CONSEILLER(E)S DÉPARTEMENTAUX DU TARN

2021 - 2028



ALBI 1

Marie-Louise
AT

Michel
FRANQUES



ALBI 2

Margot
LAPEYRE

Jean-Charles
BALARDY



ALBI 3

Éva
GÉRAUD

Christophe
RAMOND



ALBI 4

Élisabeth
CLAVERIE

Étienne
MOULIN



CARMAUX 1 LE SÉGALA

Sylvie
BIBAL-DIOGO

Guy
MALATERRE



CARMAUX 2 VALLÉE DU CÉROU

Aline
REDO

André
FABRE



CASTRES 1

Ève
BUGIS

Arnaud
BOUSQUET



CASTRES 2

Régine
MASSOUTIÉ-
GIRARDET

Serge
SÉRIEYS



CASTRES 3

Isabelle
ESPINOSA

Christophe
TESTAS



LES DEUX RIVES

Monique
CORBIÈRE-FAUVEL

Christophe
HÉRIN



GAILLAC

Évelyne
BRETAGNE

Francis
RUFFEL



GRAULHET

Florence
BELOU

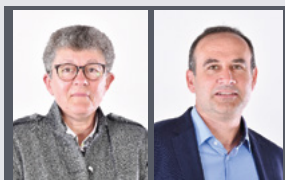
Alain
GLADE



LE HAUT DADOU

Catherine
GÉLY

Jean-Luc
CANTALOUBE



LES HAUTES TERRES D'OC

Brigitte
PAILHÉ-FERNANDEZ

Daniel
VIDAL



LAVOUR COCAGNE

Nathalie
JOSEPH

Emmanuel
JOLIÉ



MAZAMET 1

Christelle
CABANIS

Didier
HOULÈS



MAZAMET 2 VALLÉE DU THORÉ

Florence
ESTRABAUD

Daniel
VIAELLE



LA MONTAGNE NOIRE

Claudie
BONNET

Michel
BENOIT



LE PASTEL

Géraldine
ROUANET

Jean-Luc
ALIBERT



PLAINE DE L'AGOUT

Catherine
RABOU

Laurent
VANDENDRIESSCHE



LES PORTES DU TARN

Nadia
OULD-AMER

Gilles
TURLAN



SAINT-JUÉRY

Marie-Claire
MALROUX

David
DONNEZ



VIGNOBLES ET BASTIDES

Maryline
LHERM

Paul
SALVADOR

**POPULATION :**

- **391 066 habitants**
INSEE-estimation au 01/01/ 2018
- **31% ont plus de 60 ans**

SUPERFICIE : 5 758 Km²**DENSITÉ :** 67,7 habitants par Km²**ORGANISATION ADMINISTRATIVE :**

- **23 cantons**
- **2 arrondissements**
- **314 communes au 01/01/2020**
- **16 EPCI** (dont 3 Communautés d'Agglomération et 13 Communautés de Communes)

SOLIDARITÉS

- **12 Maisons du Département**
- **3 176 naissances**
- **1 067 assistants maternels/278 assistants familiaux**
- **1 228 bénéficiaires de la PCH**
- **6 350 bénéficiaires de l'APA à domicile**
- **4 324 bénéficiaires de l'APA en établissement**
- **2 610 personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement**
- **10 123 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active**
- **2 503 demandes d'aides FSL**
et **2 139 aides** accordées

ÉDUCATION

- **42 Collèges** 18 826 élèves (public + privé)
- Avec **7 676 étudiants**, le Département du Tarn représente le 2^e pôle étudiant de l'académie de Toulouse

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **4 155 Km** de routes départementales
- **7 000 Km** de sentiers de randonnées pédestre, équestre, VTT
- **100 Km** de voies vertes aménagées
- **14 parcours** aménagés de découverte des Espaces Naturels Sensibles
- **21 circuits « Le Tarn à Vélo »** (1 511 Km)
- **4 itinéraires « Véloroute »** (438 Km)
- **81 Espaces Naturels Sensibles**
- **2 103 zones humides** recensées

AGRICULTURE

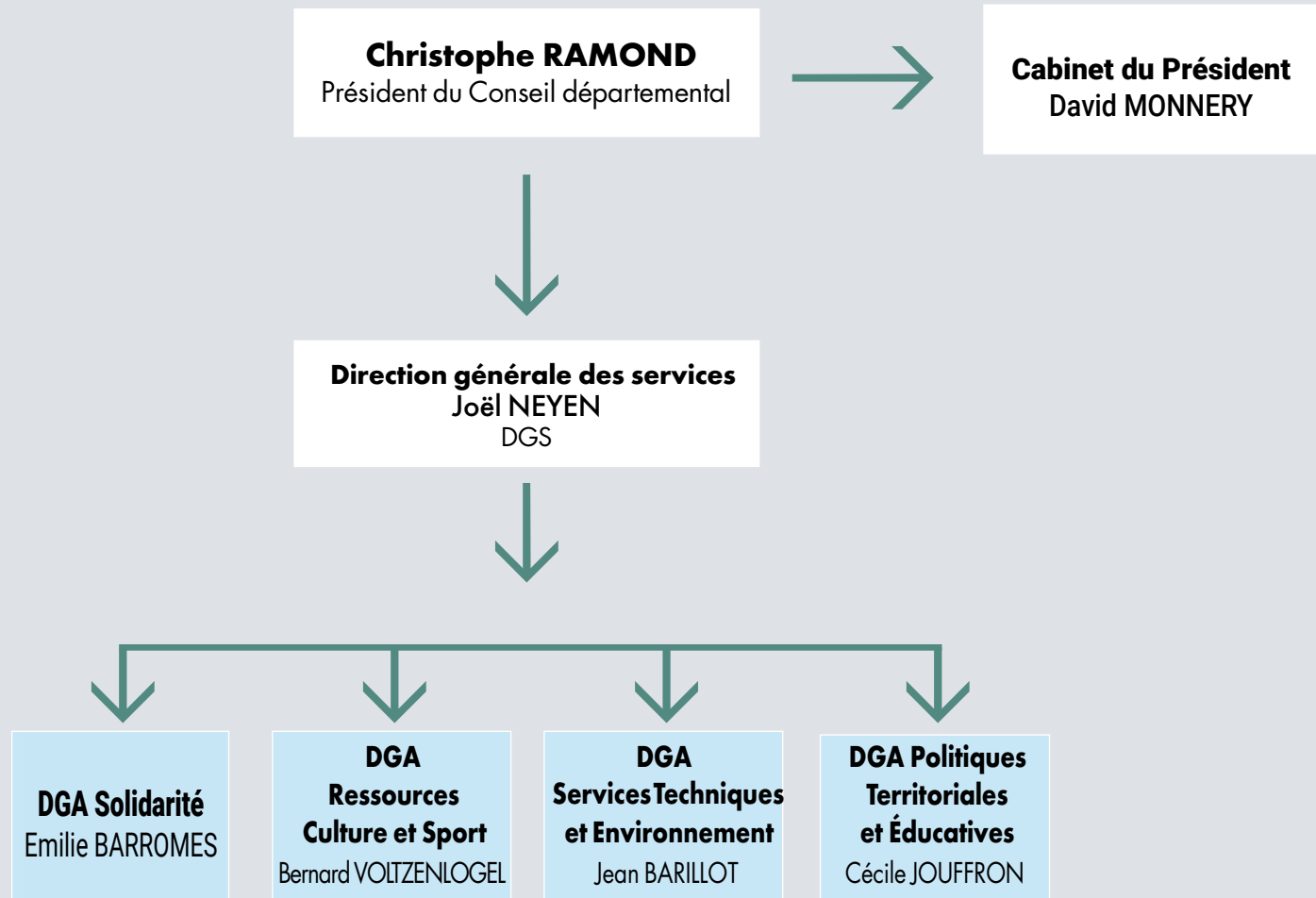
- **4 676 exploitations agricoles** dont **14%** en agriculture biologique

TOURISME, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

- **5 269 emplois** dans le secteur du tourisme (jusqu'à 6700 emplois en haute saison)
- **7,5 millions** de nuitées touristiques dont **72%** de nuitées françaises
- **3 musées départementaux** et **3 bases de loisirs**
- **1 médiathèque** départementale et **70 bibliothèques** publiques
- **1 Scène Nationale**, **1 centre d'Art contemporain**, **2 scènes de musique** labélisées et **15 antennes** du Conservatoire de musique et de danse du Tarn
- Près de **15 000 collégiens** ont bénéficié du dispositif Éducation Artistique et Culturelle
- **2 880 équipements sportifs** (Ministère en charge des sports)
- **86 300 licencié(e)s** (chiffres CDOS Tarn)
- **1 312 Clubs** affiliés aux Fédérations Sportives Nationales
- **2 869 Tarnais licencié(e)s** à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

du Département du Tarn au 31/10/2022



2 195 agents rémunérés : 1 673 fonctionnaires, 522 contractuels (dont 13 apprentis et 274 assistants familiaux)

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT,
CHEF DE FILE
DES SOLIDARITÉS

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a désigné le Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. **La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**, réaffirme que le Département demeure la Collectivité compétente pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale mais applique désormais le principe de spécialisation des Départements et des Régions.

Dorénavant, le Département intervient dans les domaines de compétences que la nouvelle loi lui attribue et ses missions sont essentiellement recentrées sur les solidarités humaines et territoriales.

La clause générale de compétence, qui lui permettait d'intervenir librement sur tous les sujets, est supprimée et les compétences en matière de culture, jeunesse, sport, tourisme, langue ré-gionale et éducation populaire sont désormais partagées entre les communes, le Département et la Région.

La loi NOTRe confie en outre au Département, conjointement avec l'État, l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS HUMAINES



- Les personnes âgées : autorisation des maisons de retraite, aide aux résidents (hébergement et Allocation Personnalisée d'Autonomie) et aide au maintien à domicile.
- Les personnes handicapées : politique d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap.
- L'aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, modes de garde.
- Les actions d'insertion et la gestion du Revenu de Solidarité Active.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- L'élaboration d'un schéma départemental pour améliorer l'offre de services au public.
- Les subventions et le soutien technique aux communes et aux intercommunalités.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- La construction, l'entretien et l'équipement des collèges.
- La gestion du personnel technique des collèges.
- L'aide aux familles et la restauration scolaire.

ACTION CULTURELLE ET PROTECTION DU PATRIMOINE

- Les bibliothèques publiques.
- Les Archives départementales.
- Les Musées départementaux.

SÉCURITÉ



Ph. SDIS81/Cellule photo/EXP S. Subreville

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) chargé de la protection contre les incendies et de la gestion des sapeurs-pompiers du Département.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- L'aménagement rural et foncier, l'accompagnement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- L'aménagement des infrastructures numériques.
- Les routes départementales.

ENVIRONNEMENT

- La gestion des espaces naturels départementaux.
- La création et l'entretien des chemins de randonnée.
- Le développement maîtrisé des sports de nature.

COMPÉTENCES PARTAGÉES

La culture, la jeunesse, le sport, le tourisme, l'éducation populaire et la promotion des langues régionales sont des compétences partagées entre les communes, le Département et la Région.

TEMPS FORTS 2022

JANVIER 2022

11 conseillers numériques arrivent



13 millions de Français rencontrent des difficultés avec les usages numériques. En lien avec l'État, le Conseil départemental du Tarn déploie 11 conseillers numériques afin de garantir l'accès aux droits et aux services essentiels à la vie quotidienne. Positionnés dans 5 territoires, ils se rendront dans les Maisons du Département et intercommunalités partenaires, à Albi, Carmaux, Castres, Graulhet, Réalmont, Puylaurens, Brassac, Lavaur, Mazamet et Gaillac.

FEVRIER 2022

Soutien aux projets des communes tarnaises

Inauguration de la maison de santé de Lagrave. Sous l'impulsion des élus, le Département apporte, de manière volontariste, son soutien aux collectivités du Tarn qui, grâce à leurs projets, donnent toute la vitalité de nos territoires ruraux et urbains et améliorent le quotidien de tous les habitants.

MARS 2022

Premier Budget Participatif

Dans la continuité de « Tarn 2030 », cette action permet à l'ensemble des Tarnais de transformer directement leur territoire en désignant les projets qu'ils souhaitent voir réaliser sur leur territoire, des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. À l'issue de la phase de dépôt des projets, 260 projets ont été déposés sur la plateforme numérique budgetparticipatif.tarn.fr. Après l'étude de recevabilité par les services du Département, 80 projets ont été soumis au vote des Tarnais qui ont désigné 24 projets lauréats.



AVRIL 2022

Entretien de nos ouvrages d'art

Dans le cadre de la modernisation de son réseau routier, le Département dirige un programme de travaux pour la mise en conformité, notamment sur les risques incendie, des deux tunnels de Bellegarde-Marsal, situés entre Saint-Juéry et Ambialet. Le Département du Tarn reste mobilisé pour moderniser le réseau routier, améliorer la sécurité routière et le confort des usagers.

MAI 2022

Gare au loup

Les troupeaux tarnais sont de plus en plus victimes d'attaques de la part du loup. La vallée du Thoré est ainsi devenue le secteur le plus prédaté d'Occitanie. Le massif du Carroux, le Somail et la Montagne Noire subissent également de nombreuses pertes. La situation, signe de la vitalité de la biodiversité dans le Tarn, devient insupportable, tant financièrement que moralement, pour les éleveurs tarnais. Cette problématique est de l'unique compétence de l'État. Le Conseil départemental a toutefois élaboré un « plan loup », de manière volontariste, qui sera déployé prochainement, afin de soutenir les éleveurs. Objectif : préserver nos filières agricoles de qualité et assurer la vitalité de nos campagnes.

JUIN 2022

Bon anniversaire aux Saveurs du Tarn !



La marque Saveurs du Tarn a 10 ans ! Derrière cette étiquette, c'est toute la diversité des productions du Tarn qui est à l'honneur : viande,

pâtes, légumes, farine, fromage, chocolat, vin, pâtisseries, jus de fruits... Pour les consommateurs, c'est l'assurance de consommer des produits locaux de qualité. Pour les 170 producteurs tarnais et entreprises qui ont choisi d'adhérer à ce réseau, c'est une réelle visibilité auprès des clients et un soutien pour les échanges commerciaux, logistiques et techniques. Chaque année le Département du Tarn consacre près de 400 000 € à la promotion des Saveurs du Tarn.

JUILLET 2022

Le sport partout et pour tous



La caravane du sport tarnais a traversé le département en 16 dates, du 26 juin au 21 août dernier, pour que chaque Tarnais, où qu'il soit sur le territoire, puisse mettre plus de sport dans sa vie. Plus de 40 comités départementaux sportifs ont été mobilisés, 170 clubs ont proposé plus de 240 animations, regroupées dans plus de 40 disciplines sportives.

AOUT 2022

Route Albi-Castres : fin du plus gros chantier jamais engagé par le Département



Entre 2018 et 2022, près de 31 km de cet axe ont été aménagés pour un montant de 30 millions d'euros.

Depuis 2018, les travaux sur la RD612 ont permis la création de 4 nouveaux créneaux de dépassement, la réfection des chaussées, la sécurisation des accès et des carrefours, la remise aux normes des équipements, la création de routes latérales pour les riverains, d'aires de co-voiturage et multimodales et 11 arrêts de transports collectifs ont fait l'objet de traitement.

SEPTEMBRE 2022

Rentrée scolaire

Le Département entretient les 32 collèges publics du Tarn



Pour préserver le pouvoir d'achat des familles : augmentation du chéquier collégien à 220 euros, dispositif unique en Occitanie.

Le Département agit tout au long de l'année pour gommer les inégalités et alléger les factures du quotidien qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des familles.

Conférence-débat : eau, un enjeu majeur



Cette rencontre est une première étape. À l'issue, un Livre blanc a été réalisé pour une gestion efficiente de notre eau et adaptée aux enjeux de notre territoire. Un document prospectif pour les 30 prochaines années grâce à ces échanges avec les forces vives du Tarn.

Penser global pour avoir une vision collective est une nécessité. Chaque goutte d'eau doit être consommée efficacement !

Le Département consacre 3 M € par an pour une gestion raisonnée de l'eau.

OCTOBRE 2022

Travaux du carrefour de Trotéco



2,1M d'euros investis par le Département pour l'amélioration de la mobilité et l'aménagement du territoire. L'objectif du Département : fluidifier et sécuriser les déplacements des Tarnais.

NOVEMBRE 2022

Des centres d'exploitation routiers au plus près des Tarnais



Disposer de 31 centres d'exploitation routiers garantit les meilleures conditions de circulation possibles partout dans le Tarn, notamment en période hivernale. L'objectif est de sécuriser les axes de circulation et limiter au maximum les conséquences de ces intempéries sur l'activité du département.

DECEMBRE 2022

Conseil départemental jeunes

Élus en automne 2020, les 42 jeunes conseillers départementaux ont présenté leur bilan : projets autour de l'égalité filles-garçons, lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le handicap, l'environnement...

Un bel engagement citoyen que 42 nouveaux conseillers ont pris. Ces derniers, en classe de 5^e des collèges du Tarn, vont représenter tous les collégiens tarnais et porter de nouveaux projets pour cette nouvelle mandature de 2 ans.



LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

2022



S O L I D A I R E

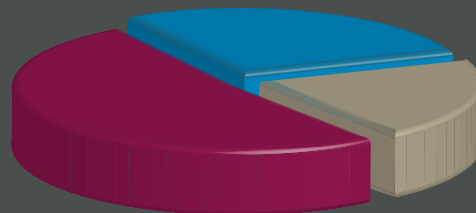
Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais

La mobilisation du Département cette année encore a su répondre aux attentes des Tarnaises et des Tarnais.

En prévenant, protégeant et accompagnant l'insertion de l'ensemble des publics, le Département acteur majeur de la lutte contre la précarité est un acteur déterminant de la préservation de la cohésion sociale à l'échelle de son territoire.

266,90 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, L'ACCÈS ET LE RETOUR A L'EMPLOI, L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT**
69,57 M€
- VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET SOUTENIR LES FAMILLES**
60,20 M€
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES**
137,10 M€

Le Département accompagne les familles et la petite enfance en privilégiant l'intérêt de l'enfant.

Le Département continue de multiplier les efforts visant à diversifier son action et les modes de prises en charge pour prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance ainsi que leurs familles.

La loi de protection des enfants a été promulguée le 7 février 2022. Elle vient conforter un certain nombre d'engagements déjà pris par le Département du Tarn : l'obligation de si-

gnature des contrats jeunes majeurs, la fin des prises en charge à l'hôtel, notamment sont déjà des réalités sur notre territoire. Mais les défis en matière de prévention et de protection de l'enfance restent nombreux. L'avenir des jeunes qui nous sont confiés nous oblige.

Aussi, le Conseil départemental du Tarn, a consacré cette année à la prévention et à la protection de l'enfance,

compétence obligatoire du Département un budget en fonctionnement de 54 848 700 €, soit une hausse de 7% par rapport au budget 2021. La prévention et la protection de l'enfant et des familles représentent ainsi 21 % des dépenses de fonctionnement de la solidarité.

Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité.

L'ensemble des missions du service de PMI s'inscrit dans la stratégie nationale de santé avec une priorité autour du « parcours des 1 000 premiers jours » axée sur le Plan départemental villes et territoires sans perturbateurs endocriniens, le Schéma départemental de l'enfance et dans le schéma départemental des services aux familles.

Optimiser et renforcer les dispositifs de prévention précoce en périnatalité.

Les équipes pluridisciplinaires de protection maternelle et infantile interviennent au sein des Maisons du Département pour la prise en charge de la santé globale de la famille (femmes enceintes, nouveau-nés, enfants).

Les chiffres clés 2022

- 3 544 déclarations de grossesse

- 3 176 avis de naissance
- 1 332 visites de sages-femmes à domicile pour 340 femmes
- 2 354 consultations de sages-femmes auprès de 516 femmes
- 4 480 consultations de la PMI

Soutenir l'exercice de la fonction parentale de façon individuelle et collective.

Dès la naissance, les infirmières puéricultrices proposent un accompagnement individuel des familles. En complément, des actions collectives de soutien à la parentalité sont proposées en proximité.

Les chiffres clés 2022

- 4 453 consultations de puéricultrices pour 1 554 enfants
- 2 959 visites de puéricultrices à domicile pour 1 126 enfants.

Promouvoir la santé comme outil global de prévention.

Lieux d'accueil et d'écoute, les centres santé sexuelle (ex CPEF), interviennent pour la régulation des naissances, informent sur la contraception, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles et les violences faites aux femmes.



3 176
avis de naissance

Les 6 centres de santé sexuelle du Tarn sont gérés par conventionnement avec les établissements hospitaliers d'Albi, Lavaur et Castres et financés par le Département : **359 479 € en 2022.**

Les chiffres clés 2022



- 3 880 femmes et 29 hommes, dont 907 mineures et 15 mineurs
- 6 594 examens cliniques dont 1168 concernant des mineures
- 268 séances d'information collectives

Les consultations médicales de prévention permettent le suivi du développement harmonieux de l'enfant de moins de 6 ans, le dépistage des handicaps et les vaccinations.

Les chiffres clés 2022

- 4480 consultations de médecins PMI, pour 1515 enfants

Les 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Tarn ont pour mission le dépistage, le diagnostic, la prise en charge précoce des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap.

Le Département participe au financement des CAMSP : **442 204 €.**

Les bilans de santé réalisés en écoles maternelles pour les enfants âgés de 3 à 4 ans permettent un dépistage des troubles sensoriels et des apprentissages, à un âge clef du développement.

Les chiffres clés année scolaire 2021-2022 :

- 2 627 bilans de santé pour 2 810 enfants convoqués,
- 489 enfants orientés pour troubles visuels, 332 enfants pour troubles auditifs, 322 pour troubles du langage et 6 enfants pour troubles somatiques.

Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales, tant en matière d'accueil individuel que collectif.

La création, la transformation des établissements et services d'accueil de jeunes enfants ainsi que l'agrément et le suivi des assistants maternels



constituent deux missions du Département, avec pour finalité le respect du bon développement physique, psychique de l'enfant et son épanouissement pour garantir son bien-être.

Les chiffres clés 2022

- 2 529 places réparties dans les 121 établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- 3 464 places chez les 1067 assistants maternels dont 39 travaillant dans les 16 maisons d'assistants maternels.

Mieux repérer et traiter les situations d'urgence.

Améliorer le traitement des informations préoccupantes.

Depuis l'augmentation de l'activité de 22 % enregistrée en 2021 le nombre des procédures traitées par la Cellule demeure pour ainsi dire constant. 1 247 procédures en 2022 pour 1 235 en 2021.

Les chiffres clés 2022

- 1 002 informations préoccupantes
- 245 signalements directs auprès du Procureur de la République

Assurer la mission d'accueil d'urgence.

L'activité d'accueil d'urgence des mineurs sur notre Département est effectuée par le Foyer Départemental Enfance Famille (FDEF) et la Service d'accueil d'urgence (géré par l'association Sainte Marie).

Les chiffres clés 2022 du FDEF

- Unité petits : 28 enfants accueillis
- Unité Filles : 43 adolescentes accueillies
- Unité Garçons : 42 garçons accueillis

Le Service d'Accueil d'Urgence situé sur Castres (6 places) et Mazamet (6 places)



a accueilli 45 jeunes en 2022. Les deux lieux d'accueil d'urgence sont toujours au complet voire en sureffectif.

Mettre à l'abri et évaluer la situation d'isolement et de minorité des jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés.

L'année 2022 marque la fin d'une période de crise sanitaire. Pour autant, l'année 2022 n'a pas dénombré autant de demandes de mises à l'abri que les années précédentes ; (122 jeunes en 2019 ; 54 jeunes en 2020 ; 118 jeunes en 2021).

Les chiffres clés 2022



79 jeunes se déclarant mineurs non accompagnés se sont présentés sur le territoire du Tarn pour une mise à l'abri.

Au 31 décembre 2022, le Département du Tarn accueillait 286 jeunes dont

- 9 personnes en cours d'évaluation ou de décision
- 112 mineurs
- 165 jeunes majeurs.

Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Donner une famille à un enfant.

Les services départementaux instruisent les demandes d'agrément en vue de l'adoption d'un enfant pupille de l'État ou d'une adoption à l'international.

Les chiffres clés 2022

- 19 agréments délivrés
- 2 adoptions à l'international et 1 adoption d'un pupille de l'État
- 2 enfants confiés à la naissance
- 76 candidats à l'adoption tarnais sont en attente de concrétisation de leur projet.

Améliorer l'accueil des femmes enceintes ou du/des parent(s) avec enfant de moins de 3 ans.

Afin d'éviter la séparation des enfants de moins de 3 ans de leurs parents, **le Foyer Départemental Enfance Famille accueille et accompagne des jeunes mères et des pères** au sein du Centre parental de Lavaur ainsi qu'en appartements à Lavaur et à Albi. Ces services s'adressent aux parents mineurs ou majeurs.

Les chiffres clés 2022

- 17 situations familiales ont bénéficié d'un accueil.

Adapter l'accueil familial.

Les assistants familiaux accueillent de manière continue, jour et nuit, à leur domicile des enfants mineurs ainsi que des jeunes majeurs (de 0 à - 21 ans) confiés au Département par décision judiciaire ou à la demande de leurs parents.

L'année 2022 a été caractérisée comme 2021 par une activité d'accueil d'urgence importante au sein de familles d'accueil, cela concerne 40 % des enfants qui ont été pris en charge par des assistants familiaux. Il s'agit de l'unique possibilité d'accueil d'urgence pour les enfants de moins de 2 ans.

Les chiffres clés 2022

- Le Département du Tarn emploie

278 assistants familiaux (331 agréés) qui accueillent, dans le cadre de la protection de l'enfance, 440 enfants (606 places agréées).

Renforcer les dispositifs constituant une alternative au placement.

Afin d'éviter de séparer les jeunes de leurs familles, le Département a développé des modes d'accompagnement en milieu ouvert des jeunes et de leurs familles.

Les chiffres clés 2022

- 86 places d'aide et de maintien à domicile
- 500 places d'action éducative en milieu ouvert.

Diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement en établissement.

Afin de répondre à la pluralité des situations, le Département du Tarn a diversifié les modes d'accueil des jeunes confiés au Département par

278 assistants familiaux ont accueilli dans le cadre de la protection de l'enfance, 440 enfants



décision administrative (à la demande de leurs parents) et judiciaire (ordonnance de placement du juge des enfants).

Ainsi, en plus de l'accueil familial, les jeunes sont accueillis au regard de leurs besoins dans des structures collectives.

- 315 places en Maisons d'enfants à caractère social
- 85 places en Lieux de vie et d'accueil (structures de 7 places maximum)
- 157 places en services d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés

Les chiffres clés 2022

Au 31 décembre 2022, 2076 enfants et jeunes majeurs bénéficiaient d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance dont 1327 confiés au Département et accueillis chez des assistants familiaux, dans des établissements habités ou en autonomie

Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte.

Faciliter l'accès à l'autonomie des 16-25 ans suivis ou ayant été suivis au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le nombre de jeunes majeurs accompagnés par le Département est depuis plusieurs années particulièrement élevé en comparaison avec les chiffres nationaux : en effet, le nombre de contrats jeunes majeurs représente plus de 14% des mesures d'aide sociale à l'enfance.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et, selon leurs revenus, d'un soutien financier.

L'impact de l'accueil des mineurs non accompagnés devenus jeunes majeurs est déterminant : 58 % des contrats jeunes majeurs – que le Département signe avec tous les jeunes ayant bénéficié d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance – concernent en effet ce public.

Les chiffres clés 2022

285 jeunes majeurs de 18 à 21 ans étaient accompagnés par le Département au 31 décembre 2022 dont 165 ex mineurs non accompagnés.

285 jeunes majeurs étaient accompagnés par le Département, au 31/12/2022 dont 165 ex mineurs non accompagnés

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES

Le Département agit pour offrir à chacun les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de sa dignité.



Le Département du Tarn agit pour offrir à chaque personne en situation de handicap les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de la dignité individuelle.

Son intervention se décline dans tous les domaines : aide à la personne, habitat, transports, culture et loisirs,

santé, insertion professionnelle. Il répond ainsi à un défi de notre société : garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie.

En 2022, 136 M€ ont été mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes les plus fragiles.

Assurer l'information des acteurs.

Assurer l'information des personnes handicapées.

Le guichet unique assure l'accueil du public, de son entourage et les professionnels à partir de lignes dédiées et sur des horaires d'ouverture élargis. En 2022, 52 473 appels téléphoniques traités, 9 652 personnes reçues en accueil physique et 9 564 mails traités. Un accueil approfondi sur les territoires : 2 144 personnes ont fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens physiques ou téléphoniques.

Assurer l'information des personnes âgées, en situation de handicap et des professionnels.

Le site internet <https://mda.tarn.fr> constitue un vecteur d'information primordial. Plus de 16 000 connexions ont été dénombrées.

Vivre à domicile
Il existe différentes aides qui permettent un accompagnement à domicile de qualité en fonction de vos besoins. Il peut s'agir, par exemple, d'une aide à domicile pour vous accompagner dans votre vie...

Être hébergé
En fonction des choix des personnes, de leurs besoins, de leur niveau de dépendance, il existe différents établissements qui peuvent accueillir des personnes âgées : Résidence autonomie, résidence...

Vie sociale
Bien vieillir est une préoccupation majeure pour tous les retraités ce qui implique, pour rester en forme, de faire régulièrement des activités et de maintenir des liens sociaux afin de ne pas...

Accéder aux soins et prévenir la dépendance
A partir de 65 ans, 40 % des personnes présentent des signes de fragilité qui peuvent entraîner la dépendance. Pour autant, ces fragilités sont réversibles ; il existe des solutions pour améliorer ou...

10 rencontres INFO CLIC ont été organisées dans le département en 2022, rassemblant 325 professionnels. Participation à 40 actions collectives en direction des proches aidants, ce qui a permis de rencontrer 280 personnes. 20 554 courriers et courriels transmis aux proches aidants à des fins d'information. 19 France services ont été conventionnés, ce qui permet au public de disposer de lieux d'informations à proximité de leur domicile. Le dispositif Tarn Autonomie a permis des visites de facteurs auprès de 52 personnes et un accompagnement des 66 personnes par la coordonnatrice.

Prévenir la perte d'autonomie.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Tarn a établi son programme d'actions 2022 autour de trois grands axes :

- Actions de prévention pour les personnes âgées vivant à domicile et les proches aidants ;
 - L'accès aux aides techniques ;
 - Développer les actions de prévention au sein des résidences autonomie.
- 77 actions collectives de prévention

89 040 € ont été affectés aux résidences autonomie

sur les thématiques du bien vieillir pour un total d'aides de 657 784 €. 28 actions de soutien aux proches aidants pour un total d'aides de 140 957 €. 22 personnes en GIR 5-6 aidées pour des achats d'aides techniques, pour un montant de 7 338,36 €. 140 bénéficiaires de l'APA ont été aidés pour des achats d'aides techniques pour un total de 62 468,19 €. 13 diagnostics d'ergothérapeutes réalisés pour un total de 2 400 €. 9 résidences autonomie soutenues, dans le cadre du forfait autonomie, pour un montant de 89 040 €.

**NUMÉRO GUICHET
UNIQUE MDA :
05 81 97 70 07**

Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles.

Accompagner les bénéficiaires et leurs familles.

7419 évaluations réalisées au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Ouverture de droit supplémentaire pour faire face au besoin de répit ou d'hospitalisation du proche aidant pour 113 bénéficiaires APA, Simplification de l'accès aux Cartes Mobilité Inclusion (CMI) pour les usagers en fonction de leur GIR. Ainsi en 2022, 102 CMI -Invalidité 368 CMI-Priorité 576 CMI - Stationnement Grâce au partenariat important avec la MSA et la CARSAT, la reconnaissance mutuelle des évaluations entre la MDA et les caisses de retraite est effective depuis février 2021, évitant ainsi une double évaluation. En 2022, 488 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

Favoriser le développement de la qualité de service à la personne

1228 personnes handicapées adultes et enfants ont bénéficié de la PCH en 2022, pour un budget total de plus de 11 millions d'euros. Le Conseil départemental du Tarn a financé des services ménagers (79 842 €), du portage de repas

(1 390 €) des SAVS (3 790 247 €) offrant une alternative à l'accueil en établissements spécialisés.

Soutenir financièrement le maintien à domicile des personnes les plus fragiles.

L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a bénéficié en moyenne en 2022 à 6 350 personnes âgées à domicile pour un montant de plus de 27 millions d'euros.

Les services ménagers ont mobilisé la somme de 322 396 €.

Le Département a renouvelé le conventionnement avec 12 SAAD habilités ou non à l'aide sociale dans le cadre de l'expérimentation des nouvelles modalités de financement des SAAD puis la dotation qualité en 2022 pour un montant total de 450 000 euros.

La poursuite en 2022 du soutien aux 10 SAAD relevant de la convention collective de la branche à domicile permettant une revalorisation salariale pour un montant de 5 583 823€.

Offre de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sur le Département :

13 SAAD autorisés et habilités à l'aide sociale, (fusion absorption des AAFP Graulhet et Lavaur en AAFP81 en date du 22/07/2021)

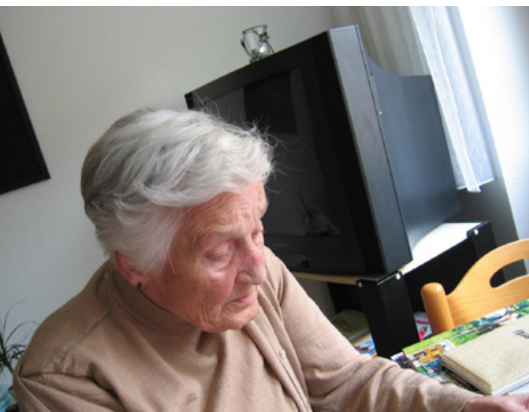
30 services d'aide et d'accompagnement autorisés mais non habilités.



L'habitat inclusif : un levier de lutte contre l'isolement social des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

L'habitat inclusif, défini dans la loi ELAN (2018) comme un habitat à destination de personnes en situation de handicap ou âgées, assorti d'un projet de vie sociale et partagée est depuis 2022, une nouvelle mission pour le Département du Tarn.

Un accord-cadre pour l'habitat inclusif a été signé le 26 octobre 2022 par la CNSA, le Président du Conseil départemental et le Préfet de département. La Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) a été installée le 4 février 2022.



15 projets, 10 existants et 5 en cours création, représentent 116 offres de logement (soit 116 AVP) 69 pour personnes âgées et 47 pour personnes en situation de handicap ont conventionné avec le département.

En 2022, 8 projets ont perçu l'AVP pour un montant total de 23 333€ correspond au mois de décembre.

Enfin, le label « habitat partagé » a été retravaillé et a vu son appellation évoluer en « Tarn – Vivre Ensemble », impliquant la création d'un nouveau règlement d'intervention au titre du Fond de Développement Territorial.

Offrir un hébergement de qualité en établissement et en famille d'accueil.

Favoriser un hébergement de qualité.

de séjour des personnes handicapées adultes :

- Le déploiement de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été freiné par la crise sanitaire, les négociations ont été relancées en 2022.

Pour répondre aux besoins de soins des personnes en situation de handicap, le Conseil départemental et l'ARS ont médicalisé 26 places de foyer de vie, créé 15 places de Service d'Accompagnement Médicalisé pour Adultes Handicapés (SAMSAH), en faveur de personnes présentant des troubles du spectre autistique.

Pour 2022, 995 places d'hébergement, 156 places d'accueil de jour et 396 places de services réparties comme suit :

- Foyers d'accueil médicalisé (FAM) : 136 places d'hébergement permanent, 1 place temporaire et 12 places d'accueil de jour
- Foyers de vie : 456 places d'hébergement permanent, 16 places temporaires et 144 places d'accueil de jour
- Foyers d'hébergement : 256 places d'hébergement permanent et 1 temporaire

- SAMSAH : 51 places
- SAVS : 345 places
- Unité PHV : 123 places d'hébergement permanent et 6 temporaires

En 2022, 61 accueillants familiaux agréés permettent un accueil de 94 personnes, 39 personnes âgées et 55 en situation de handicap. Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation de ces accueillants familiaux, 9 sessions de formation ont été organisées pour 50 accueillants familiaux.

Soutenir financièrement les personnes handicapées en établissement.

1613 personnes handicapées ont bénéficié de l'Aide Sociale départementale à l'Hébergement. Pour un montant de 49 432 714 € finançant leurs frais de séjour en foyers de vie et foyers occupationnels (30 889 998 €), foyers d'hébergement (6 771 419 €), EHPAD (7 316 709 €) dont ticket modérateur (657 169 €), structures pour personnes handicapées vieillissantes



Au 31 décembre 2022, 4 364 résidents d'EHPAD étaient bénéficiaires de l'APA pour un budget de 22,8 M€

(4 188 147 €), résidences autonomie (126 065 €) ou famille d'accueil (140 376 €).

-Nombre de lits autorisés : 5990 (tous établissements confondus), dont :
Lits EHPAD : 5 364,
Lits USLD : 284,
Résidences Autonomie et Petites structures : 325 places installées et 503 autorisées.
- Nombre de places en accueil de jour : 126

En 2022, les contrats CPOM des 9 résidences autonomie du département du Tarn ont été renouvelés sur la période 2022-2026.

Sur l'exercice 2022, les 3 halte-répits expérimentales autorisées en 2021 ont été effectivement déployées soit 24 places

Au 31 décembre 2022, 4 364 résidents d'EHPAD étaient bénéficiaires de l'APA, pour un budget de 22,8 millions d'euros.

Soutien et modernisation des EHPAD dans le cadre de la solidarité territoriale

Les personnes âgées dépendantes en établissement et en famille d'accueil : 11 385 887 €.

663 personnes âgées ont bénéficié de l'aide sociale Départementale à l'hébergement pour un montant de 11 158 416 € et la prise en charge du ticket modérateur (1 106 737 €) ; en résidence autonomie (93 868 €), en placement familial (128 503 €) et les dispositifs « Label Habitat Partagé » (5 100 €).

Soutenir financièrement la modernisation et l'adaptation des établissements pour personnes âgées dans le cadre de la solidarité sociale et territoriale.

En 2022, 7 établissements ont bénéficié de subventions d'investissement versées pour un montant total de : 520 631 €.

19 opérations d'investissement d'EHPAD ont été instruites en 2022, concernant 11 établissements, et pour un montant cumulé de subventions octroyées de 2 699 806 €.

En 2022, 5 associations répertoriées « clubs du 3ème âge » ont bénéficié de subventions, dont le montant octroyé s'élève à 2 834 € cumulés.

En 2022, 3 établissements ont bénéficié de subventions pour un montant cumulé de 12 222 € de répondre aux enjeux de modernisation des infrastructures.

Les aides financières attribuées au titre de l'aide à la création, l'extension ou la modernisation des EHPAD et établissements assimilés complètent cet accompagnement.

Renforcer le bien-être des résidents en EHPAD en s'appuyant sur la ressource Occitane

Le Département du Tarn a signé avec 33 EHPAD la « Convention pour l'utilisation de l'occitan avec les personnes âgées en maisons de retraite » Ces dispositifs permettent de créer du lien intergénérationnel.

Participer à la protection des personnes vulnérables.

2418 dossiers en 2022 ont été traités dans les domaines suivants :

- 332 tarnais ont été évalués dans le cadre des procédures Personnes Majeures Vulnérables.

- 33 personnes ont bénéficié d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée,

- 35 personnes accompagnées dans le cadre du dispositif Réponses Accompagnées Pour Tous,

- Suivi des 2013 personnes inscrites sur listes d'attente d'admission en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées.

- Attribution de 5 dérogation de places d'adultes en situations de handicap.





RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le Département met tout en œuvre pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité.

Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité. Favoriser l'accès aux droits et l'exercice des droits d'un public en difficulté.

L'ALLOCATION RSA EN 2022

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) financé par le Département s'adresse aux personnes sans ressources ou disposant de ressources inférieures au minimum requis en fonction de la composition de leur foyer.

10 123 foyers étaient bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2022 soit une diminution de 2.8 % par rapport au 31 décembre 2021.

Gérer l'allocation RSA dans le cadre de la convention qui lie le Département avec la CAF et la MSA.

L'allocation RSA versée aux allocataires représente **63 794 145 €** (moins 1% / 2021) compensée à 49.7% par l'État.

Le montant moyen de l'allocation RSA versée en 2022 s'élève à **525 €**, soit en légère hausse par rapport à 2020. Il est important de rappeler que la gestion du RSA se fait au titre de conventions négociées avec la CAF et la MSA.

Les chiffres clés 2022

- 105 recours administratifs (baisse de 2.2%)
- 122 dossiers suspectés de frauduleux (baisse de 15%) pour un montant de préjudice s'élevant à 896 944 €. Un dépôt de plainte a été déposé auprès du Procureur de la République.
- 82 amendes administratives (baisse de 15%) traitées pour une mise en recouvrement d'un montant de 58 710 €
 - 410 décisions d'opportunités (hausse de 11%)
- 384 indus transférés traités (hausse de 7%) et 31 demandes de remise de dette examinées dont le recouvrement est assuré par la CAF
- 1081 situations (hausse de 9%) ont fait l'objet d'une procédure de réduction/suspension de son allocation RSA pour non-respect des obligations liées à la perception de l'allocation RSA.
- 235 radiations du dispositif ont été prononcées au terme des 4 mois de suspensions, soit une augmentation de 48.7%.
- 465 contrôles de situation ont été effectués par le service, en forte augmentation en 2022.

Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté.

Développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté, orienter et réorienter

Le RSA donne droit à une allocation mais impose, en contrepartie, une obligation de s'engager dans des démarches réelles et concrètes d'insertion sociale ou professionnelle.

LES ACTIONS 2022

Lorsqu'il est soumis aux obligations d'insertion, la situation du bénéficiaire du RSA est examinée par les services du Département qui déterminent l'accompagnement le plus adapté pour faciliter son accès à l'emploi ou consolider ses capacités professionnelles.

Le Président du Conseil départemental est compétent pour orienter le bénéficiaire auprès de l'organisme le plus apte à assurer son suivi vers un référent unique, pour le suivi personnalisé :

- 68 % des personnes sont accompagnées par les agents de Pôle Emploi,
- 19 % ont fait l'objet d'une orientation

Le Département pleinement mobilisé sur les actions d'insertion a su adapter les modalités d'accompagnement des personnes dans leurs projets de vie, d'insertion, et d'autonomie sociale, mais aussi les fonctionnements administratifs pour accélérer l'évaluation des situations et proposer plus rapidement des actions concrètes aux personnes en difficulté.

La lutte contre la précarité, enjeu central de nos actions passe par un renforcement de la cohésion sociale des publics et des territoires et une ambition assumée, d'une politique volontariste audacieuse en matière de retour à l'emploi.

L'allocation RSA financée par le Département représente 63,79 M€

vers les travailleurs sociaux du Département,

- 3 % sont suivies par des conseillers en insertion professionnelle du Département, vers le domaine pré-professionnel,
- 5 % sont suivies par les partenaires institutionnels ou associatifs de la création d'activité ou de l'emploi,
- 3 % sont accompagnées par des partenaires institutionnels ou associatifs sociaux,
- 2 % sont suivies par les missions locales pour l'emploi des jeunes,
- 535 réorientations du social vers l'emploi ou inversement ont été validées (en hausse de 30%).

Sont également comptabilisés dans ce nombre les changements de référent notamment des Missions Locales vers Pôle Emploi, des structures accompagnant les travailleurs non-salariés vers Pôle Emploi.

Assurer un accompagnement personnalisé pour lever les freins sociaux à l'emploi, à l'insertion sociale ou professionnelle.

L'accompagnement social des personnes bénéficiaires du RSA est effectué majoritairement par les maisons du Département et concerne 29 % des orientations prononcées.

Des partenaires (CCAS de Castres et Albi, association à vocation sociale par exemple) sont désignés par le Président du Conseil départemental comme organismes chargés de l'accompagnement du bénéficiaire et contribuent à ce soutien.

LES ACTIONS 2022

- 1730 personnes ont été accompagnées dont 960 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé : 306 353 €
- 17 actions collectives visant au développement de l'autonomie sociale ont été portées par 10 structures.
- 4 138 contrats d'engagements réciproques (en augmentation de 9%) ont été signés (dont 105 relevant de l'équipe pluridisciplinaire agricole) en 2021 engageant les allocataires dans des démarches d'insertion.

Mobiliser les mesures de l'emploi, des partenaires et outils au profit des publics en difficulté.

LES ACTIONS 2022

Le Département a renforcé en 2022 son intervention dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi tout en développant des initiatives ayant vocation à aider les entreprises à recruter.

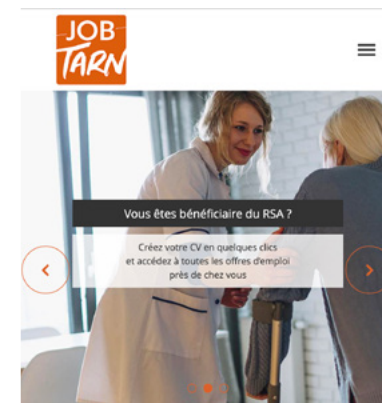
Les Conseillers d'insertion professionnelle répartis dans le département ont accompagné 517 bénéficiaires du RSA proches du retour à l'emploi dans la levée des freins, la précision du projet professionnel et l'inscription dans les différents outils proposés pour atteindre leurs objectifs.

Le dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA Travailleurs Non-Salariés s'appuyant sur le partenariat avec 8 structures partenaires a vu le démarrage d'une expérimentation avec un 9ème organisme. Celle-ci s'étend jusqu'à fin 2023 et à vocation à tester un accompagnement renforcé de ces entrepreneurs pour soit trouver les clefs du développement économique, soit faire le deuil de cette activité et retrouver un emploi salarié. L'intervention de l'ensemble de ces partenaires a permis d'accompagner 866 personnes dans des secteurs d'activités variés (artisanat, commerces, professions libérales, agriculture, culture...).

L'appel à projet annuel du Programme Départemental d'Insertion (PDI), fixait cette année des objectifs chiffrés (20 à 30 % selon les types d'accompagnement) à atteindre en matière de sorties positives (emploi, formation). Ceux-ci ont été atteints dans leur grande majorité. 269 personnes ont bénéficié d'un accompagnement

en chantiers d'insertion, 44 en entreprises d'insertion, 69 en associations intermédiaires et 10 en entreprises de travail temporaires d'insertion. Le Conseil Départemental a également financé 80 Contrats à durée déterminée d'insertion. Cette année 87 bénéficiaires du RSA ont bénéficié également d'une action renforcée « d'Accompagnement vers l'emploi » offrant notamment des immersions dans l'entreprise.

Enfin, 879 personnes ont bénéficié de la gratuité des transports (bus et train) et 10 personnes ont pu bénéficier d'aides à la mobilité (location de véhicules à tarifs sociaux).



job.tarn.fr



Pour soutenir les entreprises dans leurs démarches de recrutement, le département a développé des nouvelles modalités d'intervention notamment dans le secteur des services à la personne en partenariat avec la fédération départementale ADMR et l'association Sérénitarn. La collectivité a poursuivi l'attribution d'aides financières directes. Ainsi 18 PEC ont été accordés pour des durées de 9 à 12 mois à différents organismes (EHPAD, structures associatives enfance ou culture) et 39 primes à l'embauche (jusqu'à 3 000 € pour des structures privées : associations, entreprises), la moitié d'entre elles ayant été cumulées avec les aides à l'apprentissage (notamment pour 13

bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance).

Lutter contre les exclusions et les discriminations.

En matière de développement social local, le Département participe activement à la politique de la ville pour répondre aux problématiques spécifiques des quartiers classés prioritaires.

LES ACTIONS 2022

- Le Département est signataire des cinq contrats de ville Albi, Castres-Mazamet, Graulhet, Gaillac et Carmaux.
- Des crédits spécifiques ont été mo-

bilisés sur des opérations de développement du lien social, de la citoyenneté et de la prévention portées par des communes ou des partenaires associatifs.

- 50 actions ont été soutenues pour un montant de 74 915 €.

- Enfin, des crédits de droit commun ont été mobilisés sur les territoires en difficulté, non classés politique de la ville, pour des opérations en zone rurale sur l'accès à la culture, la création de lien social et l'appui à la réussite éducative.

Répondre aux problèmes d'isolement social, économique, culturel et éducatif.

- **Opération « Musée départementaux et insertion »** : organisation de journées départementales animation insertion dans le cadre de la programmation culturelle des musées (37 adultes et 56 enfants ont participé à ces journées d'échange au Musée du textile à Labastide-Rouairoux).

**50 actions
soutenues
pour plus
de 74 915 €**

- **Opération « Danse et Cohésion Sociale »** : un travail en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Favoriser l'insertion par et dans le logement.

Encourager l'accès à l'information et aux conseils en matière de logement.

L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement.

- L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement (ADIL) a informé gratuitement sur les aspects, juridiques, fiscaux ou financiers liés au logement. 7866 tarnais, particuliers, professionnels ou collectivités territoriales.

- Dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le logement et de la lutte contre



la précarité énergétique, le Département a :

- Imaginer et développer un jeu de société pédagogique et ludique ECO'N'HOME, outil d'animation : ce sont 232 jeux vendus hors département.
- 16 interventions ou animations soit 195 personnes et la distribution 25 kits de petits équipements économes.

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) permet d'accompagner des personnes dans un parcours logement :

• Pendant l'hébergement 9 000 € ont été consacrés pour de l'accompagnement des personnes logées dans des logements d'insertion et à la Résidence sociale de Gaillac.



• 133 personnes nouvellement accompagnées dans un logement autonome :

- 35 à la sortie d'un hébergement pour un montant de 23 700 € € par des structures conventionnées par le Département correspondant à 195 mesures exercées pour l'accès à un logement.
- 98 par les conseillères en économie sociale familiale du Département et 722 mesures exercées.

Lutter contre les exclusions et les discriminations

Les aides financières directes aux ménages.

• **2 503 demandes d'aides financières déposées auprès du Fonds de Solidarité** pour le Logement et 2 139 aides financières accordées :

- 50% pour l'Accès
- 23 % pour l'énergie %
- 11 % pour l'Eau
- 7 % pour les impayés de loyer et la mise en jeu du cautionnement
- 9 % de demandes de garanties des loyers
- 640 277 € de dépenses au titre des aides financières attribuées aux ménages dont 21 % en prêt.

L'accompagnement des ménages en impayés de loyer.

• **879 diagnostics sociaux et financiers** ont été demandés au Département 62 % des demandes concernent la phase contentieuse (assignation-réquisition force publique).

Lutter contre l'Habitat indigne et la précarité énergétique

Le programme départemental d'amélioration de l'habitat :

Le programme départemental d'intérêt général, animé par Soliha dans le



cadre d'un marché public de 3 ans, permet l'accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux dans le cadre des aides de l'ANAH. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, ce sont 240 dossiers propriétaires occupants agréés par l'ANAH répartis comme suit :

- 104 pour des travaux d'énergie,
- 134 pour de l'adaptation au vieillissement ou handicap
- 2 insalubrité.



Le Guichet Tarn Renov'Occitanie :
Le Département est le porteur du service public de la rénovation énergétique sur le territoire départemental, selon les termes de la convention d'objectifs signée avec la Région Occitanie

le 15 février 2021 pour une durée de 3 ans (2021-2023).
Le budget a été estimé en 2022 à 412 300 € pour lequel un financement de la Région a été demandé pour un montant de 285 703 €.

Les missions du Guichet Tarn Renov'Occitanie portent sur 2 axes principaux :

L'information, le conseil, l'orientation des tarnais dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique,

- 5 622 informations ou conseils de premier niveau,
- 1043 conseils personnalisés.



Pour réaliser ces missions, le Département a conventionné avec l'ADIL et le CAUE et a développé un partenariat financier avec les 3 agglomérations. L'animation de la dynamique territoriale pour stimuler et encourager la demande : salons, intervention auprès des espaces France Services, nuit de la thermographie de Milhars et de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, partenariat avec Unis-cité.

Accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux

Soutenir les opérations de construction ou amélioration des logements sociaux.

Développer du logement très social et adapté :

Le Département soutient la production de logements très sociaux en apportant un financement complémentaire aux bailleurs sociaux d'un montant de 717 500 € engagés concernant :

- 11 opérations pour 259 logements dont 109 logements financés par le Département : 104 pour le public du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées et 5 adaptés au vieillissement.

Soutenir l'Office Public de l'Habitat, Tarn Habitat :

Le Département du Tarn a engagé **160 000 €** pour **Tarn Habitat** dans le cadre d'une participation financière à la réhabilitation thermique de 190 logements afin de réduire les dépenses énergétiques de ses locataires sur le quartier ANRU de Cantepau à Albi.



Le Département soutient et développe sa politique d'inclusion par la mobilisation du FSE.

Pour soutenir financièrement la politique d'inclusion en faveur des publics les plus fragilisés de son territoire, le Département a choisi d'être organisme intermédiaire, gestionnaire d'une enveloppe financière déléguée par l'Etat de Fonds social européen (FSE).

LES MISSIONS 2022

• Programme opérationnel FSE 2014-2020 :

- Contrôle des dossiers de demande de subventions européennes
- Gestion en subvention globale des crédits FSE
- Appui technique auprès des opérateurs départementaux et des porteurs de projets souhaitant solliciter du FSE

• Programme opérationnel FSE + 2021-2027 :

- Participation aux travaux de préparation et réunions d'information liées au lancement du nouveau programme
- Dépôt de la demande de subvention globale pour la période 2022-2025
- Élaboration des futurs appels à projets

Le Département gèrera une enveloppe de plus de 9 millions d'euros de FSE pour la période de 2022/2027, couvrant l'intégralité des dispositifs et crédits FSE inclusion, qui permet de mobiliser des fonds européens, à destination des publics très éloignés de l'emploi, notamment les bénéficiaires du RSA pris en charge par

le Département, sur trois dispositifs spécifiques à destination des porteurs de projet :

- développement de parcours intégrés d'accès à l'emploi pour des publics en difficulté,
- mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion,
- animation, coordination de l'offre d'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Le FSE +, mis en place en 2022 et poursuivi en 2023, concernera pour les départements l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale, avec au-delà de l'inclusion active par l'accès à l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Avec un élargissement de ses thématiques, le FSE+ ouvre la possibilité de prendre en charge de nouveaux publics : enfants et jeunes majeurs, publics exclus et vulnérables, personnes mal-logées, ressortissants étrangers... autant de politiques publiques au cœur desquelles s'inscrit déjà l'action du Département du Tarn.

LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION

2022



A M B I T I E U X

Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire

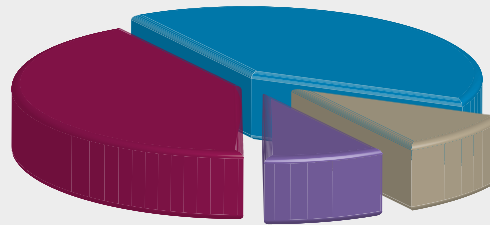
Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des Tarnais et d'un aménagement harmonieux et équilibré de son territoire, le Département du Tarn mène une politique dynamique et volontariste en matière de création et de maintien d'emplois, de développement économique, touristique, agricole et rural.

Le Département procure à tous les Tarnais un même accès aux services au public et aide à la réalisation de projets de développement locaux.

Collectivité responsable, le Développement durable est une préoccupation principale. Le Département s'engage à concilier croissance économique, solidarité et équité sociale.

64,27 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- ASSURER UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
14,96 M€
- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT
7,95 M€
- AGIR EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ
6,97 M€
- FACILITER LA MOBILITÉ DES TARNAIS
34,39 M€

Le Département favorise le développement économique par la solidarité et l'égalité des territoires.



Augmentation des nuitées touristiques

Soutenir pleinement le développement touristique, enjeu majeur pour l'attractivité du territoire tarnais :

Les chiffres clés 2022

- Le tourisme représente a minima un chiffre d'affaire de 250 millions d'euros.
- 4 708 emplois, soit 3,55% de l'emploi total tarnais.
- la fréquentation en hausse du site grand public tourisme-tarn.com avec 2,6 millions de pages vues, en progression de 10% en 2022, ainsi que 217 368 abonnés sur la page facebook « vos vacances dans le Tarn » et 24 759 abonnés sur la page instagram Tarn Tourisme, là aussi en hausse.
- Fréquentation en hausse avec une augmentation des nuitées touristiques en 2022 par rapport à 2021 (+27% en mai, +25% en juin, +17% en juillet, +10% en août). La clientèle française provient principalement des bassins de proximité : Haute-Garonne (en hausse), Hérault (en hausse), Paris (en baisse), Bouches-du-Rhône (stable), avec un niveau global comparable à celui de 2019. La clientèle

étrangère est également été de retour en 2022, avec plus d'un million de nuitées dans le Tarn : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne.

• Ces bons chiffres ne doivent toutefois pas masquer l'évolution des comportements et modes de consommation avec notamment la baisse des paniers moyens observés dans le secteur de la restauration. L'hébergement locatif dans le Tarn connaît en 2022 un léger ralentissement après l'année record de 2021 et demeure plus élevé qu'en 2019. Le revenu généré par les plateformes de type Airbnb reste quant à lui supérieur à 2021. La multiplication des offres disponibles (+10% par rapport à 2021) explique la légère baisse des taux d'occupation des hébergements touristiques. Dans ce contexte, notre Département a bien résisté, à l'instar de nombreux départements ruraux de France : ceci conforte le choix stratégique de notre positionnement « destination campagne ».

LES ACTIONS 2022

Quelques exemples emblématiques de notre action en 2022 :

- le développement de la stratégie de



photo : © CDT Tarn PascaleWalter



communication « Le Tarn vous veut du bien » qui est basée sur l'émotion et l'expérience avec une présence forte sur les marchés de proximité et des campagnes offensives, coordonnées et cohérentes,

- le soutien à la montée en gamme des hébergements touristiques tarnais via le Fonds Départemental d'Intervention Touristique doté de 1 M€, reconnu d'utilité et efficace notamment par les campings du territoire,
- le succès et l'appropriation par le grand public de l'application mobile gratuite « Balades & Randos Tarn » (+ de 108 000 consultations et + de 18 000 téléchargements en 2022) pour découvrir près de 300 itinéraires à parcourir à vélo, VTT, à pied ou à cheval ainsi que plus de 2 200 objets touristiques synchronisés avec la base de données Apidae,
- l'organisation de Destination Campagne comme rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme à la campagne.

Tarn Tourisme (CDT + TRT) met en œuvre la politique de promotion touristique du Département :

- 1 870 000 € de subvention au Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- 265 000 € de subvention à Tarn Réservation Tourisme (TRT) pour l'accueil de groupes.

Se doter d'un comité départemental du tourisme performant, agissant notamment en matière de promotion et d'ingénierie touristique.

LES ACTIONS 2022

Valoriser l'attractivité touristique des territoires en soutenant les prestataires touristiques.

Mobilisation du Fonds Départemental d'Intervention Touristique (FDIT) pour soutenir les projets de montée en gamme des hébergements touristiques : hôtellerie rurale, hôtellerie de plein air, gîte et chambre d'hôtes...
Création ou modernisation des équipements d'accueil des offices de tourisme, syndicats d'initiative, associations touristiques d'intérêt départemental, ainsi que soutien au sites internet des destinations touristiques...

Avoir une action volontariste sur la promotion commerciale.

Organiser et coordonner la gouvernance touristique du Département

**210 900 €
de subventions de
fonctionnement
à l'ensemble
des offices de
tourisme du Tarn**



Hôtel Reynès



Abbaye-école de Sorèze

photo : © CDT Tarn Christian Riviere

photo : © CDT Tarn Pascale Walter

auprès des territoires, renforcer l'accompagnement technique des territoires et la valorisation de leurs équipements d'accueil.

Le Département met en œuvre une stratégie dite « de convergence » depuis 2016 : elle permet de mettre en synergie les actions des offices de tourisme du territoire, les destinations touristiques structurées se réunissent pour définir et co-construire une stratégie de développement touristique partagée. Ce comité stratégique, animé par Tarn Tourisme, a créé les

conditions d'une plus forte coopération sur la base d'un objectif de mutualisation des actions. 210 900 € de subvention de fonctionnement à l'ensemble des offices de tourisme du Tarn.

Soutenir les acteurs du développement touristique.

• Répartition de subvention entre les différentes associations départementales ou filières (Clévacances, ATHPA, CDRP, Syndicat Mixte Vère-Grésigne, IVSO pour l'œnotourisme) : 340 900 €. Soutien financier au SMAD – Cap'Découverte : 1 720 000 €.

L'Hôtel Reynès : l'espace de valorisation des Destinations Tarnaises :

Valorisation des destinations tarnaises au sein de ce lieu emblématique : cette promotion des territoires



Albi - site UNESCO

450 structures adhérentes à la marque Tarn, Coeur d'Occitanie



et des savoir-faire locaux se fait au travers d'animations et de mises en scène interactives. Il s'agit de valoriser l'offre touristique, culturelle, naturelle, gastronomique et patrimoniale des destinations tarnaises.

Ce lieu accueille également à l'année – outre Tarn Tourisme – des associations départementales du tourisme (CDRP, ATHPA, Clévacances et Logis du Tarn) qui œuvrent au développement de l'attractivité du Tarn.

Cet espace constitue un complément et un enrichissement à l'offre territoriale portée notamment par les Offices de Tourisme.

Conforter les pôles structurants du Tarn :

§ Les sites UNESCO : Albi, le canal du Midi,

- La politique Régionale des Grands Sites Occitanie (Albi et la vallée du Tarn, Cordes et les cités médiévales, Aux sources du canal du Midi),

- La participation du Département aux Syndicats Mixtes de l'Abbaye-Ecole de Sorèze, de Cap'Découverte et du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

Conforter et valoriser les démarches œnotouristiques :

Le Département poursuit son appui au développement de l'œnotourisme notamment en soutenant les actions liant le vin, le patrimoine et la culture, avec pour effet de contribuer aussi au développement de la filière viticole. Depuis 2021, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Tarn (CDRP) met en place des itinéraires « œnorando » - en partenariat avec Tarn Tourisme – afin de faire connaître les caves particulières et collectives du Tarn, et leur territoire environnant.

Mobiliser le patrimoine occitan pour renforcer l'attractivité du territoire.

La marque « Tarn, cœur d'Occitanie » (TCO), qui fédère 450 structures adhérentes, se développe grâce à l'animation de plusieurs dispositifs :

- Fourniture d'outils professionnels et documents informatifs sur le patrimoine occitan sur le site web : www.tarncoeuroccitanie.com.

- Valorisation médiatique des adhérents TCO via la chronique occitane de la revue Atouts Tarn, dans les émissions « Tarn, cœur d'Occitanie », sur les radios R d'Autan et Radio Albigeois et sur la page Facebook TCO.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

En 2022, pour pallier les effets de la crise sanitaire, le Département a accordé des aides exceptionnelles aux agriculteurs tarnais :

- Engagement pris quant à la prise en charge des frais occasionnés lors de la création d'une zone de protection

Effets de la crise : aides exceptionnelles aux agriculteurs

pour lutter contre la Grippe aviaire,

- Participation aux frais de transport d'alimentation animale suite à la période de forte sécheresse de l'été 2022 en réflexion,

- Intervention financière pour venir en aide aux éleveurs touchés par les attaques du loup,

- Poursuite du renforcement du soutien aux Cuma dans le cadre d'un programme d'aide,

- Re conduite du programme d'aide aux Petits Investissements Matériels,

- Maintien d'un lieu d'échanges avec la filière viticole afin de favoriser les nouvelles initiatives et participer au développement de cette filière,

- Soutien renforcé aux projets permettant l'évolution des pratiques agricoles vers une agriculture durable et compétitive avec des produits agro-alimentaires de qualité.

Soutenir l'investissement dans les exploitations et les entreprises :

Une convention de partenariat signée en 2017, à la suite de la loi NOTRe, entre le Département et la Région a permis de mettre en œuvre de nombreuses actions de soutien aux filières agricole, agro-alimentaire et forestière. Elaboration en projet d'une nouvelle convention début 2023.

LES ACTIONS 2022

• Aides aux investissements structurants : **59 416 €**.

Le Plan Loup dans le cadre du plan de soutien à **16 000€**.

• Aides aux petits investissements matériels dans le cadre du plan de soutien : **42 049 €**

• Aides aux CUMA locales renforcées dans le cadre du plan de soutien : **135 958 €**

• Aides viticoles en matière de lutte biologique contre la tordeuse de la grappe : **104 602 €**

• Aides aux actions sylvicoles : **23 040 €**

• Aide à la plantation de truffières : **3 603 €**.

Veiller au maintien du bon état sanitaire des troupeaux, gage de sécurité pour les éleveurs et les consommateurs :

Partenariat avec l'ALMA (Association de Lutte contre les Maladies Animales), le GIP Public Labos, le syndicat des vétérinaires et le GDSAT (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Tarn).



Cabecou Ségalafrom



Lentilles Agropoint



Ail Rose de Lautrec



Vins de Gaillac

AGRILOCAL 81

Un service offert par le Conseil départemental pour la restauration collective dans le Tarn

**SIMPLE
INSTANTANÉ
GRATUIT**

www.agrilocal81.fr
une plateforme en ligne pour les pros !



Apporter un appui technique performant, indépendant et personnalisé auprès des vignerons : le laboratoire œnologique départemental.

UN OUTIL TECHNIQUE AU SERVICE DU VIGNOBLE DE GAILLAC.

Installé au cœur du vignoble dans des locaux adaptés et accessibles.

CONSEIL ŒNOLOGIQUE : 2 œnologues qui apportent une nouvelle dynamique

Au total, 56 caves particulières sont en contrat de suivis œnologiques avec le laboratoire.

47 caves sont en suivis d'analyse sans déplacement d'un œnologue du laboratoire.

Les œnologues suivent la vie des vins depuis le raisin à maturité, les étapes des vinifications jusqu'à la mise en bouteille.

Le travail des œnologues repose sur des priorités telles que :

Indépendance

Apporter des conseils œnologiques libres et indépendants, sans implication commerciale.

Analyse et dégustation des goûts et des vins

Personnalisation

Assurer un conseil au service des vignerons par une connaissance précise des structures de production et de leurs contraintes techniques et économiques.

S'adapter à chaque particularité de chaque millésime.

Garantir une approche scientifique fondée sur des connaissances techniques renouvelées

Apporter un conseil qui tient compte des exigences du marché toujours en évolution par des connaissances approfondies en dégustation, par la participation aux grands concours des vins et aux jurys expert.

Proximité

Le laboratoire est un maillon essentiel du vignoble. Il a une place centrale et joue un rôle de plateforme entre les différents organismes viti-vinicoles tels que la Maison du Vin, les Syndicats des AOC, IGP, Caves Particulières, CUMA Œnologique, SICA des Vignerons de Gaillac, Société Coopérative de l'Abbaye St Michel, Association des Œnologues de Gaillac, Concours des Vins de Gaillac, Fête des vins, etc.

Technicité

Par une expertise technique et une



Fête des vins

implication dans les structures professionnelles de la filière viti-vinicole du vignoble Tarnais.

Formation et dégustation

Organisation d'une dégustation du millésime sur le thème des cépages braucon et mauzac le 16/03/2023. Une cinquantaine de vignerons étaient présents afin de déguster 36 cuvées de braucon et mauzac. L'objectif était d'obtenir une vision objective et collective du millésime 2022 sur ces 2 cépages.

Les œnologues participent à de nombreux concours des vins et aux calages des AOC/IGP.

ANALYSES ET CONTRÔLES : 3 techniciens formés aux techniques de laboratoire.

Les techniques analytiques développées sont performantes, mises en œuvre par une équipe formée et du matériel moderne, adapté aux exigences de qualité et de rapidité.

Le laboratoire suit une démarche volontaire de management de la qualité :

Il répond aujourd'hui aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2017, ainsi qu'aux exigences du Cofrac spécifiques aux analyses dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et de leurs additifs sous la référence LAB GTA 78.

Fort soutien à l'agriculture de groupe



Il est accrédité par le Cofrac et agréé par l'INAO, France Agrimer, la DIRRECTE et le Ministère de l'Economie pour la délivrance d'analyses officielles.

BILAN DE L'ANNÉE

En 2022, 21 380 échantillons ont été traités, soit 81 617 dosages.

- Contrôles de maturité sur raisins : sucres acidité totale ph anthocyanes tannins malique tartrique.
- Suivi des vinifications, en s'adaptant à chaque type de produit : degré acidité volatile SO2 AT ph.
- Suivi des fermentations Malo lactiques. Acide malique et lactique acidité volatile.
- Les contrôles microbiologiques des

vins. Germes levures bactéries lactiques ou acétiques brettanomycés.

- 1419 Rapport d'analyse sous accréditation Cofrac :
- 658 certificats de conformité analytique aux cahiers des charges des AOP et IGP.
- 145 certificats de pureté pour l'export.
- 429 analyses pour les concours des vins officiels.

L'année 2022 est marquée par des conditions climatiques défavorables :

- Un printemps sec
- Un été caniculaire avec un fort déficit hydrique

Ce manque d'eau a entraîné des rendements faibles et des problèmes œnologiques : TAV élevés, AT faibles et pH hauts. Le manque d'acidité rend les vins fragiles et sensibles au développement de problèmes microbiologiques.

Pour le matériel, l'analyseur IRTF Winescan de FOSS a été remplacé par son équivalent, équipé d'un module permettant l'analyse des SO2 libres et totaux.

Les SO2 libres et totaux par méthode IRTF ont été validé par le Cofrac au cours du dernier audit.

Renforcer l'attractivité de la création d'activité en agriculture, faciliter la transmission des exploitations agricoles et appuyer l'innovation et sa diffusion.

Soutenir les filières de qualité et la structuration des filières locales.

Le Département du Tarn soutient la Le Département du Tarn soutient la mise en place de dispositifs collectifs pour le renouvellement des générations en agriculture en allouant une aide à nos différents partenaires :

- Aide financière auprès des organismes professionnels agricoles tels que la Chambre d'Agriculture ou l'ADEART qui assurent un accompagnement technique auprès des porteurs de projets en faveur de l'installation et de la transmission ;
- Participation au soutien technique réalisé par la Chambre d'Agriculture pour de l'adaptation des bâtiments d'élevage en lien avec l'environnement auprès des jeunes installés.
- En lien avec la question du repérage et le soutien des agriculteurs fragilisés notamment pour les exploitants

Soutien à Agropoint pour la marque Saveurs du Tarn



Qualité de l'eau

bénéficiaires du RSA, une aide est allouée à l'animation, par la Chambre d'Agriculture, du Comité technique départemental « agriculteurs fragilisés », à des suivis individualisés en coaching d'entreprise ainsi que des diagnostics socio-professionnels.

- Fort soutien à l'agriculture de groupe, levier de compétitivité et de modernisation, reste fortement soutenue par le Département par sa participation financière à la FDCUMA et à l'ATAG.
- Soutien à l'élevage auprès de la Maison de l'Élevage pour ses missions de qualification, de contrôle de performance et d'identification du cheptel tarnais.

De nombreuses actions sont liées à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et au maintien des races/varieties locales et produits de qualité :

- Soutien à l'association AGROPOINT pour l'élaboration de la marque Saveurs du Tarn et son soutien aux entreprises agro-alimentaires et aux filières pour la valorisation des produits Tarnais,



- **Soutien à Nature et Progrès** pour ses actions de promotion et de développement de l'agriculture biologique locale,
- **Convention avec les Fandouzils** dans le cadre de la promotion des vins et de l'œnotourisme,
- Soutien au CIAT pour le maintien de la race locale de brebis Lacaune,
- Renforcement de l'aide au syndicat Salaison de Lacaune pour la mise en place de l'IGP (Indication Géographique Protégée), afin de le sauvegarder et de maintenir l'action de contrôle du signe officiel de qualité,

• **Soutien à la SAFER** et Terre de Liens pour la mobilisation de foncier en faveur du développement d'une agriculture durable notamment pour le maraîchage biologique,

• **Soutien à la Chambre d'agriculture** pour un état des lieux de la filière tarnaise légumes, la réactualisation du guide des producteurs bio en vente directe ainsi que pour l'accompagnement à la commercialisation de produits agricoles en circuits courts et l'adaptation de bâtiment d'élevage ou atelier de transformation,

• **Soutien à la ferme tarnaise sur votre assiette pour le drive fermier et le lancement des casiers fermiers connectés,**

• **Soutien à la Maison de l'Élevage** pour du soutien à l'élevage pour de l'évolution de pratiques vers des systèmes plus agro-écologiques,

• Soutien au développement des pratiques respectueuses de la vie du sol, de l'environnement et de la qualité de l'eau,

• **Renforcement de l'aide du GDSAT** (Groupement de Défense Apicole du Tarn) pour pallier aux frais vétérinaires.

Afin de soutenir une alimentation de qualité et de proximité en restauration

collective, le Département du Tarn en partenariat avec les trois chambres consulaires se mobilise pour augmenter la part des produits locaux auprès des collèges mais aussi des autres convives de restauration collective par le biais d'AgriLocal81. Cette plateforme web permet la mise en relation simple directe et gratuite entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux (producteurs, artisans...). Dans le respect des règles de la commande publique. Depuis son ouverture en septembre 2021, elle compte au 31 décembre 59 fournisseurs dont la moitié de producteurs et une trentaine d'acheteurs accompagnés de la consultation aux 1ères commandes (tous les collèges publics, école primaire, maison familiale rurale...). Soit trois fois plus d'acheteurs et près de deux fois plus de fournisseurs qu'en 2021. De plus, 4500 élèves des 9 établissements participants ont été sensibilisés aux enjeux des circuits courts et de proximité, à travers des rencontres avec des producteurs tarnais ou des repas 100% locaux commandés via la plateforme AgriLocal81 dans le cadre des 3 animations AgriLocal proposées.



Contribuer à la protection de la santé publique grâce à l'action de Public Labos.

En 2020, Le Laboratoire Départemental du Tarn intègre un Groupement d'intérêt Public avec les laboratoires des départements du Gers du Lot et de Tarn-et-Garonne et devient Public Labos site du Tarn.

LES ACTIONS 2022

Depuis cette intégration le laboratoire Public Labos site du Tarn ne cesse de se mobiliser pour répondre aux besoins territoriaux :

- Dans les domaines de la santé animale, de l'alimentation, et de l'environnement, et ce par des analyses accréditées (ou non) par l'organisme d'accréditation Français (le COFRAC),
 - Dans les domaines de la Qualité de l'air intérieur, et de l'alimentation, par du conseil, de la formation, et de l'audit
- En 2022, l'outil Public Labos a encore su faire preuve de réactivité pour son territoire

Pour la filière des bovins en réponse sur le plan national d'éradication de la BVD (Diarrhée Virale Bovine) de 2020, le laboratoire a soutenu la sécurisation sanitaire des développements des cheptels tarnais via la réalisation de près de 50 000 analyses de

boucles auriculaires bovine en 2022 (contre environ 30 000 en 2021).

Pour la filière des bovins, ovins caprins, le laboratoire est l'outil technique principal des actions menées par le Département en collaboration avec le GDS dans le cadre de la prophylaxie animale. Encore une fois, le laboratoire a réalisé les analyses des prophylaxies des cheptels tarnais soit des analyses sur plus de 150 000 prélèvements de sang.

Pour la filière aviaire, le maintien des performances du laboratoire pour rester laboratoire reconnu par le Ministère a permis la réactivité face à la problématique de grippe aviaire de fin 2022.

Pour assister les éleveurs dans toutes leurs problématiques des élevages le service Autopsie, Bactériologie et Parasitologie, analyse plus de 5 000 paramètres, parmi lesquelles

Analyses sur plus de 150 000 prélèvements de sang

- Des autopsies ayant pour objectif de définir la cause de la mort de l'animal et une aide au diagnostic au service des vétérinaires,
- Des identifications des causes bactériologiques de décès/avortement
- Et plus de 2700 coprologies pour l'aide au ciblage thérapeutique antiparasitaire.

Pour la surveillance de l'environnement et de la sécurisation de l'alimentation

Les analyses environnementales sur l'eau de tous types :

- D'usage,
- Rejetée en milieu naturel,
- Profondes
- D'abreuvements ...

Représentent, pour 2022, plus de 14 000 analyses en bactériologie et plus de 42 000 analyses en chimie.

Soit plus de 56 000 analyses car la santé de tous passe par la santé de notre environnement.

De l'eau au sol et à l'alimentation...la santé de notre environnement se surveille et le laboratoire participe à cette surveillance avec près de 15 000 analyses réalisées dans le cadre de l'alimentation.



Pour la proximité et l'échange et le conseil et formation avec les usagers

En 2022 Public Labos site du Tarn c'est près de 4000 interventions locales dans le domaine de l'eau de l'alimentaire et de la santé animale et près de 70 audits et formations données aux acteurs de l'agroalimentaire sur le territoire tarnais.

Le Département développe l'aménagement de son territoire pour offrir une desserte performante.

Aide à la voirie d'intérêt local.

En 2022, 88 maîtres d'ouvrage (communes de moins de 2 000 habitants et groupements intercommunaux) ayant la compétence voirie pour la réalisation de travaux de gros entretien et de modernisation du réseau local ont perçu une aide financière pour un montant total de 2 431 808 €.

Répartition du produit des amendes de Police.

En 2022, 64 maîtres d'ouvrage de moins de 10 000 habitants ont perçu une aide financière pour un montant total de 488 275 €.

Participations au titre de la voirie départementale.

En 2022, 7 maîtres d'ouvrage ont été accompagnés à hauteur de 1.21 millions d'euros pour l'aménagement de travaux pour un total de travaux de 4.34 millions d'euros.

Aide à la réfection des dégâts sur voies communales consécutifs aux intempéries.

Nombre d'opérations soutenues : **3**
Montant total des travaux financés HT : **353 740 €**
Montant total des aides apportées par le Département : **69 599 €**
FONCTIONNEMENT

Collecte de pneus usagés.

Les communautés de communes et d'agglomération ont été accompagnées au titre de notre dispositif « Action d'adaptation au changement climatique » (Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et communautés de communes Carmausin Ségala, Sor Agout et Centre Tarn)
Nombre d'opérations soutenues : **4**
Montant total des collectes TTC : **1 155 122 €**
Montant total des aides apportées par le Département : **368 646 €**

Interventions départementales en faveur des mutations et du développement des territoires.

Il s'agit d'accompagner les trois pôles d'équilibre territoriaux et ruraux dans leurs missions d'animation et de coordination des contrats territoriaux et plus particulièrement de nos contrats Atouts-Tarn ainsi que dans des actions spécifiques territoriales, conduites par chacun d'entre eux et s'intégrant dans les réflexions et les politiques menées par le département : développement de l'offre touristique et culturelle des territoires, approvisionnement local, transition énergétique, animation de tiers lieu culturel.
79 032 € ont été attribués au titre de l'animation territoriale.

- Pôle territorial Albigeois et Bastides : **33 297 €**
- Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Cocagne : **24 804 €**
- Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc : **20 931 €**

Améliorer et entretenir les liaisons routières.

Assurer un développement du réseau en respectant la diversité des territoires.

LES ACTIONS 2022**Concevoir, conduire et réaliser les opérations de développement du réseau routier départemental :**

Le réseau départemental a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer son développement et son amélioration tout en respectant les objectifs de développement durable.

Les opérations réalisées en 2022, pour un montant total de 11 806 000 €, se décomposent comme suit :

- Réparations suite à des intempéries : 0,917 M€
- Poursuite des travaux de modernisation de la RD 612 entre Albi et Castres :
: achèvement de la dernière section sur la commune de Puységouzon : 3,37 M€.
- Travaux de sécurisation de la RD964

et création d'une tourne à gauche : 2,67M€

- Réalisation d'un giratoire RD631 x RD41 : 1,46 M€
- Démarrage du carrefour RD118 à Mazamet : 0,58 M€
- Réalisation de petites opérations localisées d'amélioration de la sécurité du réseau sur diverses routes départementales :
• Aménagement d'un carrefour RD 964 Communes de Broze et Castelnaud de Montmiral : 0,118 M€
- Réalisation de réparations d'ouvrage d'art ou de murs, confortement de falaises ou de routes sur diverses routes départementales (2,691 M€), dont achèvement des travaux du pont d'Auterive : 0,649 M €

Participer à l'aménagement des routes nationales.

Le Département a participé au financement des projets routiers portés par l'Etat au titre du Plan de Modernisation des Itinéraires (PDMI).

Le nouveau Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé en 2015 prend le relais du financement de ces infrastructures et porte l'axe RN88 à Albi et Lescure et sur l'axe RN112 à Aussillon.

À ce titre, en 2022, le Département a versé 44 000 €.

Assurer le renouvellement, l'entretien et la réparation du patrimoine routier départemental.

Le Département a effectué un effort significatif pour assurer l'entretien et la pérennité de son patrimoine routier.

Les chiffres clés 2022

- 4 155 km de routes départementales.
- 1 454 ouvrages d'art.
- 4 465 ouvrages hydrauliques.
- 4 000 hectares de surface de dépendances vertes.
- 12 M€ pour des actions d'entretien.
- 88 000 km ont été parcourus pour veiller périodiquement à la sécurité du réseau pour l'usager.

LES ACTIONS 2022

- Le revêtement de chaussée : 106 km de chaussées rénovées en 2022 (16 km de catégorie 1 ; 23 km de catégorie 2 et 67 km de catégorie 3).
- L'assainissement de la route : 120 à 130 km de fossés ont été curés, 54 km d'accotement ont été repris et 8 ouvrages hydrauliques ont été refaits.
- La signalisation horizontale : 1000 km de routes traitées.
- La signalisation verticale : Renouvellement de 84 ensembles de signalisation directionnelle pour 89 k€. L'investissement réalisé pour les panneaux qui ont été remis aux normes de l'ensemble de la signalisation verticale sur les sections revêtues représente un

montant de 194 K€ en panneaux de police et plastique.

- Dispositifs de retenue : 565 ml ont été créés pour un montant de 70 k€.
- Les ouvrages d'art : 150 ouvrages d'art ont été dévégétalisés en régie, 4 ouvrages d'art l'ont été par le biais d'entreprises spécialisées. 3 grands ouvrages d'arts, 21 ouvrages courants, 2 ouvrages sur la voie verte et 19 murs ont bénéficié de travaux de réparation ou de confortement. 220 ponts ont fait l'objet d'une visite de surveillance par les services routiers, 15 ponts ont fait l'objet d'une visite subaquatique par une entreprise spécialisée et 21 ponts ont fait l'objet d'une inspection détaillée par une entreprise spécialisée.

- La surveillance des arbres au bord des routes : 3282 arbres visités, 454 arbres expertisés et 124 arbres abattus pour des raisons phytosanitaires risquant d'entraîner une chute mécanique

- Les plantations nouvelles : le boisement des talus routiers effectué dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 a permis de planter ou conserver 1836 plants.

Gérer le domaine public routier départemental.

Afin d'organiser et préserver l'intégrité et le bon état du patrimoine routier vis-à-vis des interventions effectuées par des tiers sur le domaine public :

- 1620 arrêtés de police ont été pris (permanents ou temporaire),
- 250 avis ont été donnés pour les transports exceptionnels,
- 408 permissions de voirie dérogoires ont été instruites.

Exploiter, maintenir et améliorer la viabilité et la traficabilité du réseau.

Le Département a mis en œuvre une politique visant à permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité.

LES ACTIONS 2022

- La surveillance du réseau : patrouilles sur les 541 km de catégorie 1 toutes les semaines, les 996 km de catégorie 2 toutes les deux semaines et les 2 616 km de catégorie 3 tous les mois.
- La viabilité hivernale : Pour la viabilité hivernale 2021/2022, 1960 tonnes de sel ont été utilisées. 104 jours de traitement neige et 54 jours de traitement verglas ont été réalisés, occasionnant 3051 heures supplémentaires. Le budget consacré à la viabilité hivernale a été de 317 400 € (hors personnel) en 2022.

Avoir une connaissance des déplacements et améliorer la sécurité du réseau de moins de 10 000 habitants du produit des amendes de police.



LES ACTIONS 2022

• Mobilisation des services de la Direction des routes pour l'amélioration de la sécurité routière.

Comptages routiers : 47 interventions pour dépannage, 8 boucles réalisées et 189 comptage tournant réalisés. 43 dossiers d'analyse de comptages ont été faits notamment pour déterminer des actions d'aménagements de sécurité en traverse d'agglomération ou hors agglomération.

- Études d'accidentologie : 50 dossiers traités concernant les diagnostics de sécurité et des propositions d'aménagement. Participation à 8 cellules de veille en relation avec les accidents de la circulation.

- Étude du relèvement de la vitesse à 90 km/h en cours d'instruction sur la RD964 par les services de la Préfecture.

- Au total en 2022, ce sont 360 Jeunes qui ont été sensibilisés lors de 6 journées aux dangers de la route et formés à la conduite du 2 roues motorisé dans le cadre des formations aux ASSR1 et 2 et au Brevet de Sécurité Routière.

Être un interlocuteur attentif des usagers du réseau routier.

- Fonctionnement du dispositif d'information à l'usager sur l'état de circulation du réseau en période de viabilité hivernale pendant l'hiver. Etude en cours pour changement du logiciel (Inforoute).

Le Département poursuit les aménagements stratégiques essentiels au développement du territoire.



Définir et mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn (SDTAN).

Approuvé à l'unanimité en 2012, il témoigne de la volonté ambitieuse du Département en matière de couverture numérique des territoires. Il a vocation à constituer la feuille de route pour les projets opérationnels qui en découleront.

Développer les infrastructures de haut et très haut débit

LES ACTIONS 2022

Un réseau fibres optiques en cours de déploiement :

- **46 NRO** (Nœuds de Raccordement Optiques) installés / 46
- **352 SRO** (Sous-Répartiteurs Optiques) installés / 352
- Nombre de locaux raccordables : **72 780 prises au T4 2022**
- **26 230 clients sur le Réseau sur 72 780 logements raccordables au T4 2022**
- **Taux de pénétration de 30% au T4 2022**

Développer les usages du numérique au service du développement des territoires tarnais

- Finalisation des projets du Schéma Départemental des Usages et Services Numériques
- Déploiement des conseillers numériques en février 2022 :
- 1212 accompagnements effectués au 14 décembre 2022 pour 900 personnes
- 131 cycles d'ateliers créés au 14 décembre 2022
- 24 permanences numériques établies dehors des résidences administratives

des conseillers numériques

Améliorer les communications électroniques mobiles et la couverture de téléphonie mobile

- Mise en service des 16 sites de la liste 2020 : Lacaze, Saint Michel de Léon, Saint-Beauzile, Le Masnau Massuguies, Saint-Paul Massuguies, Le Masnau Massuguies, Pomardelle, Montvalen, Montdurausse, Grazac, Algans, Montirat, Le Vintrou, Les Cammazes, Parisot, Fayssac
- Détermination des 11 sites à couvrir en téléphonie mobile pour l'année 2023 : Le Fraysse, Campagnac, Assac, Brousse, Saint-Amancet, Roquevidal, Vabre, Jouqueviel, Vaour, Rouairoux, Aussac

Soutenir le développement d'un territoire.

• Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

Le Département intervient en tant que membre du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dans le cadre :

- De sa participation statutaire : **296 000 €**
- En accompagnement financier des opérations portées par le Parc : **56 634 €** (dont 10 000 € pour la va-

lorisation et le développement d'une boucle véloroute en continuité de la voie verte Passa Pais)

• Participer au désenclavement aérien

Contribuer à la desserte aérienne du Tarn : 945 530 €.

Le Département finance le développement de l'aéroport de Castres-Mazamet pour maintenir une desserte équilibrée du territoire, et plus particulièrement de ce bassin de vie et industriel.

• Faciliter l'accès des services pour tous.

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), le Département a continué d'approfondir et développer en 2022 l'axe stratégique « endiguer le risque de désertification médicale généralisée » en mettant en œuvre les actions suivantes du Plan Tarn Santé :

- **Coordination de 7 partenaires institutionnels majeurs avec la convention « Agir ensemble pour l'attractivité médicale du Tarn »** qui constitue un engagement collectif et réel. Elle a été signée le 4 octobre 2018 par le Département et reconduite / renforcée le 8 novembre 2021 :

- La délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
 - L'Ordre des médecins du Tarn,
 - L'Union Régionale des Professions de Santé (URPS) médecins libéraux d'Occitanie, représentant du Tarn,
 - L'URPS pharmaciens d'Occitanie, représentant du Tarn,
 - La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn (CPAM),
 - L'Association des Maires et des Élus du Tarn,
 - La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord,
- Coopération avec des acteurs clés de l'offre de soins, comme :
 - Les Maîtres de Stage Universitaire du département (MSU),
 - L'Association régionale des internes de médecine générale, TOULOUSE,
 - Le Département Universitaire de Médecine Générale de TOULOUSE,
 - Les Centres hospitaliers du département,
 - La fédération régionale des MSP (FORMS),
 - Les intercommunalités et communes du territoire,
 - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS- Sapeurs-Pompiers) du Tarn,
 - Le Service départemental de Protection Maternelle et Infantile du Tarn,
 - La Maison Départementale de l'Autonomie du Tarn.

- **Mobilisation des professionnels de santé exerçant dans le Tarn pour devenir Maîtres de Stage Universitaire (MSU)** afin de favoriser les installations et anticiper le plus en amont possible les départs. Cette mobilisation collective donne des résultats importants, notamment dans les territoires ruraux et le nord du département, avec 20 nouveaux MSU ces dernières années. A ce jour, avec 54 lieux de stage, majoritairement en médecine ambulatoire et selon une répartition équilibrée sur le territoire, le Tarn est devenu le principal département d'accueil des stagiaires de la région après la Haute-Garonne. A ce titre, le Département du Tarn a tenu le 4 octobre 2022 le stand du territoire avec les établissements de santé présents à chaque journée d'accueil des étudiants en médecine générale à TOULOUSE.

Mobilisation pour lutter contre les déserts médicaux



- **Organisation d'une journée tarnaise dédiée aux jeunes professionnels de santé** le samedi 19 novembre 2022 dans le vignoble de Gaillac, avec retours d'expériences pratiques, y compris des jeunes installés, dans un format convivial. Cet événement vise à renforcer l'attractivité territoriale, faire connaître les nouveaux métiers, les aides existantes, l'exercice pluri professionnel, développer la cohésion... 60 personnes étaient présentes avec des retours très positifs pour le territoire.
- **Valorisation du Tarn et des opportunités de stages et d'installations sur le territoire** lors d'événements et temps d'accueil dédiés aux professionnels de santé, avec l'appui de Tarn Tourisme et le développement d'outils de promotion. Par exemple lors de l'accueil des stagiaires dans les 8 et 9 novembre 2022 dans les centres hospitaliers de Castres-Mazamet puis d'Albi.

- **Participation et animation d'un stand tarnais au congrès national des internes de médecine générale** les 24 et 25 février 2022 à Tours, en présence d'environ 800 internes. La visibilité du territoire et ses opportunités d'installations ont été optimisées avec la mise en avant du collectif tarnais et du maillage des structures coordonnées (ESP, MSP, CPTS). 80 jeunes ont participé au jeu concours élaboré par Tarn Tourisme pour gagner la Tarn box avec des produits locaux. La visibilité a également été assurée auprès des acteurs de santé (médecins remplaçants, institutionnels, territoires...) lors de cet événement national où il faut répondre présent en matière d'attractivité médicale de l'avis de nombreux acteurs.

- **Aides financières pour les internes de médecine générale** : Le Département du Tarn peut attribuer aux étudiants une « indemnité d'étude et de projet professionnel ». Il s'agit d'un dispositif d'aides à l'installation sous forme de bourses d'études destinées aux internes en 3ème cycle des études médicales se destinant à la médecine générale. Par ce dispositif, l'objectif est de soutenir la primo-installation qui s'engageront par convention à exercer 5 ans dans une ou plusieurs zones reconnues sous dotées en praticiens par l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Plus précisément,

les aides financières seront attribuées aux étudiants boursiers ou en précarité sociale inscrits en troisième cycle des études médicales-spécialité générale. Ce programme est formalisé via une convention d'engagement. Ainsi l'étudiant s'engage à réaliser un stage de six mois au moins dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins. Une fois diplômé, il s'engagera également à exercer au moins cinq années dans une zone de même type, toujours dans le Tarn.

• **Partenariat avec la plateforme Docndoc** : le Département finance via un marché public de services ce dispositif pour renforcer les mises en relation entre des médecins remplaçants à l'échelle nationale et les opportunités d'exercices ou d'installations dans le Tarn. Les acteurs de santé et les acteurs locaux telles les collectivités bénéficient d'un accès sur le profil tarnais. En 2022, plus de 60 structures (professionnels de santé, établissements, collectivités...) utilisent le profil du Tarn sur Docndoc.

• **Poursuite de l'accompagnement personnalisé des professionnels de santé et stagiaires qui souhaitent exercer et s'installer dans le Tarn** : fonctionnement du numéro dédié par le Département (05 31 81 98 98) avec un contact direct pour les questions

connexes et parfois déterminantes à l'installation comme le travail du conjoint, la place en crèche, la recherche de logement, la recherche du bon interlocuteur... et lien avec les partenaires du Plan Tarn Santé ainsi que les collectivités territoriales pour répondre aux demandes des professionnels de santé.

Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Favorise l'accès équitable pour chaque tarnais à une eau potable de bonne qualité et à un coût acceptable

• Participer à l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable dans le Tarn.

Les axes d'intervention :

• Mise en œuvre des orientations techniques du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable : programmation, suivi technique et financier des dossiers concernant la protection des captages, la connaissance, la gestion et la sécurisation des installations, la mise en place de traitements, les études et travaux concernant les réseaux.

• Evaluation des conditions d'alimentation sur le département dans le cadre de visites d'expertise réalisées



par le Service d'Animation Territoriale en Eau Potable (SATEP).

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : 1 200 000 € ramené à 900 000€ à la DM pour réaffectation au dispositif assainissement
- Crédits de paiement votés : 1 377 000 €.

LES ACTIONS 2022

- Poursuite du Schéma Départemental AEP destiné à favoriser l'organisation territoriale homogène autour des ressources stratégiques départementales.
- Avis technique, instruction et suivi financier de 214 dossiers.
- 3 305 051€ HT de travaux subventionnés.

- 900 000 € d'aide attribués.
- 668 111.72€ de crédits de paiement consommés.

Favoriser la mise en conformité et l'aide au fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs publics.

- Contribuer au développement de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques dans le respect des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, la Loi sur l'Eau et les recommandations du SDAGE.
- Anticiper les opérations futures en matière de traitement des rejets domestiques directs dans le cadre de la préservation de la qualité écologique des ressources en eau tarnaises et l'aménagement du territoire départemental.

Les axes d'intervention :

- Aide à la décision auprès des maîtres d'ouvrage publics pour la mise en œuvre de projets dédiés à l'assainissement collectif.
- Instruction technique et programmation financière des dossiers concernant la mise en œuvre de schémas communaux d'assainissement, la création ou l'extension de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration, le traitement des boues résiduelles.
- Renforcement des possibilités de participation en faveur des opérations améliorant la connaissance du patrimoine assainissement, des opérations de réhabilitation des réseaux permettant de supprimer des dysfonctionnements du système d'assainissement.
- Mise en œuvre du Schéma Départemental d'Assainissement destiné à anticiper les opérations à mener pour réduire l'impact des rejets domestiques directs sur les milieux aquatiques et apporter une aide à la décision dans la cohérence des documents d'urbanisme locaux.

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : **1 000 000 € portée à 1 300 000 € suite à la DM**
- Crédits de paiement votés : **805 000 €.**

- Avis technique, instruction et suivi financier de 28 dossiers .
- **6 076 722€ HT** de travaux subventionnés
- **1 296 224 €** d'aide attribués.
- **592 410,67 €** de crédits de paiement consommés.

SATESE

La finalité de l'action

- Apporter une assistance technique aux collectivités locales en matière d'assainissement, tant sur le choix des filières et des techniques épuratoires que sur la gestion et l'exploitation des systèmes d'assainissement collectif.
- Participer à la mise en œuvre du schéma Départemental en assainissement domestique du Tarn

Les axes d'intervention :

- Participation au choix des techniques épuratoires pour les collectivités maîtres d'ouvrage,

- Réalisation d'interventions techniques (visites d'assistance, bilans, auto-surveillances...)
- Évaluation des systèmes d'assainissement collectif domestique
- Accompagnement à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la gestion de projets d'études et/ou de travaux

Les moyens financiers mis en œuvre en 2022 :

Dépenses : 455 711 €

Recettes : 455 711 € dont 41% de participation de l'agence de l'eau et 5% de tiers payant

LES ACTIONS 2022

- Suivi de 288 systèmes d'assainissement domestique,
- 340 interventions techniques sur le terrain,
- Suivi d'incidence des rejets domestiques avec évaluation de la teneur en phtalates : 21 sites suivis (42 interventions)
- 171 réunions (gestion de projets)
- Finalisation état des lieux sur gisement des boues d'épuration en lien avec les nouvelles contraintes réglementaires.



**Apporter
une assistance
technique aux
collectivités
locales
en matière
d'assainissement**



Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)

Dans cette démarche d'ingénierie le CAUE représente un partenaire essentiel en particulier en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie.

Le CAUE a poursuivi en 2022 ses principales missions, à savoir : le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, l'accompagnement à la valorisation du cadre de vie, aux politiques d'aménagement, l'information et la sensibilisation et la transmission au jeune public. L'ensemble de ces actions ont été

financées par le biais du reversement par le Département d'une partie de la taxe d'aménagement, soit 635 968 €. Par ailleurs, le CAUE a été missionné en 2022 par le Département pour la mission d'inventaire du patrimoine, sur la thématique « Habitat et Production », sur les territoires des communautés de communes du Cordais et du Causse et du Ségala Carmausin, pour un montant de 120 035 €. Enfin, le CAUE est financé par le Département à hauteur de 96 000 € pour son action au sein du Guichet Unique Tarn Renov/Occitanie, pour ce qui relève de tout l'accompagnement nécessaire aux problématiques de rénovation énergétique des bâtiments.

- **Soutenir l'aménagement des Portes du Tarn** : le Département a participé statutairement en fonctionnement et en investissement au Syndicat Mixte Les Portes du Tarn à hauteur de 146 583 € en 2022, et ce dans le cadre des nouveaux statuts entrés en vigueur le 1er janvier 2022, entérinant l'entrée de la Région Occitanie à la gouvernance du syndicat.

- **Favoriser la préservation et le développement du Parc naturel régional du Haut Languedoc** : le Département a participé statutairement au fonctionnement du Parc à hauteur de 296 000 €, il contribue également

en fonction des besoins du Parc à son programme d'actions annuel.

- **Partenariats avec les chambres consulaires :**

En 2022, le Département a conclu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Tarn et avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Tarn, des conventions cadre pluriannuelles, allant de 2022 à 2024, et traitant de différents axes de travail : la solidarité territoriale, l'emploi et l'insertion, la jeunesse et l'apprentissage, les filières et le développement durable. Plus spécifiquement, le programme d'actions de la CCI a bénéficié d'un montant de subvention du Département de 26 250 € et celui de la CMA d'un montant de 32 750 €. Ces conventions sont complémentaires aux autres conventions conclues avec les chambres consulaires en matière d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.



PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

Le Département agit en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau et d'une gestion durable de l'espace.



Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité

Développer un réseau d'Espaces Naturels et de biodiversité ordinaire.

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité, les zones humides et les paysages du Tarn. Il contribue au maintien des continuités écologiques, en partenariat avec les acteurs locaux, les naturalistes tarnais et les gestionnaires des espaces naturels (associations, Office Français de la Biodiversité, DIREN,

DDT, DREAL, Région Occitanie, ONF, Centre Régional de la Propriété Forestière, Parc Régional, Chambre d'Agriculture...), à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et à la préservation des espèces menacées.

Les chiffres clés 2022 :

- 81 Espaces Naturels Sensibles (ENS) dont 8 ENS départementaux, 20 ENS labellisés et 53 ENS de projet
- 14 parcours de découverte aménagés
- 2 652 zones humides recensées
- 16 balades en Espaces Naturels – programme 2022

LES ACTIONS 2022

- Aides financières : à la Communauté de Communes Sor et Agout pour la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet/Sor,
- Aides au CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Occitanie afin de maîtriser l'accès à la grotte de Senchet,
- Aide pour l'inventaires zones humides Cérou/Vère 2022 par le Syndicat de rivière Cérou Vère,
- Aide pour le programme d'actions de restauration de zones humides agricoles sur le bassin versant de l'Agout porté par le SAGE Agout.
- Animation auprès d'élus de com-

munes concernées pour des projets Espaces Naturels sensibles, et biodiversité (Sorèze, Dourgne, Larroque, Nages ...)

- Inventaire écrevisses à pattes blanches sur le site ENS du Cayla en partenariat avec la Fédération de pêche du Tarn
- Sur le site ENS vallon de l'Audoulou (Puycelis) : Finalisation de la cartographie des habitats naturels du site par le CEN Occitanie, Mise en place d'un appel à projet agricole avec la Chambre d'agriculture et le CEN Occitanie, Cartographie/typologie des clôtures du site en partenariat avec l'agriculteur local et la chambre d'Agriculture
- Lancement du programme « balades en Espaces Naturels 2022 » : 16 balades gratuites proposées
- Suivi et appui à la réalisation d'une étude sur la façon de communiquer les bons messages sur les sentiers de découverte en ENS Départementaux – dans le cadre de la convention CPIE
- Réalisation de supports de sensibilisation des sentiers de découverte





ENS : plaquettes identification des arbres sur l'ENS de Tsaquarello, la table d'orientation du sentier des termes à Nages

- Suivi des comités de pilotage Natura 2000
- Entretien et suivi des 14 sentiers de découverte

AUTRES ACTIONS :

Animation et mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces Naturels du Tarn (2020-2026) :

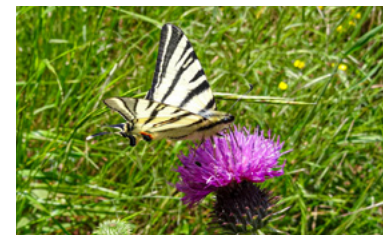
- Signature de la convention opérationnelle avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie portant sur l'élaboration du plan de gestion du site ENS du Cayla, de du Vallon de

l'Audoulou (ENS), de l'expertise pour la concertation sur le programme d'aménagement des forêts départementales et sur l'intégration des données d'inventaires dans le SINP.

- Aide technique à la mise en œuvre de l'Atlas des odonates du Tarn avec l'OPIE
- Participation à la cellule de veille « loup » et Participation au Comité de pilotage du Plan Régional de Protection des Chiroptères
- Appui technique et cartographique pour la prise en compte des zones humides dans les périmètres de captage eau potable du Syndicat de l'Agout
- Expertises et conseils pour les projets d'aménagements de site APN (Via

ferrata de Mazamet, Durfort, gorges du banquet, pole dadou Escalade sur le site ENS Razisse-Dadou...)

- Mise en ligne du nouveau site internet du pôle tarnais des zones humides (réalisé entièrement par le service via typo3)
- Convention avec les partenaires naturalistes (Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn et association Arbres et Paysages Tarnais)
- Aide financière à la réalisation du premier colloque naturalistes du Tarn de l'ASNAT
- Participation aux travaux régionaux de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes
- Mise en œuvre d'actions du Plan de lutte du Département contre l'Ambrosie voté le 3 juillet 2020
- Actions transversales en faveur de la biodiversité avec la Direction des Routes, Les bases Départementales et la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (sport de nature).
- Production et participation aux outils de communication de la collectivité avec notamment le lancement des publications « Tarn en nature » sur les réseaux sociaux.



Programme de replantation de haies champêtres

Paysages et biodiversité.

- Réalisation d'avis techniques et de portés à connaissance : mise à disposition de données et avis sur les projets d'aménagement en lien avec les services de l'Etat
- Participation aux différentes Commissions Départementales : Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF), Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Technologiques.
- Suivi de la réflexion sur la fréquentation des sites de nature avec le Comité Départemental du Tourisme

Maintenir la qualité du patrimoine arboré. Replanter et entretenir les haies et bosquets.

Le Département s'est engagé, avec l'appui technique de l'association « Arbres et Paysages Tarnais », sur un programme de replantation de haies champêtres et alignements ou bosquets hors forêt et de remise en état de haies naturelles existantes

LES ACTIONS 2022

- Aide à la replantation de 28 423 plants sous forme de haies, bosquets et alignements
- Journées d'actions pédagogiques en lien avec l'arbre champêtre (15 journées)
- Accompagnement et déploiement de la marque Végétal Local (17 journées)
- Accompagnement de projet en agroforesterie (10 journées)

Aménager et gérer les massifs forestiers départementaux.

Le Département est propriétaire de 920 hectares de forêts (massifs de Sivens, Sérénac et Lauzeral) qui relèvent du Régime Forestier. Il y conduit des actions à des fins environnementales (conservation et protection des milieux) sociales (accueil du public, découverte des milieux), et

économiques (production de bois). Les massifs forestiers de Sivens et Sérénac sont référencés Espaces Naturels sensibles. La gestion de ces massifs forestiers est labellisée PEFC (certification de la gestion durable des forêts).



LES ACTIONS 2022

- à Sérénac, installation de parcours permanents de courses d'orientation (40 balises)
- à Sérénac, définition de 3 parcours ludique « explorateurs du Tarn » - découverte de la forêt (biodiversité et gestion forestière) et de la course d'orientation pour enfant et adulte.
- entretien des sentiers de randonnée (36 km)



- entretien des espaces récréatifs
- conventions d'utilisation, à la journée, des espaces boisés de la forêt de Sérénac et Sivens avec les établissements scolaires, les associations...
- partenariat avec l'Office National des Forêts pour la gestion sylvicole et la surveillance.
- 6 journées de travail pour un chantier d'insertion
- 1722 m³ de bois vendus.

Limiter l'érosion génétique.

Référencé Espace Naturel Sensible, le Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes, propriété du Département, met en œuvre des actions de sauvegarde, identification, restauration et valorisation sur le plan pédagogique, économique et scientifique de la biodiversité cultivée et agricole. Le Conservatoire héberge des collections de variétés de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et

vignes d'origine anciennes locales et régionales La réalisation des travaux culturaux des vergers de collection mobilise les compétences d'une association d'insertion.

LES ACTIONS 2022

- Appui technique à des porteurs de projets en matière de préservation et valorisation des fruitières anciens (4 projets suivis, 60 plants fruitiers replantés)
- 1 030 variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et 102 cépages.
- 25 journées de travail pour un chantier d'insertion
- Réalisation d'animations techniques au grand public : initiation à la taille, au greffage et à gestion des fruitiers (150 participants)
- Organisation de la vente de jeunes plants fruitiers (700 plants diffusés au grand public)





Contribuer au bon état écologique et à l'équilibre hydrologique de la ressource en eau.

Le Département agit par l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau et favorise leur gestion équilibrée et durable.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
La finalité de l'action :

- Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le Département dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en vigueur et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- Favoriser la restauration ou le maintien des débits d'étiage, la compensation des prélèvements répertoriés par plans de gestion équilibrée, la gestion

- d'ouvrages hydrauliques (barrages).
- Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux chargés de la restauration et de l'entretien des cours d'eau.

Les axes d'intervention :

- Animation du Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif et de l'Observatoire Départemental de l'Eau du Tarn (structuration, anima-

Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département

Le Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif

- tion et gestion des données),
- Participation à la gestion de structures départementales et interdépartementales pour la gestion de la ressource en eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution de Saint-Géraud, Syndicat de la Bancalié).
- Gestion administrative, financière et technique des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié.
- Financement des actions d'animation, des études et des travaux portés par les syndicats mixtes de gestion de bassin versant.
- Ingénierie départementale par la Cellule d'Animation Territoriale à l'Espace Rivières (CATER) auprès des structures de bassin, en particulier dans la réalisation et la mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et le développement d'outils permettant leur suivi (base de données, cartographie).

DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DES EFFETS MESURABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ODECC81)

Les moyens financiers mis en œuvre :

- 100 000 € destinés au suivi de la qualité des cours d'eau dans le cadre de l'observatoire départemental des milieux aquatiques,
- 110 000 € engagés pour la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques.
- 580 000 € dévolus au soutien d'étiage des cours d'eau tarnais.
- 500 000 € en accompagnement financier des réalisations portées localement (soit en qualité de membre statutaire, soit sous forme de subventions) ou en maîtrise d'ouvrage directe..





LES ACTIONS 2022

- Création de l'Association Interdépartementale de Gouvernance de la gestion quantitative du bassin Tarn-Aveyron
- Organisation des assises de l'eau ayant donné lieu à la rédaction d'un livre blanc sur l'eau.
- Suivi du projet de territoire du bassin versant du Tescou.
- Gestion technique administrative et financière des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié
- Création d'une aire de stationnement et d'un cheminement PMR en rive droite du réservoir de Fourogue.
- Suivi des conventions technico-économiques concernant la gestion hydraulique des sous-bassins du Tarn et de l'Aveyron.
- Participation au Comité départe-

mental de Gestion de la Ressource en Eau, aux comités de sous bassin concernant la création de ressources nouvelles, à la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN).

- Au titre du RDSEA : suivi de 26 points ou stations de mesures par plus de 300 interventions (mesures de débits, analyses des eaux, évaluation écologique, pêches électriques, suivi thermique),
- Réalisation des études d'incidences des rejets de stations d'épuration sur les milieux aquatiques en relation avec le SATESE : 22 STEP suivies et 100 prélèvements et analyses,
- Plus de 200 journées d'accompagnement technique de la CATER.

Préserver et valoriser le cadre de vie et conforter l'attractivité du territoire.



Le Département a impulsé et développé une politique structurée d'aménagement et de valorisation de lieux récréatifs de pleine nature (touristiques et/ou de proximité) qui intègre désormais à l'action engagée de longue date sur la randonnée pédestre et équestre, toutes les catégories de sports de nature.

Faire du Tarn un territoire de randonnée : 249 500 €

En structurant et en qualifiant nos supports de loisirs de proximité ac-



cessibles à tous, le Département contribue à conforter la qualité de vie et le bien-être des Tarnais ; il s'appuie notamment sur le réseau de sentiers de randonnée.

Création et préservation de 6 107 km de randonnée dans le Tarn via le PDIPR Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre, ses associations affiliées et le Comité Départemental du Tourisme.

LES ACTIONS 2022

- Gestion et entretien de 1 800 km d'itinéraires d'intérêt départemental : 202 km d'entretien de sentiers confiés aux structures d'insertion et

Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre

ESAT, 210 km entretenus par des entreprises de travaux en espaces verts, 90 km d'itinéraires pris en charge par les services du Département.

- Entretien de l'itinéraire équestre « le Tarn à cheval ».
- Entretien des parcours de randonnée et du parc du château Musée du Cayla.
- Entretien des parcours de randonnée en Forêt Départementale de Sivens et Sérénac.
- Actualisation du Système d'Information Géographique pour la gestion et le suivi des itinéraires.
- Animation du réseau départemental des partenaires de la randonnée pédestre constitué du Comité départemental de la Randonnée Pédestre, du Comité départemental du Tourisme et des services du Département.
- Signature de la convention annuelle avec le CDRP (appui méthodologique aux territoires, surveillance et animation des sentiers, promotion de l'offre randonnée, formation des acteurs de la randonnée tarnaise).
- Mise en place d'une nouvelle base de données « randonnées et pleine nature » en concertation avec les acteurs de la randonnée et déploiement de Geotrek

Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique.

- Atténuer les effets du changement climatique
- Dans le cadre des politiques départementales tournées vers la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et de promotion de la biodiversité locale, en novembre 2021, le Département s'est engagé volontairement dans la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment au travers du programme « un arbre un collégien ».

Ce programme sur 5 ans verra la plantation sur notre territoire (propriétés du Département et espaces communaux) d'autant d'arbres que de collégiens tarnais soit environ 20 000 arbres.

Gestion et prévention des déchets non dangereux : 3,936 M€.

- Participation aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du syndicat départemental TRIFYL



- Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales

LES ACTIONS 2022

- Collèges : 21 rencontrés, 18 plans d'aménagements élaborés, plus de 80 arbres plantés
- 26 ha de peuplements forestiers départementaux diagnostiqués comme nécessitant des plantations avec des essences d'avenir
- Plus de 2 500 arbres plantés sur le territoire tarnais (voies vertes, aires multimodales, terrains communaux)

Accompagner la transition écologique et énergétique

Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales Eduquer à l'environnement et au développement durablement.

Au titre de l'éducation populaire, notre action en faveur de l'éducation à l'environnement permet de favoriser l'éco-citoyenneté et une appropriation collective des enjeux pour mieux agir dès aujourd'hui et dans les temps à venir.

LES ACTIONS 2022

- Mise en œuvre du Programme départemental Éco-Collèges menée en partenariat avec la Direction Académique et le CPIE des Pays tarnais.
- 31 collèges publics tarnais engagés dans une démarche de Développement Durable.
- Mise en œuvre du programme Moby dans 4 collèges afin de sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à l'éco mobilité
- Soutien financier de la 22ème édition du festival Cinéfeuille à Labruguière
- Préparation de la neuvième foire de la récup' et du réemploi
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au Développement Durable : 280 000 €



Promouvoir la santé environnementale.

LES ACTIONS 2022

- Mise en œuvre du plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens
- Animation d'une session de sensibilisation des nouveaux assistants familiaux à la problématique des perturbateurs endocriniens
- Suivi du projet périnatalité et santé environnement animé par l'ARS,
- Suivi et mise en œuvre du programme expérimental « ma crèche sans perturbateurs endocriniens »
- Soutien de l'opération de mesure du taux de phtalates à l'aide d'un bracelet sur un panel de 40 personnes travaillant en contact avec les enfants
- Soutien et participation à l'organisation du colloque « maladies infantiles, habitat et perturbateurs endocriniens » qui s'est déroulé en octobre 2022 à Albi (200 participants)
- Suivi des phtalates dans les réseaux d'eaux usées et cours d'eau
- Mise en place d'ateliers collectifs de sensibilisation aux polluants environnementaux à destination des futurs parents
- Sensibilisation de plus de 600 personnes à la problématique des pertur-

bateurs endocriniens lors de la caravane du sport tarnais avec le module sport santé durable et solidaire

- Signature d'une convention annuelle avec le réseau environnement Santé

Promouvoir la mobilité douce et du quotidien et l'itinérance

LES ACTIONS 2022

- Développer un réseau de Voies Vertes et mise en œuvre du plan vélo : 600 000 € CP votés
- Poursuite de l'aménagement de la voie verte du « Chemin des Mineurs », réalisation du tronçon « Cap découverte -parking de Blaye les Mines » aménagement d'une voie verte sur la rive droite de la retenue de Fourrogue (liaison Mailhoc-chemin des mineurs)
- Suivi technique et soutien financier des projets de mobilité du quotidien portés par les agglomérations de Castres Mazamet, de l'Albigeois et de Gaillac Graulhet,
- Entretien de 100 km de voies vertes du Département :
 - « Chemin des Droits de l'Homme » d'Albi à Carbes 35 km,
 - « Gijounet à Lacaune » 12 km,
 - « Passa Pais » de Mazamet à Labastide-Rouairoux 24 km qui se poursuit dans l'Hérault jusqu'à Bédarieux, voie



verte du Causse de Labruguière-Caucalières

« Chemin Blanc » 4,5 km,

« Chemin des Mineurs » 16 km,

- Etude de la requalification de la Vélo route V85 vallée du Tarn en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

Développer l'implantation d'aires multimodales

- Le Département apporte une attention particulière à l'usage des modes alternatifs à la voiture, notamment en venant développer des aires multimodales et le Plan Vélo. Les aires multimodales intègrent des places en faveur des personnes à mobilités réduites, des places dédiées aux véhi-

cules électriques, des consignes sécurisées vélos et la végétalisation avec des plantations de tous types (arbres, arbustes et graminées). En particulier chaque plantation d'arbre s'articule avec le programme arbre/1collégien qui a vocation à planter près de 19000 arbres sur l'ensemble du Département. Le département développe également des aires de covoiturage ou des aires de pique-nique.

LES ACTIONS 2022

Six aires multimodales, de covoiturage ou de pique-nique ont été aménagées en 2022 pour un montant de 0,712 M€ :

- Lombers, Peyregoux, Puech-Auriol, Saint Germier, Laboulbène sur la RD612 ;
- Tanus RD53 ;
- Bellegarde RD172.

• Compétence désormais à la charge des intercommunalités, le Département peut également accompagner les collectivités par des actions de conseil et d'ingénierie. Aménagement des aires multimodales de Bancus et de Mousquette le long de la voie verte des droits de l'Homme : installation de stationnement vélo sécurisé, de bancs et de tables de pique-nique.

LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ

2022



D Y N A M I Q U E

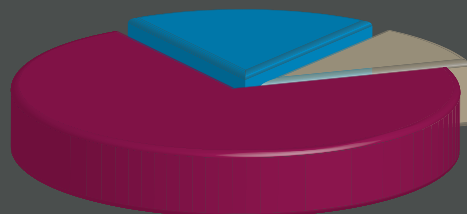
Un Département qui accompagne sa jeunesse et favorise l'accès de tous aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs

Le Département contribue activement à la réussite éducative pour tous les jeunes tarnais en leur offrant les mêmes chances d'éveil, d'épanouissement et d'accomplissement. Il développe notamment un programme ambitieux de construction, de rénovation et d'équipement des collèges publics.

Le soutien à l'action culturelle et sportive s'inscrit dans une politique dynamique et volontariste qui permet de proposer à tous une offre diversifiée accessible au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire.

23,89 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale).



- FACILITER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES
6,07 M€
- PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE
2,65 M€
- AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR À TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE
15,17 M€

Le Département contribue à la réussite éducative pour tous et favorise l'éducation citoyenne des jeunes.



stock.adobe.com - Rido

Rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles.

Le Département apporte une aide aux familles les plus défavorisées pour le paiement des frais de pension et de demi-pension de leurs enfants, quel que soit le collège fréquenté.

Le Département contribue également au soutien financier de toutes les familles de collégiens entrant en 6ème, en prenant directement en charge une partie des fournitures scolaires (calculatrice scientifique et dictionnaire de poche, fournis dans un sac tissu).

Le Département assure le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés, dont l'organisation et la gestion des services spécialisés sont déléguées à la FEDERTEEP.

Les chiffres clés 2022

- Aide à la Restauration Scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 : 4 097 dossiers instruits dont 3 318 acceptés pour un montant de **258 949 €**.
- Fournitures pédagogiques :
 - kit collégien 6^{ème} : **90 037 €**,
 - carnets de liaison : **25 729 €**.
- Prise en charge du transport en véhicules collectifs spécialisés des élèves handicapés : **1 215 264 €**.
- Aide au transport individuel des élèves et étudiants handicapés (taxis/véhicules personnels) : 24 jeunes transportés pour un montant de **202 191 €**.

Faire vivre les écoles primaires :

- 16 réseaux d'écoles rurales ont bénéficié d'une aide au fonctionnement destinée à favoriser le lien entre écoles et collèges, pour **105 239 €**.

Construire, rénover, moderniser, adapter et sécuriser les collèges.

En 2022, dans le cadre de l'exercice de sa compétence obligatoire en lien avec l'entretien du patrimoine bâti des collèges publics, le Département a mobilisé plusieurs Plans Pluriannuels d'Investissement, permettant de poursuivre ses efforts d'investis-

sement sur les collèges publics tarnais. Ces programmations intègrent notamment les grosses opérations d'extension ou de restructuration et les opérations en lien avec l'optimisation énergétique.

Ainsi, sur l'année, le Département a consacré un total de 1 869 824 € pour la mise en œuvre de travaux répartis selon les thématiques suivantes :

Construction, extension et restructuration :

- Construction d'un nouveau collège à Coufouleux (opération à 21 M€) : les procédures de désignation de maîtrise d'œuvre et de Déclaration de Projet ont été avancées de pair, et une équipe de conception a été désignée en fin d'année.
- Restructuration du collège Louis Pasteur à Graulhet (opération à 20 M€) : les études de maîtrise d'œuvre ont été finalisées, une démarche de projet ayant été mobilisée avec la commu-

nauté éducative pour aboutir à un projet fonctionnel, exemplaire et confortable.

- Restructuration du collège Augustin Malroux à Blaye-les-Mines (opération à 9 M€) : un préprogramme a été élaboré, préalablement au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.

Energie :

- La deuxième phase d'équipement des collèges en capteurs photovoltaïques a démarré en travaux. Les installations réalisées sur cette 2ème phase, en autoconsommation avec revente du surplus, vont concerner 9 collèges.

Réalisation d'un audit portant sur les restaurations de 18 établissements, ayant pour but de prendre en compte la vétusté de certains locaux, les évolutions en termes de restauration et les orientations de transition écologique de la Collectivité (approvisionnement local, travail des produits frais, lutte contre le gaspillage alimentaire, tris des déchets).

Maintenir et faciliter l'exploitation du patrimoine des collèges

Afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène dans les différents établissements, des crédits importants sont

**Restructuration
du collège
Louis Pasteur
à Graulhet
(opération à
20 M€)**

mobilisés chaque année pour réaliser les travaux de grosses réparations et des dépenses sont engagées pour entretenir les bâtiments.

Des travaux de grosses réparations ont été engagés sur l'ensemble des établissements, avec au total 1 807 905 € de crédits annuels mobilisés, permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène. Les opérations suivantes ont ainsi pu être menées :

- Travaux d'aménagement de laveries de cuisine de 5 collèges ;
- Travaux de rafraîchissement de certains espaces ;
- Désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la rénovation des installations sportives au collège de Cordes ;
- Travaux de mise en conformité électrique ;
- Travaux divers d'étanchéité ;
- Travaux d'amélioration énergétique (isolation, ECS, GTC) ;
- Travaux divers sur les réseaux de chauffage.

Les dépenses de fonctionnement à hauteur de 423 265 € ont permis en 2022 la réalisation d'interventions ponctuelles sur les bâtiments des collèges (réparations diverses, achat de matériaux et travaux d'égoutage), la maintenance des installations ther-

miques (contrat d'exploitation P3) ainsi que la prise en charge des locations temporaires de préfabriqués dans les établissements qui nécessitent des espaces complémentaires pour accueillir les effectifs collégiens de leur secteur, les analyses et diagnostics divers.

Favoriser le fonctionnement et l'équipement des collèges

Les chiffres clés 2022

Collèges publics :

31 établissements.

Effectifs à la rentrée de septembre 2022 : 14 670 collégiens.

Dotation de fonctionnement des collèges : 3 756 951 € (+ 273 000 €/2021 en raison particulièrement de la hausse du coût des énergies)

Équipement des collèges publics :

- Renouvellement du mobilier et matériel des collèges : 69 781 €.
- Plan de renouvellement des casiers scolaires (Alain Fournier à Alban, La Catalanié à Brassac, Jean Monnet à Castres, Val Cérou à Cordes-Sur-Ciel, Madeleine Cros à Dourgne, Renée Taillefer à Gaillac, La Montagne Noire à Labruguière, Les Clauzades à Lavaur et Jean-Marie Gustave Le Clézio à Lisle-Sur-Tarn) : 187 851 €

Collèges privés :

11 établissements.

Effectifs à la rentrée septembre 2022 : 3 768 collégiens.

- dotation Forfait d'Externat - part matériel : 1 019 861 €.

- dotation Forfait d'Externat - part personnel : 1 377 557 €.

Contribuer au développement de l'informatique, du numérique et de ses usages dans les collèges

Le Département finance l'équipement informatique des collèges (PC, vidéo-projecteurs, vidéoprojecteurs interactifs, téléphonie...) incluant des projets innovants comme l'acquisition d'imprimantes 3D pour les cours de technologie et des « classes mobiles » ... ; la maintenance de ces équipements et réseaux est assurée par une équipe dédiée.

RESSOURCES NUMÉRIQUES :

L'ensemble des collèges publics tarnais bénéficie d'un environnement numérique de travail (ENT) qui est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement,

**Effectifs rentrée
septembre 2022 :
18 438 collégiens**

donnant accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant aux collégiens une ouverture sur le monde. L'ENT participe à la mise en œuvre de la scolarisation en distanciel développée depuis la pandémie de COVID-19.

Les chiffres clés 2022

Équipement informatique des collèges publics :

- Acquisition de PC, vidéoprojecteurs, matériel de téléphonie : 819 528 €
- Paiement de l'ENT dans le cadre d'un marché régional : 22 943 €

Encourager la participation des collégiens à l'exercice de la démocratie représentative.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNES (CDJ) : 45 000 € (dont 3145 € de cotisation à l'ANACEJ)

Le Conseil Départemental Jeunes (CDJ) est l'assemblée des représentants des collégiens du département, composée de 42 élèves (un élève par collège). Depuis sa création en 1992, le CDJ permet aux collégiens de devenir les ambassadeurs du Tarn et de réaliser des projets concrets au service du Tarn et des jeunes tarnais.

Les Conseillers départementaux jeunes, élus au titre du mandat 2020-2022 ont travaillé à distance et/ou en présentiel pour faire avancer plusieurs projets (cf. Rapport d'activité 2021). Les 5 commissions thématiques mises sur pied par les jeunes élus ont permis de concrétiser de multiples actions phares :

- **Égalité filles-garçons** : conception d'une bande-dessinée intitulée « Tous égaux » pour promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons ;
- **Lutte contre le racisme et la discrimination** : rédaction d'un texte de référence contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie et organisation d'un concours de slogan « Le racisme parlons-en, si tu veux bien ! » ;
- **Lutte contre le harcèlement** : organisation d'une table ronde sur le thème du harcèlement pour mieux prévenir, détecter et traiter ce fléau qui gangrène notre société ;
- **Soutenir l'autonomie des personnes en situation de handicap** : réalisation d'un court métrage pour sensibiliser les collégiens et le grand public aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans la vie de tous les jours et travailler à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ;

• **Environnement et développement durable** : poursuite de l'action « Clean up TARN » créée par les CDJ 2018-2020 en lançant à destination des collégiens tarnais un concours de dessins et d'illustrations « SOS ma planète en détresse » ...

Les Conseillers départementaux jeunes, accompagnés de leurs pré-décesseurs les membres de l'association temporaire des anciens CDJ 2018-2020 (ACDJ 81), ont également pris part du 25 au 28 mai 2022 à Cap' Découverte, à l'organisation, de la 1ère semaine tarnaise de la jeunesse pour célébrer les 30 ans du CDJ (1992-2022). Ces 4 journées consacrées à l'engagement en faveur d'une citoyenneté plus active des jeunes, ont permis la participation de plusieurs délégations de jeunes issus des Conseils municipaux d'enfants et de jeunes du Tarn (CME - CMJ) et d'autres de CDJ de plusieurs Départements de France métropolitaine et d'Outre-mer... L'événement a rassemblé plus de 300 jeunes âgés de 10 à 18 ans, ainsi qu'une centaine d'anciens Conseillers départementaux jeunes du Tarn, des élus locaux et des professionnels tarnais de la jeunesse... pour débattre et partager leurs expériences.

Ce rassemblement a été organisé avec le soutien des services du

Conseil départemental et ses partenaires institutionnels et associatifs : SMAD Cap' Découverte, Francas du Tarn, Anacej, Association Des Maires du Tarn, Unicef 81, CDOS du Tarn, Média-Tarn, Tarn Réservation Tourisme, ADDA du Tarn, Amicale Laïque de Graulhet, Ligue de l'enseignement du Tarn, Pôle Ressources Handicap Enfance et Famille du Tarn, Le Planning Familial du Tarn, La Ludothèque Castraise (Lud'Oc), Conservatoire de musique et de danse du Tarn, Association Tarn Espoir via les Promeneurs du net 81. Différentes structures ont également participé à l'animation des ateliers créatifs et des activités ludiques, sportives et culturelles : Voix Musiques Bruitages, Compagnie Tras, Association des jeunes danseurs de la rue (AJDR), Radio Francas, Association Plurielles, Média-Tarn, Comité départemental Handisport, Comité départemental olympique et sportif (CDOS), Association 7x8, Association Plante et Planète et L'ASPIC.

En outre, les jeunes élus ont, par ailleurs, participé en juin 2022 au vernissage de l'exposition « Rêves de musée » élaborée par le Service de la conservation départementale avec la participation des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Castelnaud-de-Montmiral, ceux de CM1 de

l'école Las Peyras à Rabastens et des jeunes du Foyer départemental de l'enfance. Ils avaient préalablement été associés en octobre 2021 aux premières réflexions concernant la création de cette exposition en participant à un temps d'échange avec les gestionnaires du château-musée, sur leur vision du musée, y compris pour les tout-petits.

Enfin, le bilan d'activité du CDJ qu'ils ont dressé lors de la Commission Permanente du Conseil départemental du 18 novembre 2022, témoigne de la réussite de ce mandat

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de la sécurité civile

Le Conseil départemental du Tarn, en partenariat avec le SDIS et l'Éducation Nationale, propose aux collégiens de connaître les bons gestes pour devenir un maillon essentiel de leur propre sécurité et de celle de leur entourage. Dans le courant de l'année scolaire de 4^e, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS 81 se sont rendus dans les établissements scolaires pour apprendre à toute une classe d'âge les gestes qui

**Les pompiers
apprennent
les gestes qui
sauvent aux 4^e**

sauvent comme la protection d'alerte, l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

Pour l'année scolaire 2021/2022, 3257 collégiens ont été formés.

Offrir aux collégiens les meilleures conditions pour proposer une restauration scolaire de qualité

Le Département veille à proposer un environnement qui respecte les conditions de travail des cuisiniers, aides cuisines et agents de restauration du matériel, qui soit sécurisé sur l'hygiène composantes essentielles d'une restauration de qualité au service des approvisionnements.

Ainsi, l'équipement des cuisines en matériels performants, économes et ergonomes est poursuivi en lien avec les demandes des établissements et 5 plonges réhabilitées auxquels ont été intégrées le tri des déchets par les élèves. Pour professionnaliser ce secteur, répondre aux attentes de l'État et servir d'outil de dialogue, sera déployé dans tous les collèges en 2023 un logiciel de gestion de la restauration scolaire EASILYS acquis fin 2022, résultat d'une coopération étroite.

Les formations des cuisiniers participent également du maintien d'une

restauration de qualité. 3 cuisiniers de collèges ont participé à la formation « faciliter l'introduction de produits bio en restauration collective » et 2 cuisiniers au concours de restauration collective « menu tarnais ».

Afin de limiter fortement le risque de toxi-infection alimentaire, les analyses de plats et de surfaces sont poursuivies ainsi que des plans de maîtrise sanitaire décrivant l'organisation de la production en cuisine.

Un cuisinier référent accompagne ses homologues sur ces champs : le remplacement des quelques matériels en plastiques et en aluminium encore utilisés.

Lancement d'un audit auprès de 18 cuisines : la restructuration proposée devra répondre aux évolutions réglementaires et aux orientations départementales : repas composés de produits frais et locaux, diminution du volume et traitement des déchets.

Les chiffres clés 2022

- 15 collèges équipés en matériel de cuisine ergonomique, économe et performant pour un montant de 100 000 €
- Réhabilitation de 5 locaux plonges de collèges : tri des déchets par les élèves. Financement de la maîtrise sanitaire : 59 800 €.



- Plans maîtrise sanitaire : nouveau plan de maîtrise sanitaire pour le collège Thomas PESQUET à Castres et 3 mises à niveau

Promouvoir les menus constitués à partir de produits frais, de qualité et locaux

Le Département poursuit son engagement pour une restauration de qualité dans le cadre de la loi EGALIM. Au titre du développement durable il engage les collèges à développer l'achat de produits de proximité, frais, de qualité et de saison. La plateforme AGRICULTURAL est un des outils. Elle est dorénavant installée dans tous les collèges.

Tous les collégiens ont reçu un chéquier d'une valeur de 200 €

Le lien entre cette plateforme et les collèges est un des axes majeurs : 3 collèges ont bénéficié d'animations thématiques autour de l'approvisionnement local et une recette départementale du collège de Lavaur est parue dans l'édition du 6^e livre des recettes.

La lutte contre le gaspillage alimentaire permet de maîtriser le budget pour proposer ces produits de répondant à la loi EGALIM. Ainsi les quantités préparées sont ajustées en fonction des plats, des cellules de refroidissement mises en place pour resservir le lendemain les restes non présentés aux convives, le Département favorise l'achat de matériels performants (fours basse température, sauteuses multifonctions, ...).





Les chiffres clés 2022

- 20 collèges aidés pour leur approvisionnement en produits de proximité et de qualité : 93 820 €,
- le tarif journalier des repas est maintenu à 3,08 € pour les collégiens, pour un prix de revient départemental estimé à 8,05 €,
- Mesures de gaspillage alimentaire :
 - cuisine centrale Taillefer à Gaillac et ses deux cuisines satellites : chaque jour en moyenne 115 gr de denrées dont 29 gr au titre des « restes de cuisines » et 86 gr au titre des « retours plateaux »,
 - collège de Puy-laurens : 135 g en moyenne par convive.

Permettre un égal accès de tous les jeunes aux activités scientifiques, artistiques, culturelles et sportives.

LE CHÉQUIER COLLÉGIEN : 505 297 €

Le dispositif reste très apprécié des

jeunes et de leurs parents, plus de 84 % des collégiens l'ont utilisé au moins une fois (plus de 73 000 chèques utilisés) ! Sur la période, le Département a remboursé 505 297 € à ses 580 partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Par leur fidélité, nos partenaires contribuent chaque année à renforcer l'attractivité du dispositif.

Le Chéquier 2021/2022 d'une valeur maximale de 200 € comprenait 13 chèques. Les 19 063 collégiens tarnais ont reçu ce chéquier ouvrant droit à des aides ou réductions liées notamment à l'achat de livres ou à la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Sur la période 2021/2022, la valeur des chèques « Activités sportives » et « Activités culturelles » a été augmentée de 10 €.

Dans le cadre du Pass'sport Chéquier collégien, 108 jeunes ont pu assister à un match du Castres-Olympique.

Par ailleurs, il est à noter que, du fait de la crise sanitaire que nous avons traversée, la période d'utilisation du Chéquier 2020/21 a été exceptionnellement prorogée d'un an, et ce, jusqu'au 31 août 2022.

Concerts dans les collèges



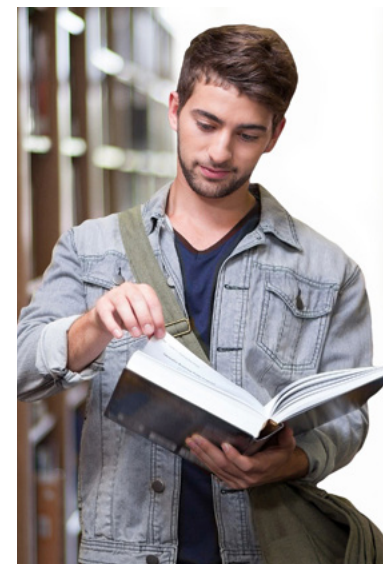
Développer la connaissance du patrimoine occitan et les atouts du bilinguisme

- Application par le Département de la « Convention pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans l'Académie de Toulouse » avec le Rectorat et de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLQ).
- Poursuite des subventions attribuées aux associations occitanes (CORDAE/La Talvera, Institut d'Etudes Occitanes, Radio R d'Autan, Radio Albigès, Fédération des Calandretas, Lo Congrès, Chergui théâtre)...

Investir pour l'avenir avec l'Enseignement supérieur.

Participer à l'aménagement, à la restructuration et à l'entretien des locaux d'enseignement supérieur.

Compétence exercée de façon volontariste, l'enseignement supérieur est un investissement d'avenir pour le Département qui agit pour offrir aux jeunes tarnais la possibilité de poursuivre des études près de chez eux,



et pour que soient proposées des filières attractives à l'échelon régional voire national.

Les chiffres clés 2022

- Fonctionnement du Syndicat Mixte Sup' Albi Tarn : 180 000 €.
- Fonctionnement du Syndicat Mixte Enseignement Supérieur Sud Tarn Castres : 244 650 €.
- Investissement sur le site de Castres (travaux IUT) : 305 000 €.

PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE ET AGIR POUR LA JEUNESSE

Le Département contribue à l'accès aux activités sportives et de loisirs au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Favoriser un développement équilibré des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire, la prise en compte des diversités de pratiques et contribuer à réduire les inégalités d'accès à la pratique

Plus que jamais convaincus des bienfaits sanitaires et sociaux des activités physiques, le Département soutient les associations sportives départementales et locales afin de développer des pratiques accessibles « pour tous, partout, tout au long de la vie » tout en assurant un développement équilibré de celles-ci.

Afin de contribuer au développement et au maintien des équipements sportifs sur le territoire, le Département accompagne les propriétaires ou gestionnaires d'équipements tout en soutenant l'acquisition de matériel pour les clubs ou associations départementales.

Soutenir les Comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 974 885 €

• Soutien à 45 comités sportifs à tra-

Soutenir les comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 974 885 €

vers la signature de conventions de partenariat dont 10 conventions pluriannuelles : 702 315 €. Une attention particulière a été portée sur les actions envers les clubs.

• Soutien aux clubs de niveau national : 152 500 € (Albi vélo sport, UV Mazamet, US Carmaux basket, Castres Massaguel volley-ball, Graulhet rugby, Albi Rugby League, Albi Marssac Tarn ASPTT...)

• Soutien aux manifestations de proximité : 120 070 €

Contribuer à un équipement sportif de qualité

Aider à l'acquisition de matériel pour les associations sportives : 44 959 €

• 8 comités sportifs départementaux et 5 associations ont bénéficié d'aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel sportif.

Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn.

Soutenir le développement des sports de nature pour inciter les Tarnais à la pratique et attirer les touristes amateurs.

Assurer une politique de développement maîtrisé des sports de nature par une approche transversale, à la fois sportive, environnementale et touristique.

LES ACTIONS 2022

La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI), réunie en mai 2022, a actualisé son règlement intérieur et approuvé l'inscription au Plan Départemental du même nom (PDESI) de 3 sites :

- Canoë-Kayak : linéaire Moyenne vallée du Tarn (Trébas – Les Avalats)
- Bases ULM : Montans et Couffouleux

Le Département a continué son soutien technique à la Communauté de

Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois dans l'élaboration du pôle nature et escalade à Mont-Roc : trois sites d'escalade ont été examinés en commission technique de la CDESI en vue d'une inscription au PDESI. Une étude naturaliste a notamment permis de planifier l'équipement des sites dans une logique de protection de l'environnement. Le calendrier des travaux s'étale de décembre 2022 à août 2023. Le rocher-école du Moulenc, propriété du Département à proximité de la base départementale de Razisse, est retenu comme point d'accueil.

Un Parcours Permanent d'Orientation (PPO) a été créé en Forêt départementale de Sérénac. La collection de parcours thématiques destinés au grand public « Explorateurs du Tarn » y sera déployée.



Plus d'informations :
<http://cdesi.tarn.fr> ou auprès de cdesi@tarn.fr



Sérénac

Favoriser les loisirs sportifs et touristiques

Développer un outil départemental d'éducation à l'environnement, au sport et au vivre ensemble – Bases départementales

Les chiffres clés 2022

- 3 898 bénéficiaires ont séjourné sur les bases départementales de Razisse et Sérénac
- 124 séjours de groupes différents
- 13 119 pensions complètes vendues
- 27 689 repas servis
- 651 466 € de chiffre d'affaires

Favoriser l'animation et l'attractivité du territoire

Promouvoir les manifestations sportives exceptionnelles : 53 500 €

En plus des actions soutenues dans le cadre des conventions avec les comités sportifs départementaux et des dossiers spécifiques évoqués plus haut, 7 associations sportives ont obtenu une subvention pour l'organisation d'une manifestation sportive exceptionnelle sur le territoire Tarnais. Le Tarn a notamment accueilli les Championnats du Monde de pilotage de précision et de billard Blackball, les

Championnats de France Para natation et Para sport boules adaptés, de force athlétique, de 5kms, d'échecs.

Organisation et promotion de la caravane du sport tarnais : 44 600 €

Pour sa seconde édition, la caravane du sport tarnais a sillonné le territoire avec 16 étapes, rassemblant 60 disciplines, plus de 160 associations pour plus de 8 000 visiteurs.

Favoriser le rayonnement du territoire à travers l'excellence sportive.

Favoriser le parcours de jeunes sportifs tarnais qui se démarquent : 58 400 €

Bourses permettant à de jeunes athlètes tarnais de mener à bien leur projet sportif :

- **Parrainés 2022** : 23 dossiers retenus sur les 41 athlètes ayant postulé. 10 féminines et 13 masculins pour 16 disciplines représentées. 10 de ces athlètes figurent sur liste Espoir du Ministère des sports. Montant forfaitaire de 800 € par athlète.
- **Club Tarn 2024** : 10 athlètes ont composé ce groupe en 2022. 8 féminines et 2 masculins représentant 3 disciplines. Montant forfaitaire de 1 500 € par athlète.



Soutenir financièrement les acteurs départementaux de jeunesse et d'éducation populaire : 502 238 €

• **5 de ces athlètes en route vers les Jeux de Paris 2024** ont bénéficié d'une bourse supplémentaire de 5 000 € chacun.

Soutenir les clubs engagés dans la performance - évènementiel : 457 463 €

Pour l'année 2022, plusieurs clubs sportifs évoluant en championnats professionnels ou sociétés sportives ont été accompagnés par le Département (Castres Olympique, Sporting Club Albigeois) ainsi que plusieurs évènements d'envergure (Route d'Occitanie, ...),

Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Soutenir financièrement les acteurs départementaux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : 502 238 €

• Conventions avec les Fédérations départementales de jeunesse et d'Éducation populaire dont les associations offrent de nombreuses animations, culturelles, sportives ou de loisirs, aux jeunes tarnais : Fédération départementale des M.J.C. (dont le pilotage du dispositif « TKT, je gère » et poste FONJEP du Directeur d'une

MJC), Francas du Tarn, Eclaireuses, Eclaireurs de France – Aide à l'emploi d'animateurs-coordonnateurs intervenant dans ces associations départementales : 349 756 € ;

• Convention avec l'Association La Pouzaque : 38 000 € ;

• 8 associations à vocation départementale ou locale ont obtenu, pour réaliser des projets spécifiques, une subvention pour un montant global de 44 000 € ;

• Soutien au réseau de l'Information Jeunesse : la Fédération départementale Léo Lagrange est chargée depuis 2011 de développer et d'animer le réseau Information Jeunesse Tarn sur l'ensemble du département : 40 000 € ont été versés à la Fédération Léo Lagrange Sud-ouest, en charge de l'entité tarnaise, pour la coordination de ce dispositif ;

• Les bourses vacances JPA et UFCV ont permis à 479 enfants et jeunes de partir en vacances : 30 482 €.



Réseau Information Jeunesse Tarn :
Pour en savoir plus et découvrir le site internet dédié aux jeunes de 14 à 30 ans : www.pourlesjeunestarnais.com

Grâce à sa politique patrimoniale et muséale ambitieuse, le Département favorise l'accès à la culture au plus grand nombre.



Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Structurer une politique culturelle départementale en prenant appui sur les associations et organismes culturels tarnais.

Permettre aux Tarnais d'accéder à un service de lecture publique de proximité et de qualité dans le cadre du schéma directeur de lecture publique

La loi du 21 décembre 2021 sur les bibliothèques a confirmé le rôle de tête de réseau des médiathèques départementales, Forte d'un réseau de 70 bibliothèques et d'un schéma directeur de développement de la lecture publique voté en 2015, la Médiathèque



départementale du Tarn (MDT) poursuit ses missions d'accompagnement des bibliothèques tarnaises pour un accès équitable à des services culturels de qualité pour l'ensemble de la population.

• **Structurer la politique de la lecture publique.** Onze projets d'aménagement, d'équipements et de ré-informatisation de bibliothèques ont reçu un avis technique favorable afin de favoriser l'accueil des usagers, complété par le soutien et l'expertise des agents de la MDT. Deux communes ont enrichi des réseaux intercommunaux existants avec l'appui du Département.

• **Développer l'offre documentaire.** La MDT continue l'acquisition de documents afin de compléter les collections des bibliothèques tarnaises sous forme physique ou numérique : livres,

CD, DVD, partitions, ressources numériques sur le site mediatheque.tarn.fr. 58,01 % des documents détenus par la MDT sont empruntés par les bibliothèques du réseau ce qui représente 166 549 documents, Ils sont distribués dans le réseau grâce aux accueils et à la desserte, Les navettes desservant régulièrement les médiathèques ont été réorganisées afin de multiplier le renouvellement des collections, Depuis la rentrée 2022, le nombre des tournées a augmenté en lien avec la fréquentation et les demandes de documents dans les médiathèques.

• **Soutenir l'action culturelle** par le prêt d'expositions, d'outils d'animation et de malles thématiques à destination de tous les publics en lien ou non avec la thématique culturelle départementale.

Les 4 manifestations annuelles se sont déroulées dans de meilleures conditions. Depuis septembre 2022, le public est au rendez-vous :

• **Chantons sous les Toits** des médiathèques, en mars : 5 concerts, 177 personnes,

• **Rencontres avec des auteurs de polar**, le 16 septembre : 8 rencontres, 183 personnes,

• **Contes en Balade**, du 20 septembre au 9 octobre : 19 dates, 1 926 personnes,

• **Cinéma en Balade**, du 2 au 26 novembre : 8 dates, 256 personnes.

Le succès de ces manifestations est lié au travail de collaboration étroit entre les bibliothèques tarnaises et la MDT.

• **Soutenir l'emploi de personnel qualifié.** En complément des formations en bibliothéconomie, médiation et rencontres avec des professionnels, la MDT a accompagné deux collectivités pour le recrutement de professionnels. 21 jours de stages, rencontres professionnelles et ateliers à la demande ont été organisés pour l'ensemble des bibliothécaires tarnais, salariés et bénévoles. Ils ont été suivis par 182 participants.

En 2022, l'action de la MDT est restée dynamique : 319 jours d'ingénierie sont comptabilisés englobant toutes les actions d'expertise, d'accompagnement de projets, de desserte et d'action culturelle en matière de lecture publique sur le Département.

166 549 documents ont été empruntés sur le réseau de la MDT



Assurer la gestion et la valorisation des Archives du territoire tarnais.

Outre un beau dynamisme en matière de collecte et de classement des fonds d'archives du territoire, tant matériel qu'immatériel avec le développement en cours d'un système d'archivage électronique, le volume et la fréquentation en salle de lecture se maintiennent bien, en particulier grâce à un environnement local de la recherche fait de nombreux érudits locaux, ainsi que l'existence à Albi d'un parcours en histoire à l'université Champollion permettent une fréquentation régulière de notre salle de lecture. L'université Champollion d'Albi propose quatre formations en sciences humaines et sociales. La coopération avec les Archives départementales est très bonne. Le Directeur des Archives départementales est membre du conseil de département SHS. Par ailleurs, le cours pivot de la licence 3

du parcours Archives et Histoire se tient aux Archives départementales et forme entre 50 et 60 étudiants chaque année aux archives. Les cours sont dispensés par les archivistes spécialistes des fonds lors du 1er semestre et une phase de choix de sujets et de rédaction d'un petit mémoire de 30 à 50 pages marquent le second semestre. Cette formation, très appréciée des étudiants, leur est bénéfique. Ils se trouvent quelque peu avantagés par rapports à leurs collègues de Masters qu'ils rencontrent à Toulouse, ces derniers n'ayant pas suivi cette formation.

De plus, il faut citer l'événement que constitue la naissance à Albi d'un Master Histoire publique : la rentrée du M1 s'est tenue en septembre 2022 et celle du M2 se fera en septembre 2023. C'est la 3e formation au niveau national (après Créteil et Nantes) en matière d'histoire publique, c'est-à-dire rendre publique l'histoire, à un haut niveau scientifique, à des fins de création de contenus ou de médiation dans les collectivités ou organisations. Les Archives départementales du Tarn participent directement et indirectement à ce master par le biais des cours dispensés, à titre privé, par des archivistes et l'accompagnement de projets tutorés. Cette collabora-



tion marque une bonne relation de confiance entre les universitaires et les Archives départementales.

Notre site internet, très fréquenté, se veut un portail de recherche offrant le plus de ressources possibles aux chercheurs intéressés par le Tarn. Il centralise les données et offre un accès au moteur de recherche qui y est inséré. Ce lien est renforcé par une homogénéité de la charte graphique entre le site et le moteur de recherche Bach, rendant le passage de l'un à l'autre invisible au lecteur.

Enfin, une interaction directe est voulue par le biais d'un tchat, modéré par le pôle communication et la salle de lecture. Unique à ce jour en France, ce tchat offre un lien direct avec les publics, matériels et immatériels de nos salles de lecture.

Bien connu et reconnu en matière d'action culturelle et éducative, le service des Archives départementales

du Tarn poursuit, à un haut niveau d'investissement, ses actions éducatives et culturelles, tant dans le monde scolaire et académique (par le biais du CNRD notamment) mais aussi en allant au-devant de tous les publics, y compris éloigné ou en foyer (EHPAD, AFPA...).

Des cours de paléographie sont dispensés selon plusieurs niveaux (débutants en deux groupes, confirmés, paléographie médiévale latine)



Archives départementales

en semaine. De plus, un cycle de 10 séances liées à la généalogie est dispensé et rencontre un succès non démenti, nous conduisant à mener deux sessions par an.

Le service a accueilli 26 stagiaires de tous niveaux (des stagiaires de 3e à l'INP en passant par des étudiants de L2, L3 et des personnes en reconversion professionnelle), attestant ainsi de sa capacité à former.

L'action du service a été marquée par un dispositif d'ingénierie territoriale en éditant un ouvrage consacré à la figure de Louis Cros, Louis Cros, passeur d'images. Ce catalogue présente l'œuvre d'un instituteur, peintre,



Une large politique d'ouverture des Archives est à l'œuvre

cinéaste et photographe de talent dont les archives sont conservées aux Archives départementales. L'originalité de ce projet réside en la présentation de son œuvre à plusieurs endroits du territoire en entrant en résonance avec sa vie et son parcours. Ses œuvres picturales ont été présentées à Murat-sur-Vèbre (où il est né), au centre d'interprétation des mégalithes, en lien avec la municipalité, ses photographies à l'Hôtel Reynès, lieu d'exposition albigeois du Département du Tarn, jouxtant le Comité départemental du tourisme, et son cinéma à Lautrec (commune où il fut instituteur), occasion de présenter une sélection de certains de ses films au cinéma municipal).

Les Journées européennes du patrimoine ont donné lieu cette année à des visites traditionnelles du service et la présentation de documents remarquables, mais aussi à un bal occitan et à deux prestations de chorales occitanes, permettant une approche nouvelle de vivre aux Archives. 170 personnes au total ont pu en bénéficier.

Enfin, une large politique d'ouverture des archives est à l'œuvre par le service dont le rayonnement est anciennement connu et renforcé par la dynamique de réorganisation des

Archives. C'est le cas du succès des Vendredis de l'Histoire, cycle mensuel destiné à l'accueil d'universitaires d'envergure nationale, sur des sujets de préférence non tarnais ni locaux, permettant d'offrir un moment de partage des connaissances auprès d'un public dont l'affluence ne se dément pas (entre 70 à 109 personnes pour chaque événement selon les thèmes, sur une jauge maximale de 109 places). Gratuit et ouvert à tous, ce rendez-vous se clôt par un cocktail offert par le Département du Tarn et préparé par l'Office, très apprécié des participants.

Résolution décidée à refonder l'accueil des publics, des initiatives ont été prises et seront poursuivies et évaluées en 2023 :

- **Création d'événements de convivialité comme les cafés éphémères**, permettant, un matin par mois, de 9 h à 10 h, à des jours variables mais annoncés en amont, aux lecteurs présents et aux agents du service de se rencontrer autour d'un café et de viennoiseries.
- **Confection et distribution d'un questionnaire destiné à interroger le quartier de la Madeleine, quartier des Archives**, sur la place, le rôle et la connaissance de chacun de notre

service. Ce questionnaire, disponible en ligne et distribué massivement dans les boîtes aux lettres du quartier, a pour but de faire évoluer le bâtiment (l'accueil dans les locaux et en salle de lecture), l'accueil du public et les services proposés.

Gérer et développer les musées départementaux.

La Conservation départementale poursuit ses missions de suivi scientifique, d'animation et de gestion des structures départementales que sont le Musée-mine départemental de Cagnac, le Musée départemental du Textile et le Château-musée du Cayla. En 2022, le musée-mine départemental est resté fermé pour cause de travaux.

La thématique culture départementale portée par l'ensemble des services culturels du Département était en 2022 Enfance(s)

Les publics :

La fréquentation globale :

• 5 404 personnes sont venues au Château-musée du Cayla en 2022 contre 5 003 en 2021. Il s'agit d'une des meilleures années en matière de fréquentation. En 2021 et 2022, le Cayla a retrouvé sa dynamique amorcée avant la crise sanitaire. La participation aux

événements nationaux (nuit des musées, rendez-vous aux jardins, journées européennes du patrimoine, fête de la science) et les manifestations récurrentes (Cluedo, De vert en verre, festival cordes sur ciel) permettent au lieu d'accroître son rayonnement culturel. Sur 2022, la fréquentation est constituée d'individuels à hauteur de 75%, et de 25% de visiteurs en groupes (scolaires et adultes). Il est à noter que 93% des visiteurs viennent du Tarn.

- 4 091 visiteurs ont été accueillis au Musée départemental du Textile. La fréquentation est constituée d'individuels à hauteur de 68%, et de 30% de visiteurs en groupes (scolaires et adultes). Dont 62% de tarnais.

Publics spécifiques :

- Depuis 4 ans, des actions transversales sont proposées en partenariat avec la DVSI, service Développement social, qui sert de relais auprès des Maisons départementales pour toucher un public peu habitué à visiter les musées. Ainsi Culture et Insertion interagissent sur une journée au musée. L'objectif est de travailler en transversalité afin de valoriser l'accès à l'emploi à travers la culture. Du fait de la thématique 2022, en plus des journées habituelles prévues pour les adultes, deux journées enfants ont été organisées, soit 4 journées au total.



Château-Musée du Cayla

Maisons du Département partenaires : les maisons de Castres Malroux et de Puylaurens se sont rendus au Musée départemental du Textile. La maison de Mazamet au Château-musée du Cayla. Sur les 2 journées adultes : 21 adultes, 7 accompagnateurs au Musée départemental du Textile / 16 adultes, 11 accompagnateurs au Château-musée du Cayla. Pour les 2 journées enfants : 31 enfants, 12 accompagnateurs au Musée départemental du Textile / 25 enfants, 9 accompagnateurs au Château-musée du Cayla

- En partenariat avec le centre d'art LE Lait et dans le cadre du dispositif « Culture-Justice » une résidence d'artistes (deux compagnies) avec atelier a été organisée à la maison d'arrêt d'Al-

bi autour de la thématique Enfance(s). Cette action a donné lieu à une double restitution : une exposition qui a eu lieu en décembre 2022 aux Archives départementales et un podcast. 8 détenus ont pu bénéficier de ce projet et une cinquantaine de visiteurs ont pu voir le travail de restitution.

La médiation scolaire

Des actions de médiation scolaire sont réalisées dans les trois musées départementaux. Un guide agrémenté de fiches pédagogiques sont disponibles depuis fin 2021 sur le site des musées départementaux. 2177 scolaires sont venus en 2022 dans les structures muséales du Département du Tarn, dont 812 au musée du Textile, 1154 au Cay-

la, et 211 à des ateliers hors les murs proposés par le musée-mine.

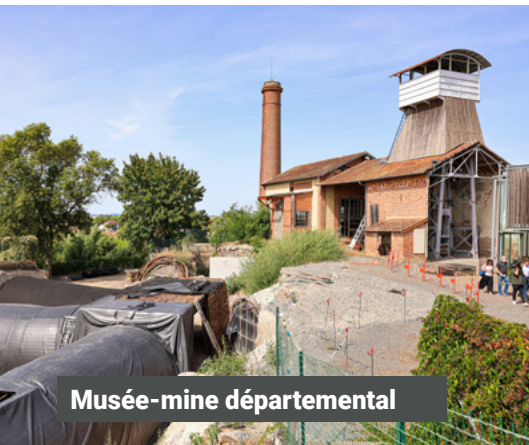
LES ACTIONS 2022

La conservation des collections

MUSÉE-MINE :

Acquisitions

Depuis la fermeture pour travaux, plusieurs personnes notamment du Carmausin ont fait des dons suite à plusieurs appels du musée relayés dans la presse et sur les réseaux sociaux et à la programmation Hors les murs qui a permis de sensibiliser et de rencontrer des habitants du territoire minier. En 2022, 19 nouvelles donations sont venues enrichir les fonds de collection du Musée-mine départemental : lampes, outils, instruments de mesure, plan de mine, documents administratifs (bulletins de paie, cartes professionnelles...), objets divers (objets de décoration d'intérieur ouvrier, caisses dynamites...), fichiers numériques de photographies en lien avec l'histoire de l'immigration polonaise et la vie dans la cité des Homps. De plus, le Département a fait l'acquisition de plusieurs pièces de collection : une haveuse à bras, une tête motrice, un tambour de renvoi, quatre couloirs panzer et des métrages de chaines, et une hache de boiseur de mine TALABOT.



Musée-mine départemental

Restauration

L'œuvre « Puits de la Tronquié à Blay-les-Mines en 1945 » d'Eugène KOSINE (1901-1962), rentrée dans les collections du Musée en 2011 a été confiée au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine de Gaillac afin de réaliser un constat d'état, le reconditionnement et l'étude de la toile. En outre 22 pièces de collection présentées en extérieur (wagons personnel, piles de soutènement, molettes, tambours d'haveseuse...) ont été traitées et peintes.

Inventaire

L'équipe du Musée a poursuivi l'informatisation des fiches d'inventaire et la régularisation de plusieurs fonds.

Un important travail scientifique a continué d'être mené pour documenter les pièces.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

Acquisitions

En 2022, les collections conservées par le Musée départemental du textile se sont enrichies de 12 dons en provenance de particuliers : documents manuscrits et imprimés (fiches techniques, cahiers, livres de cours, revues), vêtements (de confection artisanale ou issus du prêt à porter), un instrument de mesure et matériel de production industrielle.

Parmi les éléments remarquables de ces acquisitions, on peut citer un torsiomètre daté de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou un tailleur confectionné dans un tissu produit à partir d'un fil bouclette Crouzet dont



Musée départemental du Textile

le musée possédait déjà une bobine complète.

Ces acquisitions se sont accompagnées du recueil d'informations contextuelles de la part des donateurs et donatrices. Deux enregistrements sonores ont notamment permis de documenter le travail au laboratoire de teinture de De Cathalo et au foulonnage de l'usine Crouzet.

Inventaire

Le travail d'inventaire et de documentation des collections du musée s'est poursuivi suivant deux axes : reprise des données existantes et catalogage détaillé dans notre base de données de gestion des collections pour 75 nouveaux objets en vue de leur inscription à l'inventaire réglementaire.

Conservation préventive

La veille sanitaire sur les objets de collections, exposés et en réserve, a été maintenue ainsi que l'entretien des espaces de conservation. Les collections textiles sont régulièrement traitées par congélation.

MUSÉE DU CAYLA

Acquisitions

Le Département du Tarn a fait l'acquisition d'une lettre de Maurice de Guérin à son père daté du 1^{er} décembre 1829 pour un montant de 2 432€. Cette lettre vient enrichir le fonds de collection d'autographes guériniens.

Inventaire

Le travail de récolement des collections s'est poursuivi et le travail sur l'inventaire des archives de la bibliothèque est en cours.

PROGRAMMATION

Les musées départementaux ont organisé tout au long de l'année un grand nombre d'événements : concours poésie, ateliers à destination des familles, spectacles, cluedo, concerts, conférences.

Château-musée du Cayla :

« Rêves de musée »

du 22 juin au 6 novembre 2022.

Pour cette exposition, une collaboration avec l'ADDA du Tarn, l'Education nationale, le foyer départemental de l'enfance et le service jeunesse et sports a été mis en place. La compagnie tarnaise Sputnik (collectif de comédiens, plasticiens, anthropologues, vidéastes) a été commandée aller à la rencontre de la jeunesse tarnaise afin de la questionner sur ce que représente un musée pour elle aujourd'hui. De cette démarche est née une exposition. En lien avec la conseillère pédagogique en arts visuels et l'ADDA du Tarn, la compagnie est intervenue auprès de deux classes de primaire du territoire (Castelnau-de-Montmiral et Rabastens). Durant les deux semaines des vacances de printemps, la compagnie a travaillé aux côtés

d'un groupe d'adolescents du foyer départemental de l'enfance.

Musée départemental du textile :
« Moi, Jeanne, née en 1922. Être une petite fille dans l'entre-deux-guerres », du 1^{er} juillet au 6 novembre 2022.

Cette exposition a mis en avant les liens entre l'éducation des petites filles et le textile - ou comment la place des travaux d'aiguille était centrale dans l'éducation des jeunes filles. D'autre part, elle a abordé la question de la place de l'enfant dans la société et son évolution à travers la mode et les loisirs caractéristiques de cette époque. Des documents et des objets prêtés par des structures partenaires locales (Musée du bois et du jouet, Conservation des musées de l'Aveyron) et nationales (Musée National de l'Éducation de Rouen, Musée de l'Image à Épinal) ainsi bien sûr que les collections propres au Musée, ont été valorisées. Cette exposition a été couplée à la restitution du projet « Coutures » mené par la Compagnie « En cours de route », en partenariat avec l'ADDA. Ce projet portait sur la transmission orale intergénérationnelle autour de la couture et présentait au public le résultat des enquêtes et des ateliers menés avec des collégiens tarnais.

Communication/diffusion/valorisation

- Lettre info mensuelle numérique,
- Journal de chantier « Une mine d'in-

fos » Musée-mine départemental : Afin d'informer les habitants du bassin minier ainsi que la presse de l'évolution du chantier de rénovation du Musée-mine, un journal de chantier trimestriel a été rédigé.

- Couverture presse locale et notamment un partenariat avec des radios (Albigès et R'autan)
- outils numériques (site internet, page facebook, instagram) :
- des partenariats touristiques :
 - Club des sites, Pass-Tarn, Vitipass, TPPO, Passeport patrimoine, Albi city pass, etc...
 - Tarn réservation tourisme
 - OT Castres Mazamet
 - OT Thoré Montagne noire
 - OT Ségala Tarnais
- des partenariats commerciaux
 - CEZAm
 - Pass time
 - CNAS
 - Totem de l'info

Vie des musées / travaux

Au musée-mine départemental, en 2021-2022, l'ensemble des galeries ont été mises à jour et les structures ont été renforcées. Ces travaux indispensables à la pérennité du site ont été achevés dans le courant de l'année laissant place ensuite aux entreprises, scénographes et équipes en régie de travailler les finitions, la mise en scène intérieure (lumière, sons, conception

de films et effets sonores) et le remontage de l'ensemble des collections. Des travaux de boisage et de réaménagement ont également été menés en collaboration avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Industriel Carmaux-Cagnac afin de ne pas trahir la recherche d'authenticité des six anciens mineurs fondateurs du musée. Le système de sécurité Incendie de l'ensemble du site a été remplacé et les travaux de mise en accessibilité ont débutés au second semestre (avec des dérogations sur la partie galeries et monuments classés) tout comme les travaux de rénovation des espaces d'accueil-boutique et d'expositions. Le montant de l'opération (renforcement de l'ensemble des galeries et reprise de la scénographie) s'élève à 1 700 000 € TTC.

La réouverture du musée prévue en 2022 a été différée du fait notamment d'une interruption de chantier suite à la découverte fortuite de vestiges archéologiques industriels datant du XIX^e siècle. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) après en avoir été informé a alors diligé une expertise confiée au Conseil Départemental d'Archéologie du Tarn.

Au Cayla, les espaces d'accueil et de boutique ont été réaménagés. Des travaux d'isolation se sont déroulés durant le premier trimestre

de 2022. Le grenier, les réserves du 2^e étage, la réserve guérinière, les salles d'exposition et la métairie ont été impactés par ces travaux.

Soutenir les musées et les espaces d'interprétation tarnais

En 2022, le service de la Conservation a accompagné le musée de la Laïcité et du protestantisme dans son projet de rénovation qui devrait aboutir en 2023. Il a aussi participé activement à l'élaboration du projet d'un espace muséal consacré aux musiques traditionnelles à Lagrave. En outre, une visite près de la commune de Vabre a été effectuée en vue d'aménager une salle dédiée à l'histoire du maquis sur ce territoire. Enfin, la conservation continue à former les équipes des espaces muséaux tarnais à l'inventaire au travers notamment de l'utilisation du logiciel Skin Museum.

Avec un catalogue de 15 expositions dédiées à l'itinérance, le service de la Conservation propose gratuitement aux communes, associations, sites culturels des supports de programmation de qualité et sur divers sujets. La thématique culturelle départementale (Enfance(s)) en 2022 est un élément structurant et fédérateur pour les structures culturelles de tout le Tarn, elle contribue activement à la mission d'ingénierie culturelle départementale.

LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR

2022



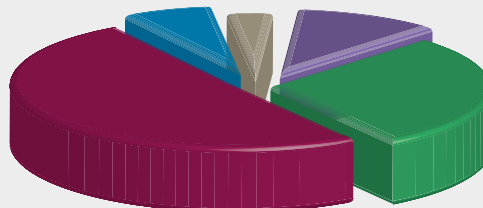
P E R F O R M A N T

Un Département responsable

Le Département du Tarn est une collectivité responsable, au service des Tarnaises et des Tarnais.

Dans un environnement 2022 marqué par l'inflation et les difficultés d'approvisionnement ou de tension sur les matières premières tout autant que par les enjeux de transition environnementale, il œuvre au quotidien pour proposer des conditions de travail améliorées et des outils efficaces, au service du bon fonctionnement de ses services pour les habitants.

152,18 MILLIONS D'EUROS



- AUTRES FONCTIONS RESSOURCES**
11,91 M€
- GESTION DU PATRIMOINE HORS BÂTIMENTS SCOLAIRES**
4,58 M€
- LA SÉCURITÉ**
16,40 M€
- LES FINANCES**
40,72 M€
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
78,57 M€

2 173 agents fondent l'administration départementale et mettent en œuvre les politiques du Département. Ils contribuent à la cohésion sociale et à l'efficacité du service public.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Le Département souhaite accompagner la modernisation de l'administration par la mise en œuvre de systèmes d'information efficaces.

Outre l'arrivée très remarquée de l'intelligence artificielle dans le paysage des services numériques, l'actualité 2022 a été marquée par un risque cyber très élevé pour les établissements de santé et les collectivités territoriales qui, comme l'année précédente, restent des cibles de choix. Au Département, **l'accent a donc été mis sur la cybersécurité, avec plusieurs projets structurants** parmi lesquels : la mise en œuvre d'une plateforme de supervision des incidents de sécurité, active en 24/7 ; un parcours de sen-

sibilisation proposé à tous les agents sous forme de jeu.

La modernisation des infrastructures informatiques s'est poursuivie en 2022, notamment dans les établissements scolaires, avec le remplacement des serveurs dans 6 collèges et un déploiement global de plus de 700 PC. Au niveau du poste de travail informatique, 2 projets techniques menés cette année ont permis d'améliorer grandement le niveau qualité et de rapidité du processus de déploiement, l'acquisition d'un outil de gestion centralisé de suivi des logiciels et de leurs mises à jour.

En ce qui concerne le support utilisateur et **l'accompagnement au nu-**

mérique des agents, 2022 aura été une année riche d'initiatives : mise en ligne du portail d'information interne et de mise à disposition d'outils numériques pour les agents, facilitant le processus d'appel au support et optimisant le traitement des demandes de services et signalements d'incident. Ce portail de la DSI est complété par un dispositif **d'accompagnement des nouveaux arrivants**, et du « **Café des SI** » (**Systèmes d'information**), **jeu convivial d'acculturation au numérique**, dans l'esprit du célèbre jeu des 1000€.

Des projets métiers importants jalonnent également 2022 :

- sur le périmètre social, **l'harmonisation des procédures entre MDPH et CNSA** ;
- sur le volet RH, **révisions des paramètres gestion des temps pour le passage aux 1607h** et le travail d'audit approfondi qui aura permis d'aboutir au choix d'une **nouvelle solution logicielle pour la gestion des paies et des carrières (SIRH)** ;
- en fin d'année, sur la politique éduca-

tive, avec la **mise en place d'un outil de gestion de la restauration** dans les collèges et le remplacement de la solution de gestion de l'aide à la restauration scolaire (ARS) ;

- et enfin, le **passage à la nouvelle nomenclature comptable M57** qui aura nécessité la mise en place de nouveaux outils et un travail de paramétrage important.

Des projets transversaux ont été pilotés sur la dématérialisation et la valorisation des données :

- élaboration d'un **Schéma Directeur de Dématérialisation** pour mise en œuvre 2023 ;
- expérimentation pour la **mise en place du système d'archivage électronique** ;
- mise en service du **système d'information décisionnel** ;
- **création d'une communauté autour des systèmes d'information géographiques**, avec pour vocation de trouver de nouvelles synergies autour de l'exploitation du référentiel géographique du département.

Le Département souhaite favoriser et développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.

Le Budget Participatif Tarnais est une démarche de démocratie participative à l'échelle du département, qui permet à l'ensemble des Tarnais de transformer directement leur territoire en proposant, puis en votant pour des projets qu'ils souhaitent voir réaliser. Le Département souhaite ainsi favoriser et développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.

Pour cette 1^{ère} édition du Budget Participatif Tarnais, 80 projets ont été soumis au vote des habitants de plus de 16 ans, et 23 opérations ont été aidées.

- « Le Chapiteau en Territoire », porté par l'Association Debout les Yeux : 40 000 € de subvention.
- « L'été de Vaour près de chez vous - Une scène mobile pour du spectacle dans nos villages ! », porté par l'Association L'été de Vaour : 40 000 € de subvention.
- « Ouverture d'un théâtre à Gaillac », porté par l'Association Les Amis Scénophages : 39 247 € de subvention.
- « Création d'un verger et extension de cultures maraîchères », porté par

l'Association Les Restos du Cœur : 9 638 € de subvention.

- « Le bus du Planning Familial 81 : à votre écoute sur les routes ! », porté par l'Association Planning Familial 81 : 40 000 € de subvention.
- « Redonner le goût des livres à nos enfants », porté par l'Association Les Filles du Pastel : 3 409 € de subvention.
- « Projet de création de sentier découverte », porté par l'Association Les amis de l'Assou : 10 180 € de subvention.
- « Les hirondelles et martinets du Pastel - Protégeons notre patrimoine naturel », porté par l'Association Club Nature Le Lorient : 6 500 € de subvention.
- « Mur d'escalade - école de Montans », porté par l'Association APE Amandus Montans : 7 546 € de subvention.
- « Kiosque des abeilles », porté par l'Association Un pais, une abeille : 2 130 € de subvention.
- « Participation financière au Projet de Restauration de l'Eglise Saint-Salvy de Giroussens », porté par l'Association Patrimoine Giroussens : 11 613 € de

subvention.

- « Musée Mémorial pour la Paix - Le Militarial. Aménagement d'une salle pour l'accueil des scolaires et des chercheurs. », porté par l'Association Les Amis du Musée pour la Paix - Le Militarial : 27 190 € de subvention.
- « Amélioration des conditions d'accueil des salariés en insertion », porté par l'Association Les Restos du Cœur : 29 296 € de subvention.
- « Régaler les gens pour aider les enfants », porté par l'Association Cœur de Nuage : 9 065 € de subvention.
- « Acquisition d'une remorque frigorifique », porté par l'Association Comité des fêtes de Fréjairrolles : 10 300 € de subvention.
- « La Caravane - Scène d'En Bal et Vous ! », porté par l'Association Compagnie Astor et la Patronne : 38 807 € de subvention.
- « Musiques Nomades : Faciliter l'organisation d'événements musicaux par Pollux Association sur le Nord du Département du Tarn. », porté par l'Association Pollux Asso : 40 000 € de subvention.
- « Albi Run Urbain », porté par l'Association Uni Pour L'Autonomie :

10 149 € de subvention.

- « Accompagnement artistiques des publics défavorisés et des jeunes en particulier », porté par l'Association Studio Ampère Records : 17 532 € de subvention.
- « Création d'un puits avec pompe solaire pour l'alimentation en eau d'un Jardin Solidaire et Partagé », porté par l'Association Secours Catholique de Castres : 7 483 € de subvention.
- « Le Van Itinérant de la Mission Locale Tarn Sud », porté par l'Association Mission Locale Tarn Sud : 40 000 € de subvention.
- « Création d'un centre itinérant de distribution alimentaire dans le Tarn », porté par l'Association Les Restos du Cœur : 40 000 € de subvention.
- « Une ambulance pour nos sauveteurs », porté par l'Association Secours FSSA : 36 000 € de subvention.
- Montant total éligible des opérations : 674 201 €
- Montant total de l'aide départementale accordée : 516 084 €





Le Département accompagne le SDIS dans ses missions de protection et de secours auprès de la population tarnaise.

Le SDIS est placée sous la double autorité de l'Etat, pour la partie opérationnelle, et du Département et du bloc communal pour la partie administrative et le financement.

Les relations entre le Département et le SDIS sont définies dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelles au titre de laquelle a été versée, en 2022, une contribution de 16,4 M€.

Le SDIS est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il concourt, avec d'autres services, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes. Il participe également à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours et aux soins d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

**Convention
2020-2022 :
un financement
de 46,8 M€**

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
- Les secours et les soins d'urgence aux personnes ainsi que leur évacuation.

Le SDIS a effectué 26 000 interventions en 2022.

Une évolution des missions face aux risques potentiels : L'été 2022 a constitué une alerte sur les effets du changement climatique. Le SDIS doit prendre en compte une augmentation de la fréquence et de la densité des incendies et des campagnes « feux de forêts » plus précoce et plus longue. Le Conseil départemental va accompagner le SDIS notamment en participant à l'accroissement de son parc matériel d'intervention.

Actions initiées par le Département

- Convention entre le SDIS, l'Éducation nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le

Département qui permet à tous les élèves de quatrième des collèges publics et privés de pouvoir bénéficier de formations aux gestes qui sauvent : la protection, les alertes, l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, **le SDIS a formé 3 257 collégiens aux gestes qui sauvent.**

Le Département a décidé de proposer cette formation à l'ensemble des agents de la collectivité. Engagée en 2022, ont été concernés 81 personnes.

- Encourager et favoriser l'engagement et l'autonomie des jeunes sapeurs-pompiers par une participation au financement du permis de conduire avec le dispositif « **un coup de pouce contre un coup de main** » : **15 000 €** au profit de 30 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui ont obtenu leur brevet et se sont engagés comme sapeurs-pompiers volontaires (SPV) pour une durée de 5 ans.





Le service administratif de l'Assemblée assure l'organisation des Commissions Permanentes et des Assemblées Départementales.

LES MISSIONS 2022

- Organiser les réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente : planifier le calendrier, coordonner le circuit des rapports à l'ordre du jour, éditer les recueils des rapports du Président, tenir le secrétariat des commissions organiques, vérifier le quorum et les pouvoirs,

LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ASSEMBLÉE

enregistrer les votes, produire les comptes rendus intégraux des débats du Conseil départemental et des procès-verbaux de la Commission permanente.

- Télétransmettre les délibérations au contrôle de légalité préfectoral ;
- Publier et diffuser les actes adoptés ;
- Appliquer les arrêtés de délégation de fonctions et de signature ;
- Recenser les représentations de l'Assemblée dans les organismes extérieurs ;
- Gérer les frais de déplacement et de formation des Conseillers départementaux.

LES ACTIONS 2022

• 5 réunions du Conseil départemental :

- Orientations budgétaires (11 février),
- Budget primitif (24 et 25 mars),
- Rapport d'activité du Département (1^{er} juillet),
- Décision modificative n°1 (30 septembre),
- Décision modificative n°2 (18 novembre) ;

• 11 réunions

de la Commission permanente :

14 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 16 décembre ;

• 524 délibérations ont été produites.

Dématérialisation des rapports et délibérations :

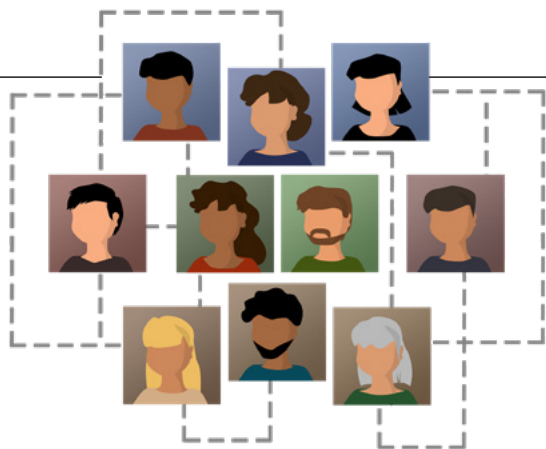
L'envoi des rapports du Président à l'ensemble des élus équipés de tablette numérique est dématérialisé depuis le renouvellement d'avril 2015..

Publication des actes :

20 recueils des actes administratifs ont été édités et mis en ligne.

Gestion des désignations des Conseillers départementaux au sein des divers organismes :

Les Conseillers départementaux représentent le Département dans près de 400 organismes, liste tenue à jour régulièrement afin d'actualiser les désignations.



La gestion des ressources humaines de la collectivité poursuit un triple objectif d'équité, d'épanouissement humain et d'efficacité du service public, associée à une évolution maîtrisée de la masse salariale.

LES ACTIONS 2022

L'année 2022 a marqué un retour progressif vers un contexte de travail normal, après la crise sanitaire 2020-2021. La politique de ressources humaines a poursuivi son développement afin de renforcer la rapidité et l'efficacité de l'action publique, accompagner les transitions professionnelles et renforcer l'égalité professionnelle. Ces objectifs passent par la modernisation de la

fonction Ressources humaines et de l'Administration départementale, selon les trois orientations des lignes directrices de gestion.

Favoriser l'attractivité de la collectivité et assurer le renouvellement des compétences :

- Veiller à une politique de recrutement attirant de nouveaux talents et fidélisant ceux en interne, grâce à une politique volontariste de promotion et d'évolutions professionnelles.
- Favoriser le pouvoir d'achat des agents par l'adoption d'une réévaluation attractive et maîtrisée du régime indemnitaire mis en place en 2018, en avançant vers une prise en compte des sujétions métiers de la Collectivité.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Poursuivre la diversification des parcours et de l'adaptation à l'emploi en structurant le plan de formation annuel autour des besoins réels des services départementaux.

Favoriser le dialogue, le bien-être au travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail :

- Définir de nouveaux régimes du temps de travail prenant en compte les caractéristiques métiers, le bien-être des agents, en conformité réglementaire (1 607h).
- Impulser un plan de prévention de l'usure professionnelle en concertation avec les encadrants et les représentants du personnel pour agir, à terme, sur l'absentéisme.
- Poursuivre l'accompagnement individuel des agents du Département et de la structuration du conseil en organisation à destination des services rencontrant des difficultés de fonctionnement.

Piloter la masse salariale pour permettre une politique volontariste de modernisation :

- Maîtriser la masse salariale dans

la limite des objectifs assignés, permettant cependant la poursuite de la politique de promotion sociale des agents et de la politique de remplacement dans un but de continuité du service public. Ont également été mises en place les mesures gouvernementales (dégel du point d'indice, Ségur de la santé notamment) au plein effet en 2023.

- Poursuivre le processus de sécurisation et de dématérialisation des actes et des procédures : mise à disposition d'un recueil des actes de gestion courants ; finalisation du guide des procédures RH ; mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN).
- Réaliser un diagnostic du système d'informations RH et d'analyse des nouveaux besoins d'évolutions de celui-ci face aux enjeux de dématérialisation, de fluidité dans la communication avec les agents et de partage de la fonction RH avec les managers.



Soucieux de son environnement, le Département oriente les politiques départementales pour préserver les ressources, favoriser l'économie durable et responsable, la cohésion territoriale et l'égalité sociale.

Les épisodes caniculaires, la pénurie d'eau, les incendies ont durement rappelé l'urgence climatique alors même que le 6ème rapport du GIEC interpelle sur l'impératif d'action pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Engagé dans une démarche de transition écologique, le Département se mobilise pour répondre plus efficacement et rapidement à une trajectoire de lutte contre le changement climatique. Au-delà, il s'efforce de contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, cadre universel adopté par l'ONU.

LES ACTIONS 2022

Depuis septembre 2022, le plan climat 2023-2025 renforce les efforts d'atténuation et d'adaptation :

- Développement des mobilités alternatives ;
- Renforcement des mesures pour la biodiversité, pour la réduction des déchets ;
- Accroissement des moyens pour une gestion quantitative équitable des ressources en eau dans un cadre partenarial ;
- Adaptation du patrimoine bâti et de son utilisation afin de réduire la consommation énergétique.

Mise en œuvre d'actions structurantes

Les ODD visent à protéger les hommes et l'environnement, à inflé-

chir les modèles de développement, à mettre le lien social au centre de nos modes de vie, de façon coopérative. Parmi les nombreuses actions 2022, nous pouvons retenir :

- La **Conférence de l'eau** de septembre 2022, qui a lancé le livre blanc sur la gestion de l'eau ;
- L'adoption du **plan départemental de soutien aux aidants** et l'expérimentation du dispositif TARN AUTONOMIE ;
- Le déploiement des **conseillers numériques** avec l'Etat ;
- Les **30 ans du Conseil départemental jeunes** ciblant l'engagement des nouvelles générations ;
- La rénovation du **guide d'entretien routier durable** pour une gestion raisonnée ;

- La montée en puissance du **PLAN TARN A VÉLO** sur le territoire ;
- La finalisation du **premier budget participatif** ;
- Le **projet de territoire** lancé sur le périmètre impacté par l'autoroute Castres-Toulouse.

Le rapport 2022 sur la situation en matière de développement durable s'appuie sur un dialogue entre directions, en interrogeant les dispositifs, schémas d'orientation, plans d'actions ou projets transversaux. Acté par l'assemblée départementale, en amont de l'examen des orientations budgétaires, il met en lecture 10 politiques publiques départementales par le prisme des ODD. En ligne sur le site tarn.fr, il offre aux élus et aux citoyens une vision du développement humain et économique territoriale, en cohérence avec les orientations définies dans TARN 2030.

LA GESTION DU PATRIMOINE (hors bâtiments scolaires)



Conseil départemental du Tarn • Albi



Collège Alain-Fournier • Alban

Les objectifs de la Direction des Bâtimens et Ressources Techniques sont de donner au Département l'outil nécessaire à l'accomplissement de ses missions liées à l'entretien, l'exploitation et la rationalisation de l'ensemble du patrimoine bâti départemental (plus de 300 000 m²). Ce patrimoine bâti se compose principalement, outre des 31 collèges, des Maisons du Département, des bâtiments de la Direction des routes, des laboratoires départementaux, des musées, des bases de loisirs, des bâtiments administratifs (dont l'Hôtel du Département), et d'autres bâtiments (USSPA, CDOS, École Normale, Médiathèque départementale, Archives départementales) sur lesquels les services du Département sont amenés à intervenir.

Mettre en œuvre et actualiser le schéma directeur immobilier

Améliorer la connaissance du patrimoine et mettre à jour le Schéma Directeur de l'Immobilier

Une étude d'optimisation du patrimoine a permis de fixer une stratégie

immobilière et d'intégrer des grands projets tels que l'aménagement de la future Maison de l'Autonomie et la restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille tout en optimisant l'occupation des locaux par les services départementaux.

De nouvelles études de programmation ont été menées sur le site de l'École Normale et de la Maison Commune Emploi Formation en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de proposer un projet cohérent de réoccupation des espaces après le départ de Pôle Emploi en 2024.

Accompagner la mise en œuvre des politiques du Département

Les opérations relatives à la rénovation des centres d'exploitation visant à améliorer les conditions de travail et faciliter la mixité des équipes se sont poursuivies.

Le projet d'aménagement de la Maison de l'Autonomie est entré dans sa phase travaux (6 M€).

Dans le cadre de la restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille, un réajustement du projet a été finalisé, pour un lancement des travaux en 2023.

L'opération pour le relogement de l'Association d'art contemporain LE

LAIT a été enclenchée et les études de maîtrise d'œuvre ont été menées (1,770 M€ en coût d'opération).

Améliorer les conditions d'accueil des usagers

Des travaux relatifs à l'amélioration des conditions des usagers ont débuté, dont notamment des opérations affectant nos bâtiments recevant du public :

- Le réaménagement et la mise en accessibilité du site Malroux à Castres pour faciliter l'accueil des usagers (0,35 M€).
- L'opération de rénovation du musée-mine à Cagnac-les-Mines (1,7 M€).

Rationaliser les occupations et les implantations de bâtiments

Les travaux de sécurisation et d'accessibilité sur le site de l'École Normale en vue d'améliorer les conditions d'accueil ont été réalisés (0,3 M€).

Afin d'optimiser la gestion de notre patrimoine, la mise en vente de bâtis ou parcelles se sont concrétisées en 2022.

Améliorer la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier

L'opération de rénovation énergétique de l'Hôtel du Département a été en-

clenchée (6 M€). Les études de maîtrise d'œuvre ont été avancées, pour un démarrage des travaux en 2023.

En 2022, plusieurs interventions en grosses réparations ou en régie ont permis la mise en œuvre de matériels énergétiquement plus performants, sur l'ensemble du patrimoine (supervisions, renforcement d'isolation).

Maintien et exploitation du patrimoine bâti

Réaliser les travaux de réparation et d'entretien permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène au sein des bâtiments départementaux

Les dépenses d'investissement liées à des travaux de réparation, d'entretien et d'aménagement des bâtiments se sont élevées à 662 719 €.

Ces travaux ont été notamment entrepris sur les bâtiments ci-après :

- Hôtel du Département : 65 269 €
- Foyer Départemental Enfance et Famille : 79 694 €
- Musées : 100 074 €
- Archives Départementales : 56 546 €
- Médiathèque départementale : 61 443 €
- Centres d'exploitation des routes : 134 391 €



Collège Les Clauzades • Lavaur

- Maisons du Département : 52 506 €
- Bases de Loisirs : 35 444 €
- Laboratoire d'Analyses : 19 802 €
- Autres bâtiments (Ateliers de Castres, Moulins Albigeois, Crèche...
Loiseau Bariolé, Centre administratif,
Laboratoire Œnologique et
RENOV OCCITANIE) : 57 550 €

Les dépenses de fonctionnement liées à l'achat de matériaux par la régie et consacrées à l'entretien des bâtiments se sont élevées à 119 562 €

Exploiter, contrôler et réaliser les opérations de maintenance de tous les équipements des bâtiments

Les dépenses de fonctionnement liées aux opérations de maintenance des bâtiments se sont élevées à 271 547 €, et ont été consacrées notamment à l'exploitation, le contrôle et la maintenance des installations de l'ensemble du patrimoine bâti départemental, à travers plusieurs prestations de service, afin de faire face à nos différentes obligations de propriétaire et exploitant d'Établissements Recevant du Public.

LA DIRECTION DES FINANCES ASSURE POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ la mise en œuvre budgétaire et financière des orientations politiques, la préservation des équilibres financiers, la diffusion et le partage de l'information financière ainsi que l'optimisation des ressources budgétaires.

BUDGET / COMPTABILITE

Préserver les grands équilibres et la sincérité des comptes et assurer la gestion de la dette et des garanties

Pour le service du budget et de la gestion financière, l'année 2022 a été marquée par la poursuite de l'ensemble des opérations et actions à mener pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57, appliquée par le Département dès le 1^{er} janvier 2023.

Cette instruction se définit comme la plus récente et plus avancée en termes de normes comptables, va devenir le cadre unique pour l'ensemble des collectivités. Avec un passage un an avant l'obligation règlementaire, le Département a démontré sa réactivité et confirmé ses exigences en terme de qualité comptable, et ceci, autant sur le budget principal que sur les budgets annexes concernés.

Ce chantier, qui a mobilisé l'ensemble de la direction des finances avec la contribution de la direction des systèmes d'information, a tout d'abord consisté à basculer les 2 200 lignes de crédits gérées par la collectivité vers ce nouveau cadre comptable qui présente des fonctions souvent dif-

férentes et des natures comptables plus détaillées. Une modification des liaisons techniques entre les 14 logiciels interfacés avec l'outil de gestion comptable a ensuite été effectuée, en mobilisant à des degrés divers l'ensemble des services de la collectivité.

Ce travail a permis une première période d'expérimentation de 2 mois au cours de laquelle des tests ont pu être mis en œuvre pour s'assurer d'une bascule efficiente au 31 décembre 2022.

Outre une nouvelle présentation, cette nomenclature apporte désormais une plus grande souplesse en terme budgétaire, permettant notamment des virements de crédits entre chapitres mais aussi concernant les lignes de subventions, mais elle impose, par ailleurs, une plus grande rigueur et qualité dans la gestion comptable notamment concernant les amortissements (avec leur individualisation pour les subventions et l'application du prorata temporis, identique à la comptabilité privée).

Enfin une adaptation du règlement budgétaire et financier reprenant en détail l'ensemble des modifications et incidences de cette nomenclature a

été proposé et voté le 27 janvier 2023 par le Conseil départemental.

La préparation du budget primitif amène la saisie ou le contrôle de 2 200 lignes de crédits concernant une quarantaine de services. Une trentaine de réunions de travail a été préparée et organisée avec les services et les élus pour permettre au Président du Conseil départemental d'arrêter la maquette budgétaire soumise au vote de l'Assemblée départementale.

En termes de gestion financière, il est assuré le suivi de 57 contrats de prêts (190 mandats en 2022) souscrits auprès de 9 établissements bancaires. L'année a été marquée par une nouvelle diminution de l'encours du budget principal ramené à 238 millions d'euros avec un taux moyen d'intérêt payé de 1,80%, résultat d'une gestion active de la dette.

La gestion des garanties d'emprunt accordées par le Département amène un travail régulier pour traiter les demandes et assurer le suivi réglementaire des dossiers en cours. La Commission Permanente s'est prononcée sur l'octroi de la caution du Département pour quarante prêts (nouvelles garanties et surtout opérations de

réaménagement). Le nombre total de garanties, fin 2022, concerne 1 498 dossiers et une soixantaine de structures. L'encours garantie total s'établit à 313,5 M€ dont 81 % pour le secteur du logement social.

Assurer la qualité des comptes et promouvoir une culture de gestion des recettes

Le service comptabilité et gestion patrimoniale mène une action majeure de vérification et de validation des étapes d'exécution du budget (dépenses, recettes, gestion comptable des immobilisations et amortissements) avec une chaîne comptable entièrement dématérialisée.

L'appui qu'il peut exercer auprès des services vise également à élever l'aspect qualitatif de l'ordonnancement en réduisant le délai global de paiement auprès des acteurs économiques.

Pour l'année 2022, Les chiffres clés concernant l'exécution du budget Département du Tarn sont les suivants :

- 51 789 mandats et 21 464 titres de recette se rapportant aux sept budgets annexes et au budget Principal qui a lui seul concentre 90% de ces mouvements,
- 18 768 factures traitées qui sont

quasiment toutes reçues sous forme dématérialisée, seules subsistent quelques difficultés pour certains acteurs issus des professions libérales, - 216 marchés et recours à des centrales d'achats notifiés au cours de l'exercice 2022 sont saisies sur le logiciel financier, avec 260 transmissions de flux vers le logiciel de la Paerie Départementale qui permettent d'assurer l'entière dématérialisation de la chaîne de la commande publique.

Dans le cadre de la modernisation des outils informatiques pour s'adapter aux évolutions et exigences réglementaires, le nouveau logiciel de gestion de l'inventaire, installé au cours de l'année 2021, a été mis en production début 2022. Il a permis d'alléger la saisie effectuée par les gestionnaires tout en fiabilisant l'actif dans la perspective du passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au titre de l'exercice 2023.

De même, le suivi informatique des marchés a connu une évolution importante en récupérant les indices économiques de façon automatisée, sécurisant ainsi les révisions de prix dues aux fournisseurs.

Enfin, les tests réalisés en 2022 pour l'envoi dématérialisé des pièces justificatives de recette venant accompagné l'avis des sommes à payer transmis aux personnes privées permettra à terme une meilleure lisibilité pour

les destinataires des sommes dues et contribue à la préfiguration de l'utilisation de l'ENSU (Espace Numérique Sécurisé de l'Usager) qui va devenir, dans un avenir proche, l'interface informatique pour les relations entre les administrations et les particuliers.

Pour accompagner le changement, l'action de remise à niveau des connaissances des gestionnaires entreprise en 2021 a connu une deuxième session au cours du 1er semestre 2022 pour un second groupe d'une cinquantaine d'utilisateurs.

Quatre guides des procédures compatibles réalisés avec le service Appui au pilotage ont été finalisés et présentés aux services en visio-conférence. Elles sont accessibles sur l'intranet lcare et concernent : le suivi budgétaire et comptable des dépenses – le suivi budgétaire et comptable des recettes – la gestion des tiers – le suivi patrimonial.

ACHATS / MARCHÉS PUBLICS

MISSION ACHAT : Le Département pilote une stratégie d'achat public responsable, améliore sa qualité et son efficacité économique.

LES ACTIONS 2022

Confronté aux nombreuses demandes d'augmentation tarifaires des titulaires de marchés publics frappés

par **l'inflation** (papier, métal, énergies, carburant...) ou des **difficultés d'approvisionnement**, le Département a pu, sur production de justificatifs, soutenir financièrement les co-contractants tout en préservant l'équilibre de ses dépenses publiques et selon le cadre légal, dans le cadre d'un « partage des risques » et d'une relation « gagnant-gagnant ».

Les actions de planification des achats, ingénierie contractuelle, amélioration continue ont été poursuivies **afin d'optimiser l'acte d'achat et accroître sa performance économique, sociale, environnementale ou en faveur de l'économie circulaire**. Les bonnes pratiques de requestionnement périodique du besoin, de sourcing, de parangonnage, ont été généralisées.

LE SERVICE DES MARCHÉS coordonne et élabore les procédures réglementaires de passation des marchés publics départementaux.

LES MISSIONS 2022

Il assure la sécurité juridique, l'équité et la transparence des marchés publics, depuis le choix de la procédure jusqu'à leur notification. Il gère les aléas contractuels et mène une veille active. Interlocuteur de référence des services de la collectivité et pour les élus, il met en œuvre la dématériali-

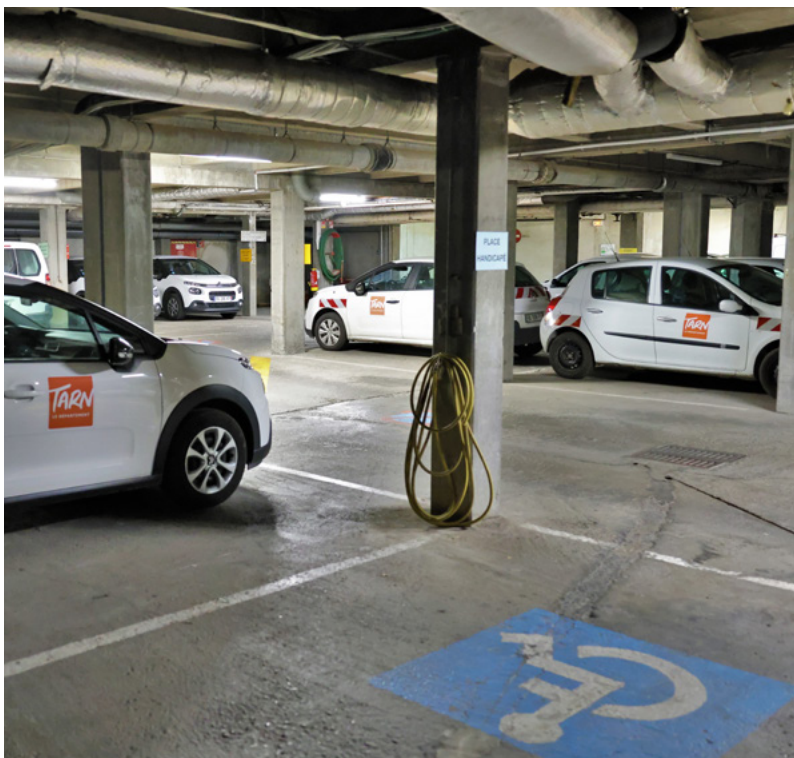
sation des procédures de commande publique.

Il œuvre principalement à :

- assurer des publications de marchés garantissant les conditions de la libre concurrence ;
- ajuster le choix de formalisme de la commande publique ;
- la conformité de la passation ;
- conseiller, informer et sensibiliser les gestionnaires des services départementaux sur la réglementation, les modalités de dématérialisation de la commande publique, les leviers et outils à leur disposition.

Les chiffres clés 2022

- 70 procédures publiées (118 lots) : 25 appels d'offres, 35 procédures adaptées, 10 marchés sans publicité ni mise en concurrence ;
- 114 marchés notifiés : 45 de fournitures, 44 de services, 25 de travaux. Ils concernent 36 marchés ordinaires, 76 à bons de commande et 2 à tranches ;
- 73 marchés passés dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage publique ;
- 105 avenants conclus ;
- 11 commissions d'appel d'offres en visio-conférence ; 2 jurys de concours de maîtrise d'œuvre ;
- Déploiement de la nouvelle version du logiciel « SIS MARCHES » en septembre 2022.



LE SERVICE DES MOYENS

Le service des moyens fournit matériel, véhicules et mobilier de qualité au meilleur coût, selon les principes environnementaux et sociaux défendus par la collectivité. Il assure l'accueil, la sécurisation des accès, la propreté des locaux, la reprographie et la distribution postale.

LES ACTIONS 2022

Le parc auto a été élargi de 12 voitures pour les Maisons départementales du territoire. **Son verdissement s'est accéléré** : achat de véhicules électriques, **optimisation de son utilisation** (process réservation revu ; nouvelles cartes carburant-stationnements-péages), pour des gains financiers et de temps des agents en déplacement.

Afin de **prévenir les tensions d'approvisionnement ou d'inflation**, le suivi et l'inventaire des besoins de fluides (gaz, électricité) et de fourniture s'accroissent (évolution du logiciel GIMA).

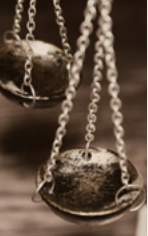
La Mission Reprographie – PAO s'est vue doter de nouveaux outils informatiques afin d'harmoniser les travaux d'impression.

La Mission Entretien maintient la **désinfection des locaux contre la Covid**.

La Mission Logistique conduit de nombreux **déménagements de services visant à améliorer les conditions de travail**. Acteur du dernier kilomètre, elle **prépare, conditionne et livre en juste-à-temps** fournitures, produits, colis et réalise l'entretien des véhicules et bâtiments.

Les chiffres clés 2022 :

- **800 agents départementaux équipés de protections individuelles** et vêtements de travail.
- 200 abonnements **enrichissent les pratiques professionnelles**.
- **18 200 visiteurs** et **17 348 appels** reçus à l'accueil de l'Hôtel du Département.
- **266 543 lettres affranchies, 92 806 mises sous pli**.



LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

Elle permet d'assurer la sécurité juridique des actes de la collectivité.

LES MISSIONS 2022 :

La Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses (DAJC) appuie stratégiquement les services de la Collectivité pour sécuriser l'exercice de ses compétences. Elle représente et défend les intérêts du Département devant les juridictions de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire, qui ne nécessitent pas de ministère d'avocat. Elle pilote la gestion des contrats d'assurance, mission qui se complexifie dans un environnement d'incertitude et de crises quant au dimensionnement de la couverture des risques.

Vigie de la transparence du processus démocratique des actes de la collectivité, elle intègre :

- le référent « **Commission d'accès aux documents administratifs** » (CADA), veillant à la liberté d'accès aux documents administratifs, en traitant les demandes de communication émanant de tiers ou d'usagers, en éclairant les questions relatives à la réutilisation des informations publiques ;
- le référent **déontologie**, apportant à tout agent (fonctionnaire ou contractuel) qui le demande, des conseils sur le respect des principes déontologiques de la fonction publique.

LES ACTIONS 2022

En matière de contentieux, le phénomène de judiciarisation de la société se traduit par une hausse des procédures devant les juridictions judiciaires (pénales et civiles) et administratives, pour lesquelles la direction :

- rédige les mémoires en défense, défend les dossiers lors des audiences, mandate des avocats ;
- veille à l'exécution des jugements ;
- traite les dossiers pré-contentieux dans plusieurs domaines de l'action départementale.

En matière de consultations juridiques, la DAJC apporte une assistance opérationnelle (rédaction de contrats, d'actes réglementaires et individuels) auprès des services de la collectivité.

En matière de la gestion des contrats d'assurance du Département, 7 contrats sont suivis : responsabilité civile, dommages aux biens, tous risques expositions, risques statutaires, protection fonctionnelle, flotte automobile, cyber-risques. La DAJC prépare les procédures de remise en concurrence des contrats (audit, définition des besoins, rédaction des documents de consultation, analyse). Elle assiste aux opérations d'expertises concernant certains dossiers sinistres complexes.

En matière de délégations de signatures, la DAJC rédige les délégations du Président aux Directeurs généraux, Directeurs et Responsables de services de la Collectivité.



LE SERVICE D'APPUI AU PILOTAGE ET À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le service d'Appui au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques a pour but de contribuer, par l'accompagnement qu'il réalise auprès des autres services, à l'efficacité, à l'efficience et à la qualité du service rendu à l'usager.

LES MISSIONS 2022

- Mettre en œuvre des outils de pilotage et du dialogue de gestion.
- Réaliser des études d'aides à la décision.
- Assurer le suivi et la sécurisation des partenariats avec les organismes financés par le Département.
- Mettre en œuvre une démarche de management des risques.

LES ACTIONS 2022

Favoriser le pilotage et l'évaluation des politiques publiques

Afin de faciliter le pilotage de nos politiques publiques, le projet de mise en œuvre d'un **système d'information décisionnel** a été initié dans notre Collectivité. En 2022, les **tableaux de bord relatifs** au domaine des Finances, premier périmètre déployé, **ont été mis à disposition des cadres et des gestionnaires comptables et financiers** sur une plateforme dématérialisée pour une aide à la décision facilitée et mieux objectivée.

Concernant le suivi et l'évaluation des plans d'actions, schémas et projets transversaux, le déploiement de PLAN TARN est accompagné d'une action de formation en direction des agents en responsabilité de projet.

Contribuer à la sécurisation de l'exercice des compétences et des relations avec les satellites*

Le service Appui au pilotage accompagne les directions dans leur **suivi des organismes financés**. Dans ce cadre, il assure un rôle de conseil dans l'élaboration des nouvelles conventions et anime l'utilisation, par les services, d'un **outil de suivi administratif et financier des principales structures que le Département finance ou qui lui sont étroitement associées**.

Développer une démarche de management des risques

Le **guide des procédures transversales** pour les domaines de l'Administration générale, des Finances, des Ressources Humaines et des Subventions a été élaboré en 2022. Cet outil vise à fournir aux agents un cadre de travail sécurisé, à renforcer l'efficacité et l'efficience et à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

En lien avec le service de l'Assemblée, le déploiement d'une **formation relative à la prévention des risques de conflits d'intérêt** a été mise en place pour les élus départementaux.

*Satellite = organisme subventionné principalement par le Département et/ou dont un Conseiller départemental est membre du Bureau et Conseil d'Administration.



Le service de la communication informe les Tarnaises et les Tarnais sur les actions du Département et soutient les projets engagés sur les 23 cantons. Il met en avant les actions et réalisations de la collectivité, développe les partenariats en communication.

- **www.tarn.fr** : le site Internet du Département facilite la réalisation de démarches en ligne et propose des informations pratiques. Il présente également les actions du Département.
- **Atouts Tarn, le magazine de MON Département** : magazine institutionnel publié par le Département du Tarn et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il permet d'informer les Tar-

naises et les Tarnais sur les actions menées par le Conseil départemental et les projets en cours. Accessible librement en version numérique sur le site Internet et consultable sur Calaméo. Les lecteurs retrouvent des informations pratiques, des portraits, des articles sur différents thèmes ainsi que les décisions adoptées par les élus.

- **Actions événementielles** : sous forme de journées thématiques, conférences, expositions, partenariats sportifs, ateliers qui illustrent les compétences du Département.
- **Création de documents** écrits pour présenter les missions dévolues au Conseil départemental : dépliants, flyers, rapports, catalogues, dossiers techniques, affiches, encarts publicitaires...
- **Relation avec la presse** écrite, radio et audiovisuelle du département, de la région et nationale.
- **Réseaux sociaux** : gestion, animation et posts d'informations sur les comptes : Facebook et Instagram du Département.





facebook

Adresse e-mail ou télé: Mot de passe Se connecter Informations de compte oubliées ?

MAIRIE Département du Tarn

Intro
Page officielle du Département du Tarn. Suivez toute l'actualité du Département sur www.tarn.fr

Page · Organisation

- 35 Lices Georges Pompidou, Albi, France
- 06 63 45 64 64
- contact@tarn.fr
- tarn.fr
- Actuellement ouvert

Photos Toutes les photos

MAIRIE Département du Tarn

11 novembre 2022 ·

[BUDGET PARTICIPATIF]

Et vous, que feriez-vous avec 1 million d'euros ? La date de limite de dépôt des dossiers a été prolongée jusqu'au 30 novembre. [Voir plus](#)

12 2 8

SAPEURS-POMPIERS

Remise officielle des clés de 13 nouveaux véhicules au SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours), financés par le Département à hauteur de 829 800 €.

👉 Pour que nos **Sapeurs-pompiers du Tarn - SDIS 81** puissent intervenir dans des conditions optimales et assurer la sécurité des Tarnais, le Département a officiellement remis 13 véhicules au SDIS : [Voir plus](#)

82 2 16

Instagram

Rechercher Se connecter S'inscrire

TARN LE DÉPARTEMENT

tarndepartement Suivre Contacter

623 publications 5 661 followers 806 suivi(e)s

Département du Tarn
Service public
Compte officiel du Conseil départemental du #Tarn
Partagez votre vision du Tarn avec le #MonTarn www.tarn.fr

PUBLICATIONS REELS IDENTIFIÉ(E)



RAPPORT FINANCIER

2022

Le budget 2022 de la collectivité départementale

Outil de transparence par excellence, ce rapport d'activité a pour objectif de vous informer et vous rendre compte de manière détaillée des politiques départementales et de leur mise en œuvre au cours de l'année passée. Il fait état d'un an de travail, d'imagination et d'action de vos élus et agents départementaux au service de notre territoire et de ses habitants.

Un budget 2022 de transformation, solidaire et offensif

En 2022 avec un budget de 510,5 millions d'euros, un record pour notre institution, nous avons continué de préparer l'avenir en poursuivant notre stratégie de développement du Tarn. Collectivité de toutes les solidarités, notre Département est resté mobilisé pour soutenir le pouvoir d'achat des Tarnais et combattre le creusement des inégalités qu'elles soient sociales ou territoriales. Sa proximité avec l'ensemble des acteurs fait de lui un pilote, un animateur, un chef de file, un fédérateur dans de nombreux domaines.

Dans le cadre de nos compétences de solidarités humaines, ce budget a consacré près de 290 millions d'euros pour continuer à veiller sur chaque Tarnaise et chaque Tarnais, quel que soit l'endroit où il réside sur nos territoires. Des enfants aux seniors, nous les accompagnons tout au long de leur vie afin de les aider à surmonter les difficultés quotidiennes.

Ce budget volontariste prévoyait 95,6 millions d'euros d'investissement, soit 5 millions d'euros supplémentaires par rapport à l'année passée. Sur les 5 dernières années, c'est une progression de 35% ! Cette manne financière a avant tout bénéficié aux acteurs de notre économie locale : artisans, entreprises, agriculteurs... Nous soutenons ainsi la création d'emplois dans notre territoire.

Une gestion saine et rigoureuse des deniers publics pour faire le Tarn de demain

Ces efforts ont été rendus possibles grâce à notre gestion sérieuse et rigoureuse des deniers de la collectivité. Cette année encore, nous avons tout mis en œuvre pour que notre Département demeure le premier investisseur public et le premier partenaire des communes tarnaises. Grâce cet indispensable travail engagé depuis 2017, nous mettons en place des politiques publiques ambitieuses et nécessaires pour que le Tarn ait toujours un temps d'avance dans divers domaines : désenclavement et décloisonnement routier, insertion professionnelle, lutte contre la désertification médicale, agriculture, enfance, jeunesse, accompagnement des seniors, déploiement de la fibre optique, transition écologique, attractivité touristique, dynamisme sportif et culturel, vitalité de notre ruralité, pompiers...

Enfin, nous poursuivons la modernisation de notre Département pour le rendre plus réactif et adapté aux besoins et demandes des Tarnaises et Tarnais.

Ce document offre donc une vision exhaustive des missions mises en œuvre par notre institution, témoignage de notre engagement sans faille dans l'intérêt de notre territoire, des Tarnaises et des Tarnais.

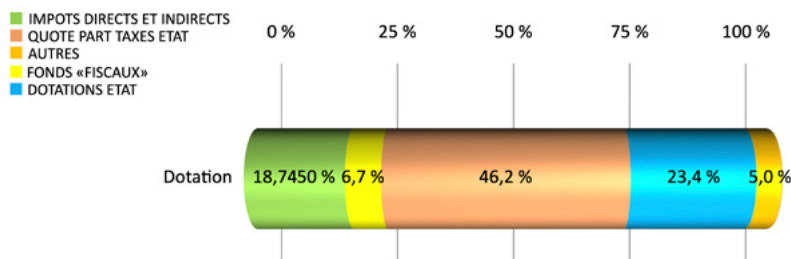
Les recettes du Département s'élèvent à 519,30 millions d'euros

TOTAL DES RECETTES données en M€*	525,10 M€*
Fonctionnement	502,00
Investissement	23,10
► FISCALITÉ DIRECTE	37,85 M€
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	16,10
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Reseaux	2,20
Fonds de péréquation de la CVAE	0,85
Frais de Gestion de la Taxe Foncière sur les propriétés baties	8,60
Fonds National de Garanties Individuelles des Ressources	10,10
► FISCALITÉ INDIRECTE	89,95 M€
Droits de mutation	66,00
Fonds de péréquation des droits de mutation	14,10
Taxe sur l'électricité	6,52
Taxe d'aménagement et taxes diverses	3,33
► FISCALITÉ PARTAGÉE	231,75 M€
Fractions de TVA	130,55
Taxes sur les assurances (quote-part)	67,65
TICPE	33,55

*M€ million(s) d'euros

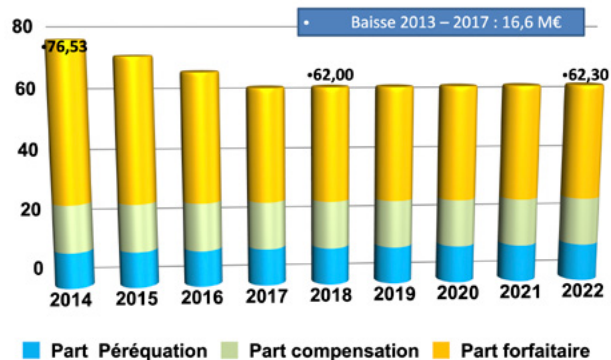
► DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT	117,35 M€
Dotation globale de fonctionnement	62,30
Dotation générale de décentralisation	2,30
Compensations fiscales	2,80
Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	11,40
Dotation CNSA APA, conférence des financeurs et avenant 43	24,95
Dotation CNSA pour le Handicap et MDPH	5,80
CNSA - autres dotations	1,55
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	2,80
Autres dotations Etat	3,45
► PARTICIPATION DE COLLECTIVITÉS, DE PARTICULIERS ET AUTRES	25,10 M€
► DOTATIONS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11,27 M€
Subventions ETAT	3,33
Fonds de compensation de la TVA	6,64
Dotation d'équipement des collèges	1,30
► PRODUIT DES EMPRUNTS	11,00 M€
► REMBOURSEMENTS DE PRÊTS, PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS	0,83 M€

Nature des recettes de fonctionnement



La nature des recettes a fortement évolué, à partir de 2010, avec la suppression progressive de la part des impôts directs votés par les Départements. Nous percevons des quotes-parts de taxes définies et perçues par l'Etat : TICPE, TSCA et une fraction de TVA qui est devenue la première ressource du Département. Ces 3 recettes ont représenté un total de 231,8 M€, soit plus de 46 % de nos recettes de fonctionnement. Leur montant n'est pas connu par avance, dépend de la situation économique et elles ne possèdent aucune base locale. Les derniers impôts avec une assiette départementale et pour lesquels le Département vote le taux se limitent à 76,7 M€ constitués pour l'essentiel par le produit des DMTO. Les autres impôts locaux (CVAE et IFR) portent sur un montant de 18,4 M€.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement



Les dotations de l'Etat représentent 117,3 M€ avec tout d'abord la dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 62,3 M€ et constitue la 4^e ressource du Département. Elle est complétée par diverses attributions dont celles provenant de la CNSA, pour un montant global de 32,3 M€, qui contribuent, pour partie au financement, de nos compétences dans le domaine de l'autonomie.

La répartition des dépenses par politique publique

Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais	266,90 M€ *
Assurer une présence de proximité en partenariat	0,03 M€
Veiller au bien-être des enfants et soutenir les familles	60,20 M€
Accompagner et soutenir les populations les plus fragiles	137,10 M€
Favoriser la cohésion sociale, l'accès et le retour à l'emploi, l'accès et le maintien dans le logement	69,57 M€
Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire	64,27 M€
Agir en faveur de la création et du maintien d'emplois de proximité	6,97 M€
Faciliter la mobilité des Tarnais	34,39 M€
Assurer une solidarité territoriale	14,96 M€
Préserver les ressources, les sites naturels et l'environnement	7,95 M€
Un Département qui accompagne sa jeunesse et les pratiques sportives, culturelles et de loisirs du plus grand nombre	23,89 M€
Agir au quotidien pour offrir à tous les jeunes tarnais les mêmes chances de réussite	15,17 M€
Promouvoir les pratiques sportives et agir pour la jeunesse	2,65 M€
Faciliter le développement culturel et valoriser les richesses patrimoniales	6,07 M€
Un Département responsable	152,18 M€
Sécurité	16,40 M€
Finances	40,72 M€
Gestion des ressources humaines	78,57 M€
Gestion du patrimoine - hors bâtiments scolaires	4,58 M€
Autres fonctions ressources	10,91 M€

*M€ million(s) d'euros

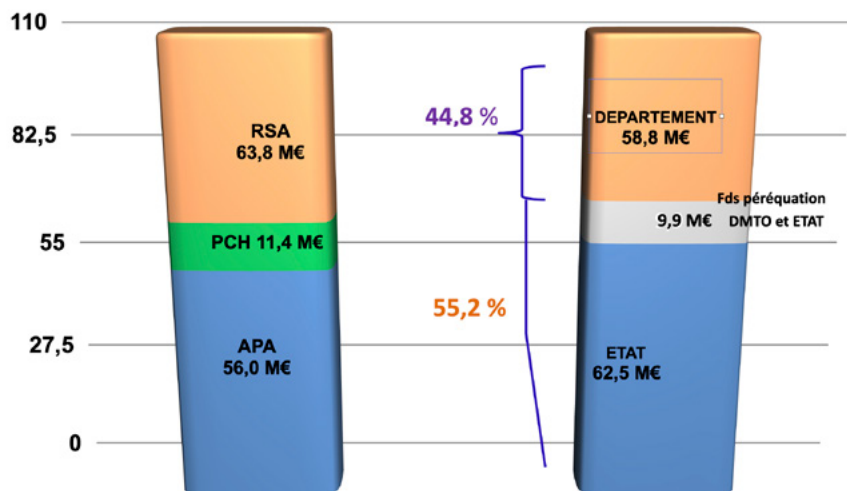
Impact financier des Allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2022

L'impact des transferts de charge du RSA et de l'APA

RSA	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses en M€	58,70	62,40	62,60	66,60	64,50	63,80
Financement par l'Etat en M€	33,30	31,70	32,70	32,60	32,40	33,30
Taux de participation de l'Etat	56,7 %	50,8 %	52,2 %	48,9 %	48,4 %	52,2 %
APA	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses en M€	52,70	53,00	52,40	51,00	51,60	56,00
Financement par l'Etat en M€	23,20	22,80	21,60	21,70	22,70	24,00
Taux de participation de l'Etat	44,0 %	43,0 %	41,2 %	42,5 %	44,0 %	42,9 %

Le montant total des AIS en 2022 : 131,2 M€

L'année 2022 se caractérise par une baisse du RSA, malgré une hausse de l'allocation de 4 % au 1er juillet. La PCH progresse avec la mise en œuvre de l'aide à la parentalité comme l'APA avec le financement de la revalorisation des carrières et salaires du personnel des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Par la même le « reste à charge » financé par le Département augmente avec un montant global de 58,8 M€.



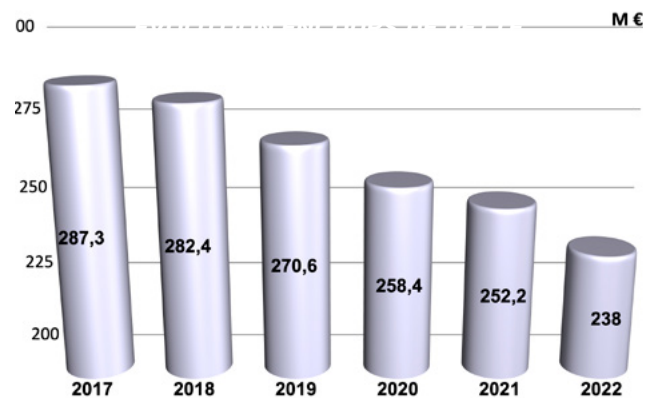
Désendettement de la Collectivité

Une situation budgétaire saine

Le Département a poursuivi, en 2022, sa politique de désendettement permettant de préserver les investissements futurs. Depuis 2012, le recours annuel à l'emprunt diminue. L'emprunt a été ramené de 772 € à 595 € par habitant avec un montant total de 238,0 M€.

L'épargne brute dégagée par le Département a continué à augmenter pour atteindre un montant de 79,5 M€.

Les dépenses d'investissement (hors dette) payées en 2022 atteignent la somme de 60 M€.



ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie | **ADIL** Agence Départementale d'Information sur le Logement | **AIF** Aides Individuelles de Formation | **AII** Aides Individuelles à l'Insertion | **AMT** Assistance aux Marchés de Travaux | **ANACEJ** Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | **ANAH** Agence Nationale de l'Habitat | **APA** Allocation Personnalisée d'Autonomie | **APRE** Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi | **ARS** Agence Régionale de Santé | **ASE** Aide Sociale à l'Enfance | **BEPOS** Bâtiment à Energie POSitive | **CAE** Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi | **CAF** Caisse d'Allocations Familiales | **CAPEB** Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment | **CARSAT** Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail | **CATER** Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières | **CAUE** Conseil Architecture Urbanisme Environnement | **CCAS** Centre Communal d'Action Sociale | **CDESI** Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature | **CDOS** Comité Départemental Olympique Sportif | **CDRP** Comité Départemental de la Randonnée Pédestre | **CEV** Convention d'Engagement Volontaire | **CFPPA** Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

des personnes âgées | **CHSCT** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | CIE Contrat Initiative Emploi | **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie | CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement | **CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens | **CRITT** Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies | **CUMA** Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole | **DDT81** Direction Départementale des Territoires du Tarn | **DEEE** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques | DPE Diagnostic de Performance Energétique | DSP Diagnostic Socio Professionnels | **EEDD** Éducation à l'Environnement et au Développement Durable | **EHPAD** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes | EIE Espace Info Energie | **ENT** Espace Numérique de Travail | EPCI Etablissement de Coopération Intercommunale | FDT Fonds de Développement Territorial | **FEADER** Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural | **FEDER** Fonds Européen de Développement Régional | **FFB** Fédération Française du Bâtiment | FSE Fonds Social Européen | **FSL** Fonds Solidarité Logement | **GED** Gestion Electronique de Documents | **GPEC** Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences | **GES** Gaz à Effet de Serre | **GIP**

Groupement d'Intérêt Public | **IRSTEA** L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture | **IUFM** Institut Universitaire de Formation des Maîtres | **LPO** Ligue pour la Protection des Oiseaux | **MDA** Maison Départementale de l'Autonomie | **MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées | **MECS** Maison d'Enfants à Caractère Social | **MSA** Mutualité Sociale Agricole | **ONEMA** Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques | **OPAH** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | **PACT 81** Association de Solidarités pour l'Habitat | **PCET** Plan Climat Energie Territorial | **PCH** Prestation de Compensation du Handicap | **PDGDND** Plan Départemental de Gestion des Déchets Non Dangereux | **PDESI** Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature | **PDI** Programme Départemental d'Insertion | **PDIPR** Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée | **PDRR** Programme de Développement Rural Régional | **PEFC** Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières | **PGE** Plan de Gestion des Etiages | **PIG** Programme d'Intérêt Général | **PLU** Plan Local d'Urbanisme | **PMI** Protection Maternelle et Infantile | **PMR** Personnes à Mobilité Réduite | PNRHL

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc | **POMAC** Programme Opérationnel Massif Central | **PPCR** Parcours Professionnel Carrière et Rémunération | **PPE** Projet Pour l'Enfant | **PREH** Plan de Renovation Energétique de l'Habitat | **PRIS** Point Renovation Info Service | **RDSEA** Réseau Départemental de Suivi des Eco systèmes Aquatiques | **RGE** Reconnu Garant de l'Environnement (entreprise du bâtiment) | **RIP** Réseau d'Initiative Publique | **RSA** Revenu de Solidarité Active | **RSE** Responsabilité Sociétale des Entreprises | **SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SATEP** Service d'Animation Territoriale en Eau Potable | **SATESE** Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration | **SCOT** Schéma de Cohérence Territoriale | **SDAGE** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SDET** Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn | **SDTAN** Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn | **SRCE** Schéma Régional de Cohérence Ecologique | **TEC** Transport En Commun | **THD** Très Haut Débit | **TNS** Travailleur Non Salarier | **TVB** Trames Vertes et Bleues | **UNSS** L'Union Nationale du Sport Scolaire | **USEP** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré | **ZRV** Zone de Rejet Végétalisée |

LES SERVICES EXTÉRIEURS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Avenue de la Verrerie • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 36 21 00 • Fax : 05 63 36 21 10
Mél : archives.tarn@tarn.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

1, rue Francisco Goya • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 37 04 • Fax : 05 63 60 44 59
Mél : mdt@tarn.fr

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

32, rue Gustave Eiffel • 81000 ALBI
Tél : 05 63 47 57 75 • Fax : 05 63 46 07 38
Mél : lda@tarn.fr

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

52, place Jean Moulin • 81600 GAILLAC
Tél : 05 67 89 62 72 • Fax : 05 63 57 31 52
Mél : laboratoire.oenologique@tarn.fr

FOYER DE L'ENFANCE

55, rue Capitaine Julia • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 37 00 • Fax : 05 63 77 55 60
Mél : foyer.enfance@tarn.fr

LES ORGANISMES ASSOCIÉS À NOS ACTIONS



CDT

Comité Départemental du Tourisme
Moulins Albigeois BP 225 • 81006 ALBI Cedex
Tél : 05 63 77 32 10 • Fax : 05 63 77 32 32
www.tourisme-tarn.com
Mél : documentation@cdt-tarn.fr

ADDA

Association Départementale pour le Développement des Arts
6 rue Saint Clair • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 32 18 • Fax : 05 63 47 96 61
Mél : adda.tarn@adda81.com

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Maison des Communes
188, rue de Jarlard • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 16 70 • Fax : 05 63 60 16 71
Mél : caue@caue81.fr

SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours
15, rue Jautzou • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 35 18 • Fax : 05 63 77 35 98
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr

CPIE

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
Rue René Lencou - 81120 RÉALMONT
Tél : 05 63 34 09 90
www.cpie81.asso.fr
Mél : albi@cpie81.fr

FEDERTEEP

Fédération des Transports scolaires
16, rue Fonvieille • BP 54 • 81002 ALBI cedex
Tél : 05 63 48 13 80 • Fax : 05 63 48 13 87
www.federteep.org

AGROPOINT

Maison de l'Économie • 1 avenue Hoche
81000 ALBI
Tél : 05 31 81 65 70 • Fax : 05 31 81 65 75

CMDT

Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn
3, rue Roquelaure • 81000 ALBI
Tél : 05 63 54 51 61 • Mél : antenne-albi@cmdtarn.fr
www.cmdtarn.fr

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT

ALBI - PORTAL 1

17, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi1-ds@tarn.fr

ALBI - PORTAL 3

17 bis, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi3-ds@tarn.fr

ALBI - CANTEPAU

26, square Bonaparte • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 77 31 00 • Fax : 05 63 77 31 20
Mél : maison-albi2-ds@tarn.fr

BRASSAC

route du Salas • 81260 BRASSAC
Tél : 05 63 73 02 11 • Fax : 05 63 74 41 22
Mél : maison-brassac-ds@tarn.fr

CARMAUX

11, bd Général de Gaulle • 81400 CARMAUX
Tél : 05 63 80 22 30 • Fax : 05 63 76 70 13
Mél : maison-carmaux-ds@tarn.fr

CASTRES - MALROUX

ave Augustin Malroux • B.P. 40206 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 71 02 30 • Fax : 05 63 71 02 54
Mél : maison-castres1-ds@tarn.fr

CASTRES - 1^{ER} MAI

place du 1^{er} Mai • B.P. 60208 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 62 62 00 • Fax : 05 63 62 62 40
Mél : maison-castres2-ds@tarn.fr

GAILLAC

12, rue Hippolyte Rigal • 81600 GAILLAC
Tél : 05 63 81 21 81 • Fax : 05 63 57 49 39
Mél : maison-gaillac-ds@tarn.fr

GRAULHET

48-50, avenue Gambetta • 81300 GRAULHET
Tél : 05 63 42 82 60 • Fax : 05 63 34 45 98
Mél : maison-graulhet-ds@tarn.fr

LAVAU

5, allées Ferréol Mazas • 81500 LAVAU
Tél : 05 63 83 12 60 • Fax : 05 63 58 32 39
Mél : maison-lavour-ds@tarn.fr

MAZAMET

38, rue de l'Arnette • 81200 MAZAMET
Tél : 05 63 97 58 58 • Fax : 05 63 98 23 70
Mél : maison-mazamet-ds@tarn.fr

PUYLAURENS

53 avenue de Castres • 81700 PUYLAURENS
Tél : 05 63 37 68 10 • Fax : 05 63 37 68 30
Mél : maison-puylaurens-ds@tarn.fr

DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12 • www.tarn.fr • www.tourisme-tarn.com • Mél : president@tarn.fr



DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12

Mél : president@tarn.fr

www.tarn.fr

www.tourisme-tarn.com